LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 15 MONTRÉAL, MERCREDI 20 JANVIER 1965

MÉTÉOROLOGIE
Un peu de neige
Moins froid
Min.: 15 — Max.: 20
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SS. Fabien et Sébastien

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Guy Masson : le parti aurait pu toucher $60,000 si Lucien Rivard avait été libéré

par Jean-Pierre FOURNIER

Guy Masson, ex-organisateur en chef du parti libéral dans le comté de Chambly et 12e témoin cité devant la Commission d'enquête Dorion, a révélé hier :

- **que de $50,000 à $60,000 seraient allés gonfler les coffres du parti libéral si les démarches en vue de prévenir l'extradition de Lucien Rivard, cabaretier de Ste-Rose soupçonné par la justice américaine de contrebande de stupéfiants, avaient abouti ;**
- **qu'à la suggestion de Me Raymond Denis, son "ami intime" qui était alors directeur de cabinet du ministre de la citoyenneté et de l'immigration, il avait en vain sollicité une entrevue du sénateur Louis Gélinas, trésorier fédéral du parti, en lui faisant miroiter cette possibilité ;**
- **qu'il n'avait jamais consulté, ni parlé de consultations avec "un expert" ou "un spécialiste des causes d'extradition", tel que l'ont prétendu les trois témoins précédents, Mme Lucien Rivard, Eddy Lechasseur et Robert Gignac, dans le cours de ses démarches pour délivrer Rivard des mains de la justice.**

Masson a infirmé davantage les témoignages antérieurs de Mme Rivard, de Lechasseur et de Gignac. Il a surtout, par ses réponses, évoqué un climat propre à renforcer la plausibilité de la tentative de corruption dont Me Pierre Lamontagne, procureur à charge dans la cause d'extradition intentée à Rivard, prétend avoir été victime, mais il n'a pas fait avancer autrement les travaux de la Commission. Son témoignage, il est vrai, ne fait que commencer. Seul Me André Desjardins, procureur de la Commision, l'a interrogé. Les procureurs des autres parties ont demandé quelques heures de délai au tribunal afin de compléter leurs renseignements.

Le témoin s'est d'abord situé : libéral ("disons... militant"), il fut organisateur en chef du parti dans le comté de Chambly à l'élection provinciale de 1960. Afin de remplir cette fonction, il avait démissionné quelque temps auparavant de son poste de secrétaire général adjoint des élections dans la province de Québec. Il a occupé d'autres fonctions dans le parti : président de l'Association du comté de Chambly et membre de diverses commissions de la Fédération libérale.

Puis, il a précisé son rôle dans l'affaire Rivard : Gignac, qu'il connaissait bien, lui a parlé de l'arrestation fâcheuse du cabaretier de Ste-Rose, son voisin, et, comme il n'ignorait pas qu'il avait des relations, il lui a demandé s'il ne pouvait pas faire quelque chose; il lui a expliqué que Rivard avait peut-être connu des gens douteux à Cuba, "avant la révolution de Castro", mais qu'il était maintenant "un homme d'affaires honnête" et n'avait commis aucun crime.

"Il faut trouver moyen de le libérer, lui avait dit Gignac. Autrement, si le gouvernement américain met le grappin dessus, il peut aussi bien l'envoyer en prison pour 30 ans pour couvrir les vrais responsables de l'affaire de narcotiques qu'on lui reproche".

Spécifiquement, a relaté Masson, Gignac l'avait prié de s'enquérir :

1. de la portée de l'accusation pesant contre Rivard;
2. de la possibilité d'obtenir sa mise en liberté sous cautionnement.

Il a été convenu que Masson serait convenablement dédommagé pour ses services et, le jour même, Gignac lui a remis une somme de $1,000 provenant vraisemblablement de Mme Rivard. On était au 22 juin.

Depuis cette date jusqu'à la mi-août, Masson a relevé plus d'une douzaine d'entrevues et de conversations téléphoniques entre lui et M Raymond Denis au cours desquelles l'affaire Rivard est venue sur le tapis.

Le soir du 22, il s'est rendu à Hull en compagnie de Robert Gignac afin de rencontrer Me Denis. Celui-ci les a rejoints vers 11 heures au motel Fontainebleue et Masson lui a relaté ce que Gignac lui avait dit au sujet de Rivard.

"Gignac m'avait dit dans le cours du voyage qu'il y aurait peut-être moyen de verser de $50,000 à $60,000 à la caisse électorale si Rivard n'était pas extradé et j'ai fait part de la proposition à Denis. Denis m'a dit qu'il ne pouvait évidemment rien faire le soir même, mais qu'il verrait le lendemain ce qu'il était possible de faire".

Le lendemain, Masson a effectivement revu Me Denis au déjeuner au Café du parlement et celui-ci, dit-il, lui a suggéré de communiquer avec le sénateur Louis Gélinas, ce qu'il a fait dès son retour au motel Fontainebleue au début de l'après-midi.

"Le sénateur a refusé de me recevoir, a révélé Masson. Il m'a dit qu'il ne s'occupait pas de ces choses-là, que les affaires de narcotiques ne le regardaient pas".

Les $50,000 ou $60,000, a précisé Masson, étaient ceux qu'avait recueillis Mme Rivard et qu'elle avait déposés dans une succursale du Trust Royal, Place Ville-Marie. Mme Rivard, Gignac et Lechasseur avaient tous trois soutenu au cours de leur témoignage antérieur que cette somme devait servir à défrayer le cautionnement de Rivard, advenant que le tribunal le lui consente.

"Elle devait servir à la caisse électorale, mais elle aurait pu servir aussi à l'autre fin (celle de défrayer le cautionnement)," a précisé Masson.

Le témoin a infirmé un autre point du témoignage de Lechasseur : il n'a jamais demandé à Gignac, a-t-il dit, de se constituer co-fiduciaire de la somme de $60,000 déposée au Trust. Lechasseur avait prétendu que c'était à la demande de Masson que Mme Rivard avait déposé la somme dans un compte conjoint.



M. Masson, en compagnie de son avocat, Me François Chapados, dans les couloirs du Palais de justice.

Pressée de révéler une expérience douloureuse et intime, Mme Rivard éclate en sanglots à l'audience

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Sur une note dramatique, Mme Lucien Rivard a terminé hier son témoignage devant la commission d'enquête que préside le juge Frédéric Dorion.

On a en effet appris que l'épouse du détenu Rivard, a subi une fausse-couche alors qu'elle était enceinte de cinq mois et demi, sans l'aide d'un médecin ou de quelque autre personne.

C'est le procureur de Me Maurice Lamontagne, le témoin-clé à cette enquête, Me Yves Fortier, qui a demandé à Mme Rivard ce qui lui est arrivé à la suite d'une requête en cautionnement soumise par Me Raymond Daoust au début de novembre dernier.

Me Fortier a demandé à Mme Rivard si elle avait eu connaissance de cette requête. Le témoin a répondu dans l'affirmative après avoir parcouru le document, copie de la requête, que lui soumettait le procureur.

Me Fortier souligne alors à Mme Rivard que l'un des allégués en faveur du cautionnement porte qu'elle (Mme Rivard) était enceinte.

— "C'était vrai, et c'est la vérité" lance le témoin.

— "Vous me voyez venir", rétorque Me Fortier en demandant à Mme Rivard si elle a dû aller à l'hôpital.

— "Non, je n'y suis pas allée."

— "Vous avez dû appeler un docteur ou en consulter un durant le temps où vous étiez enceinte?"

— "Non je n'ai pas consulté de docteur".

— "Avez-vous appelé quelqu'un au secours quand cela est arrivé?"

— "Non. J'étais seule et je me suis arrangée toute seule".

— "Vous n'avez pas subi d'examen, de curetage...?"

— "Non".

— "Avez-vous dit à quelqu'un ce qui vous est arrivé?"

— "Non".

A ce moment Mme Rivard a éclaté en sanglots. Son procureur, Me Dollard Dansereau est venu à sa rescousse en faisant remarquer au tribunal que le procureur voulait probablement mettre en doute la crédibilité du témoin, mais que certaines de ses questions fouillent la vie personnelle de Mme Rivard.

Voir page 14 : Mme Rivard

Front syndical - gouvernemental - patronal pour garder ici l'atelier d'Air Canada

par Evelyn GAGNON

Au cours d'une réunion convoquée hier par la Fédération des travailleurs du Québec, des représentants du gouvernement provincial, des autorités municipales et des associations patronales de la région de Montréal, ainsi que des syndicats, ont résolu de mettre sur pied un comité de coordination qui organisera la résistance du Québec à une tentative en vue de maintenir les ateliers de réparation d'Air Canada à Winnipeg, plutôt que de les centraliser à Montréal conformément à une décision antérieure de la société d'Etat. "On peut difficilement faire autre chose que des pressions politiques, puisqu'il s'agit d'une décision politique d'Ottawa, a dit M. René Lévesque.

La création de ce comité, qui mettra sa stratégie au point lors de sa première réunion lundi prochain, est l'aboutissement d'une campagne engagée il y a une quinzaine de jours par la FTQ contre la commission d'enquête fédérale Thompson. Me D.A. Thompson, avocat de Winnipeg et membre de la commission hydro-électrique du Manitoba, a été chargé l'été dernier d'étudier la décision prise par Air-Canada dès 1962 — par suite d'études menées par des experts — de fermer les ateliers de Winnipeg. Au début de ce mois la commission a publié des annonces dans les journaux de Montréal invitant ceux qui avaient des représentations à faire à soumettre des mémoires écrits avant le 12 janvier. Les audiences devaient se tenir exclusivement à Winnipeg, mais M. Thompson a annoncé tard lundi soir (presque au même moment que le gouvernement du Québec faisait connaître son opposition au principe même de la commission), qu'il tiendrait aussi des audiences à Montréal, comme l'avait réclamé l'autorité municipale de la métropole.

Le comité de coordination créé hier devra décider lundi, entre autres, s'il présentera un mémoire aux audiences de la commission à Montréal ou s'il suivra l'attitude du gouvernement provincial et s'en tiendra à contester le principe même de la commission.

Le ministre des richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, qui est arrivé à la fin de la conférence de presse donnée à la fin de la rencontre d'hier par le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dit que rien n'empêchait le comité "de présenter un mémoire pour dire que la commission n'a pas de raison d'être". Le gouvernement provincial rappelle qu'au moment de choisir entre le DC-9 et la Caravelle, en novembre 1963, la société Air Canada avait maintenu qu'aucune pression politique ne devait entraver son action. Or un rapport d'experts démontre que la société économiserait plusieurs millions en centralisant ses travaux d'entretien à Montréal. En revanche, les syndicats prétendent que si elle ne le fait pas, près de 2,000 travailleurs montréalais risqueraient de perdre leur emploi.

Voir page 14 : Air Canada

Winnipeg plaide sa cause

WINNIPEG — Les audiences publiques de la commission Thompson, chargée d'étudier l'opportunité de fermer la base d'entretien d'Air Canada à Winnipeg et de centraliser les travaux à Montréal, ont débuté hier à Winnipeg. Le procureur du gouvernement manitobain, Me Arthur Mauro, a dit que les autorités de cette province soumettront un mémoire en vue de prouver que le maintien des ateliers de Winnipeg est "financièrement sain et économiquement réalisable". Il a affirmé que le rapport du bureau d'experts R. Dixon Speas, recommandant la fermeture de la base manitobaine, "était grossièrement exagéré et mal fondé". Le procureur d'Air Canada, Me Henry Monk, a déclaré d'autre part que la société de la couronne fera valoir les arguments économiques militant en faveur de la centralisation de l'entretien à l'aéroport de Dorval "qui est une des bases d'entretien les plus modernes du monde".

Vente libre de l'alcool? "chantage!" dit la CSN

Au moment où la Régie des alcools et les syndicats s'apprêtent à discuter des salaires, les représentants syndicaux ont laissé entendre hier qu'une déclaration du directeur général de la RAQ, M. Lorne Power, pouvait compromettre la marche des négociations.

Selon une dépêche diffusée hier à la radio et à la télévision, M. Power a fait savoir que s'il en vient à la conclusion qu'il est plus avantageux de vendre des boissons alcooliques par l'entremise de magasins de l'entreprise privée, il suggérera lui-même au gouvernement d'en venir à une telle décision. Un haut fonctionnaire de la RAQ vient d'étudier un tel mode de vente, en vigueur dans l'Etat de New York.

M. Pierre Vadeboncoeur, de la CSN, qui dirige les négociations pour les syndicats, a déclaré hier soir que ces propos de M. Power sont tout simplement une tentative de chantage, comme en font les entreprises privées les plus réactionnaires et les plus antisyndicales au moment d'engager les discussions sur les salaires. M. Power, a-t-il dit,

Voir page 14 : RAQ

Le mémoire Fleur - de - Lys

Faute d'espace, le DEVOIR ne publiera que demain la deuxième tranche du résumé du mémoire qu'a présenté le club Fleur-de-Lys à la commission Bélanger.

RAQ: Lesage prévoit un règlement du conflit la semaine prochaine

Le premier ministre Lesage, interrogé hier soir au sujet de la grève à la Régie des alcools, a répondu sur un ton badin que d'après les informations de dernière heure dont il dispose, "il semble que l'alcool de l'Ontario cessera d'entrer en contrebande dans le Québec au cours de la prochaine semaine".

M. Lesage était l'invité d'une émission télévisée au réseau anglais de Radio-Canada, "Front Page Challenge". Tour à tour enjoué et grave, sûr de lui, même, donnant une impression parfaite de détente, il a répondu dans un anglais impeccable au déluge de questions que lui posaient quatre intervieweurs d'expérience.

Une bonne partie de l'interview a porté sur la possibilité que M. Lesage retourne à la politique fédérale. Songez-vous à Ottawa, M. Lesage? lui demanda-t-on. "J'ai les mains pleines et les épaules chargées, répond-il, et je n'ai pas le temps d'y penser". Oui, mais s'il vous arrivait d'y penser, qu'en penseriez-vous? "Je ne puis que répéter que j'ai les mains pleines et les épaules chargées, et que j'aurais le sentiment de manquer à mes devoir de l'heure si je songeais à quitter ma présente fonction", reprend-il.

On demande ensuite au premier ministre du Québec s'il croit à la possibilité d'une élection fédérale cette année; il répond que non. Et l'an prochain? "Je n'en sais rien, j'ai oublié d'apporter ma boule de cristal!" interjette-t-il.

Quant à tenir des élections au Québec cette année, "pourquoi le ferais-je, demande le premier ministre; je viens d'avoir six élections partielles, et je les ai toutes gagnées".

Si toutefois vous quittiez votre présent poste, "pour devenir par exemple secrétaire général des Nations unies", qui choisiriez-vous comme successeur? demande un intervieweur: "Ce serait la tâche des libéraux du Québec de faire ce choix, et je ne ferais sûrement aucune recommandation à la convention du parti", répond-il. Oui mais, dans les chambres lourdes de fumée d'une convention de parti, il se passe bien des choses. N'auriez-vous pas des préférences? "Je ne fréquente pas habituellement les chambres pleines de fumée", rétorque M. Lesage.

Au sujet du nouveau drapeau, M. Lesage se dit très heureux du choix du parlement canadien. Sur le ton de la confidence, il rapporte qu'en 1946, alors qu'un comité parlementaire avait recommandé l'adoption officielle du Red Ensign, onze députés libéraux, dont il était, ont prévenu M. King qu'ils démissionneraient si le gouvernement donnait suite à cette recommandation. "La majorité du gouvernement était alors de trois ou quatre..." Il a précisé qu'il voulait un drapeau où il n'y aurait aucun symbole de colonialisme, lorsqu'on lui demanda s'il eût aimé voir un fleur de lys sur le drapeau

Churchill: état stationnaire

LONDRES — "Sir Winston Churchill a dormi toute la journée et il n'y a pas de changement appréciable dans son état": tel est le texte du dernier bulletin de santé publié hier par lord Moran.

Le médecin personnel de sir Winston est resté pendant 33 minutes auprès de son patient. Il n'a pas fixé d'heure pour la publication du prochain bulletin de santé, se contentant d'indiquer qu'il reviendrait voir son ami aujourd'hui dans la matinée. C'était le onzième bulletin publié depuis l'attaque dont sir Winston a été victime vendredi dernier.

Les policiers ont dû frayer un chemin à la voiture de lord Moran, la foule obstruant l'entrée de Hyde Park Gate depuis que journalistes et curieux ont été priés par Lady Churchill elle-même d'évacuer l'impasse.

Cette foule cependant était beaucoup moins nombreuse que les jours précédents, 250 à 300 personnes environ. Elle a simplement vu lord Moran pénétrer dans l'impasse et en ressortir et elle est repartie sans

Voir page 14 : Churchill

Pierre Laporte: un Livre blanc indiquera au cabinet les priorités en matière de culture

Le gouvernement du Québec a l'intention de "créer une politique culturelle". Le ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a confié à une équipe de sept spécialistes la tâche de préparer un Livre blanc destiné à orienter la politique du gouvernement en matière de culture. Le document doit être remis au ministre le 31 mai prochain.

Devant un auditoire particulièrement nombreux, hier midi, au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, M. Laporte a insisté sur la nécessité pour le gouvernement de planifier dans le secteur de la culture comme ailleurs, précisant qu'un ministère comme celui qu'il dirige n'est pas "une sorte de mécanisme... ne servant qu'à fabriquer des subventions". Et encore sur ce plan, note M. Laporte, on croit par exemple que dans le domaine du théâtre, les autres font mieux que nous. Or, toutes proportions gardées, nous donnons plus que la France à nos théâtres.

M. Laporte a dit que le Livre blanc sera une sorte de "vade mecum de l'équipe du ministère des affaires culturelles". Il contiendra, dit-il, l'énoncé d'une politique culturelle, une étude de la fonction du ministère, des moyens qu'il doit prendre pour atteindre les objectifs énoncés dans la loi qui l'a institué, un choix des choses souhaitables, mais aussi des choses réalisables et une liste des priorités.

Indépendamment des recommandations éventuelles du comité toutefois, M. Laporte prévoit d'ores et déjà que "nos bibliothèques publiques se verront toujours accorder des subventions importantes, soit presque la moitié et même un peu plus que le budget global de nos subventions". Le ministre a même annoncé que son département (celui des affaires culturelles) s'apprête à verser plus d'un demi-million de dollars, "bientôt", aux bibliothèques.

Le comité du Livre blanc sera présidé par le sous-ministre des affaires culturelles, M. Guy Frégault. En feront aussi partie MM. Jean-Charles Falardeau, président du Conseil des arts du Québec, Guy Viau, membre de ce conseil, Maurice Bouchard, de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal (président de l'exCommission sur le commerce

Voir page 14 : Laporte

Lévesque demande : Pourquoi les syndicats ne s'entendent pas entre eux?

Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, causant à bâtons rompus, avec des syndiqués, d'élections partielles et d'élections syndicales, s'est demandé pourquoi les deux centrales du Québec (FTQ et CSN) n'en arrivent pas à des ententes pour éviter les luttes intersyndicales qui, à son avis, ne font que nuire aux travailleurs.

La question a été soulevée, en intermède, au cours d'une conférence de presse au sujet de la commission Thompson. M. Lévesque s'est excusé d'être arrivé en retard, et a expliqué qu'il en était ainsi parce qu'il avait fini très tard, lundi soir, de s'occuper de l'élection partielle à Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice.

Prénommant et tutoyant le ministre, dans une atmosphère de détente, des représentants de la FTQ ont dit à M. Lévesque qu'ils avaient craint un moment, lorsqu'il avait parlé d'élections à Shawinigan, qu'il ne s'occupe des élections syndicales qui viennent. Dans une semaine, les employés de la compagnie d'électricité Shawinigan (Hydro-Québec) décideront par vote secret s'ils veulent être représentés par la CSN ou par la FTQ.

M. Lévesque les a rassurés mais en a profité pour parler des luttes intersyndicales. Vous avez là (à la Shawinigan), a-t-il dit, un exemple des effets de cette lutte sur les travailleurs. Les employés de la compagnie Shawinigan attendent depuis 15 mois de savoir qui va les représenter. Les représentants de la FTQ n'ont pas manqué de souligner que leur syndicat, le syndicat canadien de la fonction publique, avait réclamé un vote dès novembre 1963, pour hâter les procédures, mais que la CSN s'y est opposée.

Ils ont ensuite demandé à M. Lévesque ce qu'il pensait de la multiplication des syndi-

Voir page 14 : Lévesque

Autour de Diefenbaker, des rebelles et des fidèles

M. Diefenbaker, s'il parvient à conserver l'appui de la majorité de ses députés, n'aura cependant pas réussi à empêcher que n'éclatent au grand jour les malaises internes de son parti.

Alors que d'autres députés des provinces anglophones réclamaient hier sa démission, les "forces de l'ordre" se ressaisissaient et faisaient entendre, par la voix de leur porte-parole M. Gordon Churchill, les premières protestations.

Un relevé sommaire de la Presse Canadienne indiquait hier soir que sur 40 députés interrogés, 24 réaffirmaient leur confiance en M. Diefenbaker, 6 réclamaient un nouveau leader et dix préféraient ne pas se compromettre.

Le plus scandalisé a été M. Churchill qui a qualifié de "disgracieuse" la façon dont certains députés lavaient sur la place publique un linge sale qu'on devrait nettoyer en caucus.

Ardent défenseur de M. Diefenbaker dont il est l'un des principaux conseillers, M. Churchill a suggéré que toute la question soit débattue au sein du caucus, où les deux parties pourraient se faire entendre, plutôt que de la discuter devant le public par la voix des journaux, comme l'ont fait certains députés qu'il a qualifiés de "juniors".

Il a dit que le caucus est la partie la plus importante de la vie politique et du système parlementaire. "Le parti doit venir en premier lieu, a-t-il dit, non les sentiments personnels ou les ambitions des individus. Quelques-uns de ceux qui élèvent la voix présentement sont plutôt silencieux au caucus et de toute façon, ce sont des "juniors" dans le parti".

LES "REBELLES"

Pendant ce temps, la liste des "rebelles" s'allonge. Mercredi soir dernier, M. Gordon Fairweather, député de Royal, au Nouveau-Brunswick, attachait le grelot. En fin de semaine, M. Gordon Aiken, de Parry Sound-Muskoka, suggérait à M. Diefenbaker de démissionner, attitude que devait imiter quelques heures plus tard un autre conservateur de l'Ontario, M. Fred Stenson, député de Peterborough. Enfin, lundi, c'était au tour de M. Gerald Baldwin, député de Peace River, de réclamer la désignation d'un nouveau chef à la tête du parti.

Hier, enfin, un cinquième député conservateur, M. Sig Enns, de Portage-Neepawa, déclarait dans une interview que M. Diefenbaker devrait se retirer volontairement de son poste. Il a exprimé l'avis que ce serait là la meilleure façon de régler la controverse qui menace de diviser le parti en deux clans et de l'affaiblir considérablement advenant une élection précipitée.

"Je ne suis pas opposé, personnellement, à M. Diefenbaker, a-t-il dit. Sa conception d'"un Canada, une nation", est noble. Mais elle est inapplicable".

Pendant ce temps, plusieurs députés se sont ressaisis et ont affirmé leur loyauté à M. Diefenbaker. C'était d'abord M. Hugh Horner, de Jasper-Edson, puis M. Harry Moore, de Wetaskiwin, et M. Albert Cadieu, de Meadow Lake. C'est M. Churchill qui devait résumer hier l'attitude de tous les "fidèles".

La Presse Canadienne a demandé à une trentaine de députés conservateurs s'ils favorisaient la tenue d'un congrès général pour confirmer M. Diefenbaker dans ses fonctions ou désigner un nouveau leader : 20 se sont dit opposés à un tel congrès ou n'en voyaient pas la nécessité, neuf ont emboîté le pas derrière les 10 du Québec qui réclament la tenue d'un tel congrès.

On croit en outre que quatre et peut-être même six députés du Québec continueraient d'appuyer M. Diefenbaker dans un tel congrès, même s'ils sont d'accord pour le réclamer.

Pour sa part, le président de l'Association canadienne conservatrice, M. Dalton Camp, a dit avoir reçu la lettre des 10 Québecois mais qu'il devait consulter les principaux dirigeants du parti avant de déclarer quoi que ce soit. Ces dirigeants sont les membres du comité exécutif du parti et les présidents des associations des jeunes, des étudiants et féminine. Leur position devrait être connue au cours de la semaine prochaine.

Voir page 14 : Diefenbaker et le parti

La Chambre de commerce : élargir l'application de la loi des pensions de vieillesse avant d'établir un régime de retraite

OTTAWA. — Le conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada et la Chambre de Commerce de Winnipeg ont demandé hier au gouvernement d'étudier un élargissement possible de la Loi de sécurité de vieillesse avant d'aller plus avant avec son projet d'un régime national de retraite.

Dans des mémoires soumis simultanément au comité du Sénat et des Communes sur le système national de retraite, les deux Chambres ont suggéré que des améliorations devraient être apportées au système actuel de sécurité sociale suivant les principes de protection universelle, en procédant à des modifications et à une revision de la Loi de sécurité de vieillesse à la lumière des besoins et des revenus de nos jours.

La Chambre canadienne recommande :

● que la période de pleine mise en vigueur du système soit étendue au-delà de 10 ans pour permettre une intégration facile des régimes privés de retraite au nouveau système;

● que le principe de comparer les bénéfices à un indice ne devrait pas être adopté. Les pensions accordées augmenteront ou diminueront selon l'indice du coût de la vie, dans le projet fédéral;

● les contributions qui doivent former un fonds confié à certaines agences fédérales, devraient être administrées séparément, être le sujet d'un rapport annuel et l'argent reçu des travailleurs et des patrons devrait être administré par fidéicommis, tout comme l'argent recueilli selon les systèmes privés de retraite;

● le comité consultatif du système national de retraite devrait inclure des économistes, des actuaires et des hommes appartenant au monde de la finance.

PROTECTION INEGALE

Les deux Chambres considèrent que le projet ne protège pas les personnes parvenues actuellement à un âge avancé, ni les orphelins, les veuves, les infirmes.

"Le projet de système de retraite accordera les plus grands bénéfices à ceux qui en ont le moins besoin, et manque ainsi d'universalité," déclare le mémoire de la Chambre canadienne.

Dans son mémoire, la Chambre de Winnipeg croit qu'il n'y a aucune raison expliquant pourquoi un gouvernement ayant des pouvoirs de taxation illimités doit lui-même fournir les fonds à un régime de retraite, mais qu'il y a plusieurs raisons économiques prouvant qu'un gouvernement ne devrait pas agir de la sorte.

Il y a actuellement plus de 2,000,000 de Canadiens participant à des système de retraites et dans plusieurs cas, les bénéfices qu'ils retireront seront supérieurs à ceux proposés par le projet fédéral. Les problèmes que posera l'intégration de ces systèmes sont presque insurmontables et ils augmenteront sûrement.

La Chambre canadienne reconnait tout de même que le projet offre des points intéressants, par exemple : la possibilité de transfert, des bénéfices éventuels aux veuves, aux orphelins, aux citoyens infirmes et à ceux de moins de 70 ans, la suggestion d'un principe de contribution et des bénéfices qui seront uniformes sans égard aux considérations géographiques.

Les vendeurs d'assurance-vie croient que le régime de retraite favorisera la vente de l'assurance-vie et des rentes viagères

OTTAWA — L'Association canadienne des vendeurs d'assurance-vie a déclaré hier que plusieurs de ses 12,000 membres croyaient que le système fédéral de retraite améliorera vraisemblablement les conditions de vente de l'assurance-vie et des rentes viagères.

L'association a fait cette remarque dans le mémoire qu'elle a soumis au comité du Sénat et des Communes sur le régime de retraite.

Le mémoire ajoute que le système fédéral de retraite aura des répercussions moindres sur les membres de l'Association des vendeurs d'assurance que sur d'autres secteurs de l'industrie des systèmes de retraite privés.

"Toutefois, un bon nombre de nos membres croient qu'à la suite de la mise en vigueur d'un système fédéral de retraite, la plupart des Canadiens deviendront plus conscients de l'importance des garanties financières et de protection dans le vieil âge et que, par la suite, les conditions pour la vente de l'assurance-vie et des rentes viagères devraient vraisemblablement s'améliorer dans l'avenir.

"En autant qu'il s'agit de la vente de l'assurance-vie et des rentes viagères, il est fort probable que les gains seront au moins égaux et même surpasseront toutes les pertes possibles."

Démenti

Le mémoire déclare qu'on a faussement laissé entendre que les membres de l'association n'avaient écouté que leur intérêt égoïste en faisant connaître leurs impressions sur le projet de système national de retraite.

Il recommande que le projet d'établir les primes selon les revenus soit abandonné et que plutôt la Loi de sécurité de vieillesse soit élargie.

Le comité parlementaire a appris que le projet de système, qui en principe a été approuvé par les Communes, contenait des injustices choquantes, en éloignant par exemple ceux qui sont déjà à leur retraite. Le système met de côté le groupe important de ceux qui ont le plus besoin d'être aidés économiquement.

Le mémoire rappelle que 10 ans après la mise en vigueur du système, il ne protégera encore que seulement un tiers environ des personnes alors âgées de 65 ans.

Meilleur partage

L'association maintient qu'un système accordant des bénéfices égaux à tous et chacun, "attribuera la part la plus importante de cette aide à ceux dont les besoins sont les plus grands et évitera des injustices en attribuant, ainsi que proposé dans le système, les plus imposants subsides fédéraux aux gens fortunés de notre société, dont les revenus sont au-dessus de la moyenne."

Des bénéfices légaux pour tous seront plus facilement acceptés par le grand public, seront plus faciles à intégrer dans les régimes de retraite déjà existants; avec eux, les dangers que court le système soumis aux pressions de l'inflation et appelé à varier seront écartés et il en coûtera beaucoup moins pour administrer le système.

Robarts évoque les difficultés des hommes politiques d'autrefois

TORONTO — Si les intellectuels de nos jours croient que le pays est divisé et en proie à des difficultés, ils devraient jeter un coup d'oeil dans les livres d'histoire pour prendre connaissance des problèmes auxquels ont dû faire face les hommes d'Etat d'autrefois, a déclaré lundi soir, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts.

Prenant la parole à une réunion de conservateurs à l'occasion du 150e anniversaire de sir John A. Macdonald, M. Robarts a rappelé que les problèmes de races, de religions, de politique et de géographie ont conduit le Canada au seuil de la guerre civile, mais que ces problèmes ont été réglés autour de la table de conférence.

"Il n'y a pas de problèmes qui ne sauraient trouver de solution dans le cadre de la Confédération," a déclaré le premier ministre ontarien. "Nous avons atteint un degré de prospérité et de compréhension auquel on ne rêvait même pas il y a 100 ans," a-t-il ajouté.

Parmi les auditeurs de M. Robarts, il y avait notamment le sénateur Wallace McCutcheon, le lieutenant - gouverneur Earl Rowe, M. George Drew, ancien haut commissaire au Royaume-Uni et l'ancien premier ministre, M. Leslie Frost, et des ministres du cabinet ontarien.

LE PRESIDENT DE LA COMM. DES LIBERATIONS CONDITIONNELLES :

Le public est mal protégé contre les criminels

WELLAND, Ontario — M. George Street, président de la Commission des libérations conditionnelles, a exprimé lundi l'opinion que le public ne semblait pas suffisamment protégé contre les criminels.

"La fin première de notre code pénal et de tout notre régime correctionnel est la protection du public, a-t-il dit au congrès annuel de la Big Brother Association, de Welland.

"A cause de la multiplication des crimes et des criminels il ne semble pas que cette fin soit bien efficacement réalisée".

La population du pays a augmenté de 13% de 1956 à 1961. Par contre celle des pénitenciers fédéraux a crû de 20% au cours de ce laps de temps.

"Le pourcentage de la multiplication des crimes et des criminels l'emporte de beaucoup sur l'accroissement de la population".

Les archives judiciaires démontrent qu'en 1960 et 1961, seulement 40% des crimes commis en chacune de ces années ont été résolus. En 1959, on a volé pour $23,000,000 d'objets et l'on n'en a retrouvé que pour $6,000,000.

FAIBLE PARTIE

"Ces quelques points ne représentent qu'une très petite partie de ce que coûte le crime au pays. Le prix en espèces et les pertes et les dégâts à la propriété ainsi que les blessures et les souffrances infligées à la population par suite du crime, sont énormes.

"Le public en général devrait prendre dans une plus large mesure conscience de ce problème et devrait rechercher une solution, du moins quelque amélioration de nos présentes méthodes.

"L'on ne saurait supprimer le crime mais on devrait le réduire au minimum et nous devrions être en état de faire mieux que nous n'avons fait dans le passé".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DESSINATEURS OU INGENIEURS EN ELECTRICITE

Pour bureau d'ingénieur-conseil. Expérience requise dans la distribution de pouvoir et éclairage commercial et industriel. Emploi permanent et à temps partiel.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1118, Le Devoir

DIRECTEUR GENERAL DEMANDE

SOCIETE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Qualités et expérience requises : administration, organisation, direction du personnel, rédaction. Candidat de langue française avec connaissances usuelles de la langue anglaise. Diplôme universitaire. De 35 à 45 ans de préférence.

Salaire d'officier supérieur pour candidat compétent ; bénéfices marginaux.

Donner "Curriculum Vitae" et expérience acquise ; indiquer salaire désiré. Réponses à l'adresse ci-dessous traitées avec la plus grande discrétion.

Case 1138, Le Devoir, Montréal

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hôpital de 500 lits

Un hôpital universitaire requiert les services d'un administrateur qualifié pour agir à titre de directeur général.

Toute offre de services sera considérée strictement confidentielle.

Adresser curriculum vitae complet d'ici le 27 janvier prochain à :

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

(Référence dossier No 65-12)

132 rue Saint-Jacques, Montréal 1

TRADUCTEUR

Une importante firme de produits pharmaceutiques recherche un traducteur pour son service français de diffusion auprès du corps médical.

Qualifications : Au moins 3 ans d'études universitaires (ou bacc.), connaissance parfaite du français, facilités de rédaction, excellente culture générale.

Ses fonctions consisteront à contribuer à la traduction des textes anglais de documentation et à leur adaptation française.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux non contributoires.

Veuillez envoyer curriculum vitae et renseignements généraux à :

Chef du personnel,
Smith Kline & French,
300, boul. Laurentien,
Montréal 9, Québec.

Pour une aubaine sur

Thunderbird — Galaxie — Ford
Falcon — Camion Ford

Maurice Vaillancourt, Ltée

2032 boul. Curé Labelle, Chomedey
FE. 4-5210



COURS du SOIR ou du SAMEDI APRES-MIDI

— CYCLE de JANVIER 1965 —

Conversation ANGLAISE

Programmes supérieurs et complets A TOUS LES NIVEAUX et cours spécialisés de perfectionnement.

Cours dirigés par des professeurs EXPERTS EN LINGUISTIQUE et dotés de toutes les nouvelles techniques mises au service de l'enseignement des langues.

Tests SANS FRAIS qui déterminent adéquatement le programme conforme aux connaissances actuelles de chaque candidat.

Etant donné que l'analyse des tests exige une étude consciencieuse, LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT ETRE FAITES IMMEDIATEMENT.

écoles faciles d'accès

ACADEMIE des HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES

Secrétariat : 2015, rue Drummond, Suite 401, 4ième étage

TEL. 849-9154 Inscriptions et tests : 11h. A.M. à 9h. P.M.



RONALD PETTIGREW
Auteur-fondateur

CONVERSATION ANGLAISE

RONALD ENGLISH SCHOOL

8030, rue Saint-Denis, Montréal

ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION

NOTRE MEILLEURE PUBLICITE : NOS ANCIENS ELEVES

IMPORTANT

Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.

On parle l'anglais Pettigrew au bureau, au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans le commerce, dans les affaires.

PROFESSEURS QUALIFIES DE LANGUE ANGLAISE

L'inscription se fait après l'exposé ou cours, de 8.00 à 9.00 p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir :

DÉMONSTRATIONS

LUNDI, 25 JANVIER
école secondaire "St-Stanislas", 1200 est, LAURIER
MARDI, 26 JANVIER
école "St-Vincent-Ferrier" 8135, rue DROLET
MERCREDI, 27 JANVIER
école secondaire "St-Marc", 3000 est, BEAUBIEN

Les instituteurs et les institutrices religieux ou laïques de la C.E.C.M., s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation.

RENSEIGNEMENTS : **DU. 8-0527**

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
132 ouest, rue St-Jacques
Chambre 813 — 849-2071

Gilles Ménard, C.A.
Comptables agréés
3310, ave Maplewood, appt 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptable agréé
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

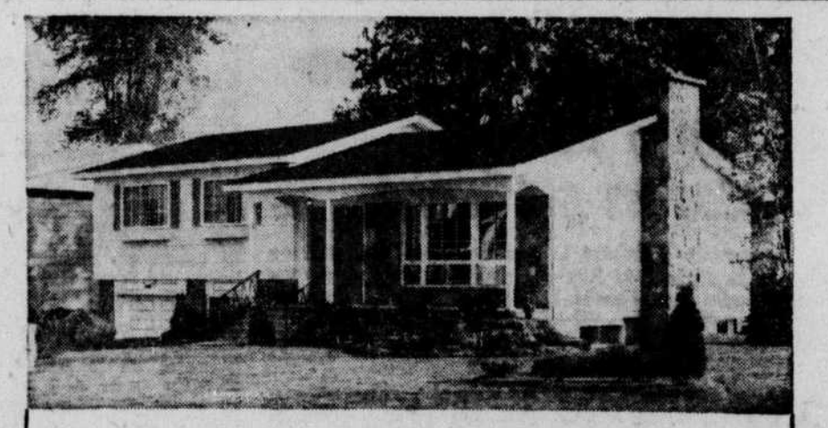
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — E.H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A.
Hensley, Bourgouin, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A.
Marcel Imbleau, C.A. — Benoît Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre David, C.A. — Réal Auger, C.A. — Emile Mallette, C.A.
Robert Garlépy, C.A. — Roland Frenette, C.A. — Gilles Lévesque, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Pierre Pharand, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emilien Gauthier, C.A.
Roland Lévesque, C.A. — Emile Fortin, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A.
Jean-Claude Lemay, C.A. — Roger Gélinas, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Conseils : M. Chartré, C.A., E. Beauvais, C.A., G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 842-4691



$143.89 par mois pour un six-pièces deluxe à loyer? Introuvable, voyons!

Avouez-le donc...

De nos jours, il n'est guère facile de se loger à bon compte et dans un cadre agréable. Et pourtant, vous pouvez acquérir *en pleine propriété* (plutôt que de louer temporairement) le six-pièces rêvé *plus* un vaste terrain de 8,000 pi. car. entièrement gazonné pour une mensualité totale de $143.89. Voyez le Grand Prix III ci-dessus: un versement initial modique suffit. Ensuite, le paiement mensuel comprend *tout:* hypothèque, intérêts, taxes diverses. Et votre argent est placé dans un immeuble dont la valeur à la revente est assurée.

Vous avez sûrement déjà entendu parler du Parc Laurier, le gagnant de la Médaille d'Or de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal. C'est la résidence idéale pour les familles actives, averties et prévoyantes.

Pour vos loisirs, le sport, l'éducation, le culte ou le magasinage, tout est déjà prévu et installé. L'espace et l'intimité sont respectés dans ce cadre boisé. (220,000 arbres additionnels viennent d'y être plantés depuis deux ans). Golf et piscines inclus, bien entendu.

Venez voir dès cette fin de semaine ou tout autre jour jusqu'à 8 hres 30 du soir. Traversez le pont vers la Rive Sud et prenez la Route 9 vers Candiac (à l'ouest de Laprairie). Arrêtez aux enseignes du Parc Laurier. Pour renseignements, appelez 659-5493.

Parc Laurier
La nouvelle résidence chic de Candiac

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MERCREDI 20 JANVIER 1965





Don de la France à l'U. de M.

Le gouvernement français a officiellement remis hier à l'université de Montréal une collection de films scientifiques, permettant ainsi aux administrateurs de l'université de doter la bibliothèque centrale de cette institution d'un Centre audio-visuel.

Le recteur de l'institution, Mgr Irénée Lussier, a remercié l'ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet, présent à la cérémonie, de ce don et lui a rendu hommage, à la veille de la rentrée du diplomate français dans son pays, de la collaboration fructueuse dont il s'est fait tantôt l'initiateur, tantôt l'instrument, entre la France et le Canada français depuis son entrée en fonction au Canada.

Dans un mot de remerciement, M. Bousquet a signalé qu'il avait placé sa mission diplomatique au Canada sous le signe justement de cette collaboration étroite entre le Canada français et la France.

Ce dont le Québec a le plus besoin, dit-il, c'est de former des hommes, de former des élites culturelles, scientifiques et techniques. C'est dans ce sens que la France a jugé bon encore récemment de créer une délégation permanente de l'ORTF à Montréal et de procurer une précieuse collection de films médicaux et scientifiques à l'université de Montréal.

De son côté, M. Lucien Piché, vice-recteur de l'université, a fait état de la grande valeur médicale et scientifique du don qui a été fait à l'université, grâce notamment à la collaboration apportée par l'attaché culturel de l'ambassade de France, M. Edmond Bernard.

Cette collection s'ajoute au matériel déjà imposant dont disposent les diverses facultés et la bibliothèque centrale. Désormais, le Centre audio-visuel permettra de classifier tout le matériel disponible — films et diapositives — tout en le conservant dans des conditions idéales d'entreposage.

La bibliothèque centrale de l'université de Montréal s'enrichit donc d'un instrument absolument essentiel aux méthodes modernes d'enseignement et de recherche. M. Piché a noté que l'université consacre de $500,000 à $600,000 annuellement pour compléter la bibliothèque. L'une des initiatives les plus marquantes ces derniers temps fut la décision de créer un fichier central classifiant les volumes de toutes les facultés et écoles rattachées à l'université.

M. Saulnier: le problème des grandes villes est devenu celui des transports en commun

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier devant les membres du Royal Automobile Club que si Montréal devait consacrer une plus grande partie du territoire du centre de la ville en autoroutes, rues et terrains de stationnement, cela constituerait à la longue un suicide économique.

Traitant de l'urbanisation et du transport, M. Saulnier a déclaré à ses auditeurs que le problème premier des grandes villes est devenu celui du mouvement des masses plutôt que celui de la circulation des véhicules.

M. Saulnier a expliqué que le centre-ville est coincé entre le fleuve et le Mont-Royal et que le terrain, dans ce secteur vital, plus que dans les autres villes, doit être préservé pour des fins productives.

En accord avec des principes, a dit M. Saulnier, nous nous sommes employés dès 1960 à définir les responsabilités respectives des gouvernements supérieurs et des villes en matière de transport public. Nous avons considéré comme une obligation municipale tout ce qui pouvait servir au transport en commun dans les limites de notre municipalité, et le premier projet, du moins le plus important, fut la mise en chantier du métro.

D'autre part, a poursuivi le président du comité exécutif, on a jugé qu'à l'intérieur des limites de la ville, les tronçons des grandes voies de circulation automobile, elles-mêmes parties intégrantes du réseau routier provincial, étaient une obligation du gouvernement du Québec.

M. Saulnier a dit que le gouvernement provincial, par l'entremise du premier ministre lui-même, a accepté ce point de vue pour le confirmer par la suite par des gestes concrets.

D'un autre côté, ajoute le président, nous avons reconnu, comme conséquence de nos propres responsabilités en matière de transport public, notre obligation de construire les voies d'accès à ces routes provinciales. Nous avons également reconnu que les grandes voies de communications intermédiaires à l'intérieur de la zone métropolitaine, justement à cause de leur double caractère régional et local sont une responsabilité de toute l'agglomération montréalaise. Cette responsabilité implique sous une forme ou sous une autre, un mise en commun des ressources de toute l'agglomération.

M. Saulnier affirme que cette mise en commun des ressources sera aussi nécessaire pour compléter le réseau initial du métro que Montréal a pris à sa charge et qui devra s'étendre dans toutes les parties de la région.

Enfin, poursuit M. Saulnier, le réseau de voies locales est jugé comme une responsabilité des municipalités concernées seulement, tout en étant conçu de façon à détourner toute circulation nuisible à la quiétude des quartiers résidentiels. Qu'il s'agisse de métro, d'autoroutes ou de voies locales, dit-il, le souci de l'efficacité doit se marier avec celui de l'esthétique et de l'humanisme. C'est là une application pratid'authentiques principes d'urbanisme.

M. Saulnier a dit à ses auditeurs que c'est cette conception d'ensemble qui a inspiré l'action des administrateurs de Montréal depuis 1960 et qui l'inspire d'avantage car déjà "nous avons pu nous rendre compte de quelques-uns de ses bienfaits".

Après avoir rappelé ce que Montréal a déjà fait dans le domaine du transport public et particulièrement dans le cas de la construction du métro, M. Saulnier affirme que, dans ce domaine, "on doit se féliciter d'avoir repris le temps perdu." Il faudra cependant prolonger cet embryon à tous les secteurs développés de la ville et de ses environs immédiats.

L'automobile n'a cependant pas été oubliée et en partant de l'ossature formée par le boulevard Métropolitain et l'Autoroute des Laurentides, sur laquelle repose la conception du réseau des autoroutes de la région métropolitaine de Montréal un programme de construction a été conçu avec l'aide des autorités supérieures qui fera qu'en 1970 il y aura sur l'île de Montréal près de 100 milles d'autoroute dont la moitié se situera dans le périmètre administratif de Montréal ou immédiatement à sa périphérie.

Pour donner une idée de la nature de ce réseau d'autoroutes, M. Saulnier a énuméré les parties qui sont en construction : boulevard Décarie, depuis le boulevard Métropolitain jusqu'au pont Champlain; la Montée St-Léonard, depuis le boulevard Métropolitain jusqu'au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine; le prolongement de la rue Université vers le pont Champlain, dont les plans d'exécution sont presque terminés; la transformation de la route 2-17 en voie aux accès limités; le prolongement de cette route au travers les cours Turcot, avec un raccordement au pont Mercier et un raccordement à l'autoroute Décarie; la transformation du chemin de la Côte-de-Liesse en voie aux accès limités.

A cette énumération s'ajoutera très bientôt l'autoroute de la rive nord qui prolongera le boulevard Métropolitain jusqu'à la rivière des Prairies et la construction de l'autoroute est-ouest qui raccordera le boulevard Décarie au pont-tunnel de Boucherville.

M. Saulnier a rappelé que le service d'urbanisme préparera pour 1966 un plan directeur de la région.

Ce plan sera avant tout un exposé des conditions dans la région ainsi que des suggestions quant aux différentes parties d'aménagement possibles. Le plan de transport fera partie d'un plan qui tiendra compte de l'ensemble des facteurs qui orientent le développement régional.

Dans le domaine du stationnement, dit M. Saulnier, nous concevons que la responsabilité de la ville qui accorde déjà une priorité au transport en commun, doit se limiter aux besoins essentiels. Si Montréal devait répondre et satisfaire à toutes les exigences des citoyens sur ce rapport, le résultat serait de contribuer par cette action à la déchéance non seulement du centre-ville, mais aussi de ses autres secteurs. C'est un **utopie** que de penser à trouver des places pour tous les automobilistes qui voudront garer leurs véhicules à chaque endroit où peuvent les amener leurs occupations ou leurs caprices.



Le Comité France-Amérique de Montréal offrait hier soir une réception d'adieu à l'ambassadeur de France, M. Raymond-Charles Bousquet, qui quitte son poste dans quelques jours. A cette occasion, le sénateur Thomas Vien a prononcé une allocution au cours de laquelle il a rendu un vibrant hommage au diplomate, soulignant l'oeuvre accomplie par celui-ci dans l'établissement de liens plus étroits entre la France et le Canada. Ci-haut, de gauche à droite : le sénateur Vien, M. Bousquet, M. Jean Chapdeleine, délégué général du Québec à Paris, M. Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal. (Photo Le Devoir)

M. Cliche aux professeurs de Laval:

La forêt doit contribuer au progrès de l'économie rurale

QUEBEC. (DNC) — "Nous ne reculons pas un demi-siècle en arrière lorsque nous mettons la forêt à contribution dans le relèvement de l'économie rurale", a déclaré, hier, le ministre des terres et forêts au cours d'un banquet en l'honneur des lauréats de l'ordre du mérite forestier. Ce banquet couronnait également le congrès de l'association forestière du Québec.

M. Lucien Cliche a profité de l'occasion pour répondre aux deux professeurs de Laval qui, la semaine dernière, avaient dénoncé la politique d'intégration de la forêt à l'agriculture.

"L'aménagement de nos réserves forestières, a dit le ministre, implique des exigences sociales auxquelles nous devons nous soumettre si nous voulons que la forêt bénéficie à toute la population. Lorsque les colons et les cultivateurs, par exemple, vendent, à un prix raisonnable le bois à pâte qu'ils ont coupé sur leur terre, ils le font en vertu d'un droit que personne ne devrait leur contester. Chacun occupe, selon sa position, un rôle bien déterminé dans l'économie du Québec. Nous avons pris des mesures, au ministère, afin de favoriser une plus grande participation de la population du milieu rural à l'activité forestière. Au cours de l'année, par exemple, les syndicats forestiers vont couper plus de 90 millions de pieds de bois et plus de 60 mille cordes de bois à pâte".

Le ministre a précisé que la politique forestière du Québec tendait à assurer une double sécurité : pour l'industrie, sécurité d'approvisionnement en matière première; pour la population, sécurité d'emploi et de revenus.

"Si nous voulons attirer, chez nous, dit-il, de nouvelles industries, cela exige que nous soyons en mesure de donner, à ces entreprises, une sécurité d'approvisionnement suffisante en matière première. C'est dans l'intérêt, ni de la population, ni de l'industriel, d'investir des capitaux au hasard. La politique du ministère, a-t-il précisé, sur ce point reste ferme. Il n'est pas question de compromettre, d'aucune façon, l'avenir de la grande industrie forestière, au Québec. Elle occupe, dans l'économie de notre province, une place extrêmement importante. Nous ne pouvons nous permettre de freiner, ou même de ralentir, son expansion, par des réglementations de travail qui lui seraient préjudiciables.

"Cela ne veut pas dire, a-t-il ajouté, que l'industrie a tous les droits. Il n'est pas question, en revanche, de négliger les droits indiscutables que nous reconnaissons aux colons et aux cultivateurs qui vivent dans des paroisses ou des villages situés à la lisière de la forêt. A eux aussi nous devons garantir une certaine sécurité."

Les lauréats de l'ordre forestier sont : M. Robert Raynault, proclamé grand officier de l'ordre; Rolland Chabot et Gérard Pépin, tous deux de Warwick, et André Meunier, médailles d'argent, section agriculteurs; Athanase Hamel, St-Joachim de Courval, Rosario Lépine, Ste-Hélène de Bagot, Bruno Fournier, St-Rosaire, Lucien Hébert, Wickham, Jean-Paul Vincent, Ste-Séraphine, Eugène Vincent, Compton, René Carbonneau, Coaticook, médailles de bronze, section agriculteurs. Dans la section des non-agriculteurs, médailles d'argent à Conrad Jutras, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Henri Cloutier, de St-Rosaire, Rolland Pariseau, de Victoriaville; et médailles de bronze à Joseph Kotrly, Montréal, K. B. Jenkes, Johnville, Aimé Leblanc, St-Cyrille de Drummond, Georges-Emile Belisle, Roxton Falls, Luc Gauthier, Acton Vale, Bernard Lanctôt, Montréal.

L'UCC : enquête

De son côté l'union catholique des cultivateurs entend toujours demander au gouvernement provincial d'instituer une commission d'enquête sur toute la question forestière du Québec.

M. Léopold Lévesque, directeur du service forestier de l'UCC, a rappelé ce projet, hier, devant les délégués au cinquième congrès quinquennal de l'Association forestière québécoise.

Il a dit que cette commission d'enquête s'impose afin que l'on puisse avoir en mains toutes les données des problèmes forestiers du Québec et pour leur apporter ensuite des solutions.

M. Victor Morin, directeur-adjoint du service, a déclaré, pour sa part, que le jour où tous les organismes intéressés à la forêt auront "assez de colonne vertébrale pour être objectifs et coopérer ensemble, il s'effectuera nécessairement dans le domaine forestier un nettoyage tel qu'on en a vu dans l'éducation et l'électricité".

Il a souligné que la politique forestière de l'UCC n'a d'autre but que celui de rétablir l'équilibre entre l'économie rurale et l'économie urbaine.

M. Morin a reproché à l'industrie des pâtes et papier de préconiser une politique de "statu quo" dans le domaine forestier et de maintenir dans les postes de commande des divers organismes forestiers des représentants qui savent faire admettre ses idées.

C'est par suite de cette situation, a-t-il dit, que la puissante industrie papetière québécoise a réussi jusqu'à aujourd'hui à influencer le gouvernement dans la préparation des législations touchant le domaine forestier.

Coopératives

Par ailleurs, M. James G. MacLeod, vice-président des opérations forestières à la Consolidated Paper Corporation, a suggéré aux cultivateurs de former des groupements représentatifs qui s'occuperaient de la coupe du bois à l'échelle des paroisses ou des cantons.

La formation de ces groupements permettrait l'achat d'une machinerie moderne dont le coût prohibitif est hors de la portée des individus travaillant seuls.

M. MacLeod s'est dit convaincu que ces groupements constituent la seule solution aux problèmes qui confrontent les propriétaires de lots boisés.

Accident rare dans une salle de chirurgie

TORONTO — Une dame de Clarkson, Ontario, âgée de 46 ans, repose dans un état critique à l'hôpital à la suite de l'explosion de l'équipement d'anesthésie au moment où elle subissait une intervention chirurgicale. Les enquêteurs se sont rendus à l'hôpital St. Michael pour déterminer les causes de cet accident inusité.

Place des Arts: l'Equity accepte la médiation suggérée par Boucher

par Gilles LESAGE

Le conflit de juridiction syndicale à la Place des arts sera fort probablement soumis ces jours-ci à un médiateur agréé par les deux syndicats rivaux.

Le représentant canadien de l'Actors' Equity Association a en effet fait parvenir hier, en fin d'après-midi, au président de l'Union des artistes de Montréal, un télégramme dans lequel il dit que l'Equity a toujours été en faveur de la conciliation et qu'il est prêt à mettre ce principe en action.

La condition posée par M. Larry McCance était que l'entente intervenue le 14 décembre dernier entre la Régie de la Place des arts et l'UDA, et accordant à cette dernière la juridiction sur les artistes, continue à faire l'objet d'une injonction intérimaire de la Cour supérieure interdisant aux deux parties de la mettre en application.

L'annonce de l'acceptation du principe de la médiation est survenue à la suite de deux jours de débats relatifs à la requête d'injonction interlocutoire réclamée par l'Actors' Equity. L'injonction intérimaire devant se terminer à quatre heures hier après-midi ,le procureur du syndicat américain a demandé au juge François Auclair d'interrompre l'audience, peu avant la fin de l'injonction.

Quelques minutes plus tard, Me Philippe Cutler revenait devant le tribunal pour faire état du télégramme de M. McCance, portant que ses clients ne voyaient aucun obstacle à la médiation proposée par l'UDA. Il ajoute que toutes les parties impliquées dans le conflit qui dure depuis près de deux ans tenteraient de se mettre d'accord, avec l'aide d'une tierce personne, sur le choix d'un médiateur.

M. Cutler a demandé en conséquence que l'audition des débats soit ajournée au premier mars prochain, et que l'injonction intérimaire soit elle-même prolongée jusqu'au deux mars, à quatre heures de l'après-midi.

Le procureur de l'UDA, M. Marc Lapointe, ne s'étant pas opposé à ces deux requêtes, le juge François Auclair les a agréées. Il ajouta que les parties en cause ne s'étaient pas jusqu'ici porté de "coup fatal" et qu'il serait peut-être dès lors plus facile de trouver une solution acceptable au moyen de la conciliation.

Dans sa communication à M. Pierre Boucher, président de l'UDA, M. McCance dit que, dans l'esprit de l'Equity, le médiateur devrait rechercher tous les faits pertinents et avoir les pleins pouvoirs pour convoquer des témoins. Il devrait de plus rendre publiques ses conclusions, sans faire de commentaires ou de recommandations. Ses termes de référence seraient déterminés lors de la première réunion des parties en cause avec une tierce personne .

Vendredi dernier, en proposant à l'Equity de recourir à la médiation, l'Union des artistes avait suggéré l'une des personnes suivantes comme médiateur : le juge François Chevalier, de Hull, MM. Maxwell Cohen, Carl Goldenberg, Frank Scott ou H.D. Woods, tous de Montréal. Aucune de ces personnes n'a toutefois été pressentie officiellement.

M. McCance dit qu'il ne sait pas si ces personnes seraient disponibles; il est convaincu que plusieurs autres personnes distinguées dans le Québec pourraient agir comme médiateur acceptable par les deux parties.

En matinée, à la reprise des débats, le président de la Régie a donné lecture d'un extrait du procès-verbal de la réunion du 13 novembre dernier des administrateurs de la Régie. Il y est dit que M. Jean-Louis Roux a fait rapport au sujet du problème syndical, et que la question de reconnaissance devant être accordée à l'UDA — basée sur un document signé par M. Pierre Laporte le 11 septembre 1963 — est un fait accompli. M. François Mercier n'a toutefois pu préciser à quel moment cette question était devenue un "fait accompli". Vers le 20 novembre, M. McCance a été mis au courant de l'attitude de la Régie.

Un peu plus tard, au moment où M. Lapointe contre-interrogeait un témoin appelé par M. Cutler, ce dernier s'opposa à une question, ajoutant qu'il n'existait qu'une seule Actors' Equity Association.

L'imprésario Samuel Gesser (qui, avec Canadian Concerts and Artists, présente environ 40 p.c. des spectacles de la Place des arts), a révélé que pour la saison 65-66 il a réservé environ soixante soirées, et qu'habituellement, à cette période-ci, 70 pour cent de ses contrats sont signés pour la saison suivante. Cette année, il n'en a encore signé aucun. Il a ajouté, en réponse à M. Cutler, que son peu d'empressement était dû à la crainte des agences new-yorkaises, en raison du conflit syndical.

Les abstentions dans Saint-Maurice: 52 p.c.; dans Terrebonne: 67 p.c.

Seulement 33 p.c. des 64,000 électeurs inscrits sur les listes du comté de Terrebonne se sont prévalus de leur droit de vote alors que dans Saint-Maurice, quelque 48 p.c. des électeurs se sont acquittés de leur devoir de citoyen aux élections partielles de lundi.

Les résultats définitifs sont les suivants :

Terrebonne : (330 bureaux de votation) Denis Hardy, libéral, 21,162 voix, Lucien Dulude, indépendant-séparatiste, 1,558. M. Dulude a donc perdu son cautionnement.

St-Maurice : (182 bureaux de votation) Jean-Guy Trépanier, libéral, 14,723 voix, Bernard Ducharme, indépendant, 2,424 et Henri Paquet, indépendant, 177. Les deux indépendants ont aussi perdu leur cautionnement.

En 1962, M. René Hamel, maintenant juge, avait obtenu dans Saint-Maurice 15,684 votes contre 12,460 pour son adversaire de l'Union nationale. Dans Terrebonne, M. Lionel Bertrand, récemment nommé conseiller législatif, avait recueilli 26,901 votes contre 18,713 pour son adversaire de l'Union nationale.

La position des partis politiques à l'Assemblée législative se lit maintenant comme suit : libéraux: 64, Union nationale: 30, indépendant: 1.

Travaux de sondage pour la construction du monument Paris - Montréal

Les travaux de sondage en vue de la construction d'un monument aux fondateurs de Ville-Marie sur l'emplacement de l'exposition par les villes de Montréal et de Paris débuteront sans tarder.

Le comité exécutif a autorisé hier le service des travaux publics à dépenser la somme de $15,500 à cette fin.

Le monument reposera dans le lit du fleuve, à proximité de l'île Ronde, et les travaux de sondage seront effectués à l'extrémité est de cette île.

Collège Sainte-Marie

COURS du SOIR pour ADULTES

en

SCIENCES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIE et PSYCHOLOGIE

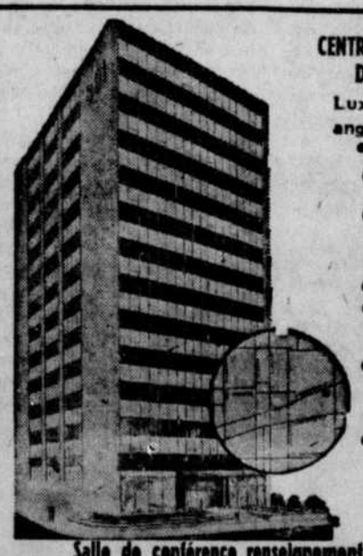
— Religions et athéisme
— Questions d'actualité religieuse
— Commentaire de la Bible
— Preuves de l'existence de Dieu
— Teilhard de Chardin
— Jean-Paul Sartre et l'engagement sans Dieu
— Histoire de la philosophie moderne
— Psychologie de l'adolescent
— Psychologie de la personnalité
— Psychopathologie de la personnalité
— Dynamique de groupe

On peut s'inscrire à l'une ou l'autre de ces onze séries de cours.

Demandez un prospectus

LES COURS DU GESÙ

1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611



CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTREAL

Luxueux bureaux angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITUE A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISE
- 15 ETAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE professionnel GRATUIT DE PLANIFICATION
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Salle de conférence renseignements : 527-2496

— OUI — L'hiver aussi —

Nous installons les

GOUTTIERES

(ho-do)

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

jusqu'au 27 janvier

Vente annuelle avant inventaire

à

La Centrale du Livre, Inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal

Nous ne faisons pas 80% d'escompte ni même 40%, car tous nos prix ont déjà été baissés et nous n'avons pas de livres invendables à vous proposer.

20% d'escompte

sur des prix déjà baissés

pour achats au comptant seulement

Quand vous aurez comparé nos prix même si vous n'obtenez que 20% d'escompte, vous conviendrez, vous aussi, que

ce qui compte
ce n'est pas l'escompte
C'est le prix que vous payez

EDITORIAL

Marché commun de l'auto

Les commentaires sur l'accord Johnson-Pearson, que l'on qualifie de marché commun nord-américain de l'automobile, sont presque tous fort prudents, en dépit des avantages économiques que cette entente doit apporter au Canada. M. Lesage, rentrant de vacances au cours desquelles il a rencontré M. Pearson, a manifesté un optimisme fort réservé quant aux résultats de l'accord commercial: après avoir dit que cette mesure peut être très avantageuse pour le Canada et pour le Québec, il a ajouté que "ceci pourrait amener une expansion très rapide dans le domaine de la construction des autos et amener d'autres industries à s'établir au Québec"; il voit donc là de grandes possibilités, mais le tout est au conditionnel.

Puisque ce sont les autorités canadiennes qui ont pris l'initiative de cette négociation avec les producteurs d'automobiles, et ont obtenu apparemment des concessions importantes, ces réactions peuvent paraître d'une excessive timidité. C'est qu'au fond, l'entreprise comporte encore plusieurs inconnues.

•

Au premier abord, il s'agit d'un succès de belle envergure. Le gouvernement canadien voulait accentuer l'autonomie de l'industrie automobile canadienne, qui est largement composée de filiales de sociétés étatsuniennes. Or on évite les risques de représailles que comportaient les projets originaux d'Ottawa, et les résultats économiques visés, soit l'augmentation de la production canadienne et de l'emploi au pays, et aussi une amélioration de la balance commerciale sont obtenues d'une manière qui paraît souple et efficace.

La suppression des barrières tarifaires que comporte cet accord n'est pas purement et simplement une mesure de libre échange où le partenaire le plus faible serait écrasé par le plus gros; car le projet est assorti de garanties et de conditions propres à assurer les gains que souhaite le Canada. En somme, non seulement la production canadienne est protégée, mais en plus des progrès que devrait lui assurer la suppression d'un tarif moyen de l'ordre de 15% qui alourdissait le coût de revient de cette industrie au Canada, les grands producteurs s'engagent à augmenter du tiers l'importance de leurs filiales canadiennes, ce qui promet deux résultats majeurs : la création de 60,000 nouveaux emplois au pays, et l'allégement graduel jusqu'à l'élimination complète de notre déficit commercial annuel d'environ $500 millions dans cette industrie.

Le terme de marché commun ne paraît pas trop ambitieux puisque la production doit être réorganisée, rendue plus économique par la spécialisation des usines dans la fabrication d'un nombre moins considérable de modèles de voitures, et que de larges zones du marché étatsunien s'ouvriront à la production canadienne, de telle sorte que les importations et exportations d'automobiles entre les deux pays finiraient par s'équilibrer.

•

Si devant ce marché si prometteur, les applaudissements demeurent mesurés, c'est d'abord parce que l'accord annoncé entre les deux chefs de gouvernement a encore des obstacles à vaincre, notamment la ratification par un Congrès qui comporte toujours des éléments protectionnistes et des groupes de pression influents, et ensuite les difficultés et les contre-coups qui peuvent surgir de la part des autres pays producteurs qui contestent la compatibilité de cet accord avec les engagements que nos voisins et nous-mêmes avons déjà assumés dans le cadre du GATT.

Mais ce n'est pas le seul point d'interrogation. On peut se demander pour quel motif les Etats-Unis acceptent ce marché qui devrait leur paraître aussi défavorable pour leur industrie qu'il est avantageux pour nous. Les Etats-Unis ont de graves problèmes à résoudre pour équilibrer leurs paiements internationaux, et la correction de notre déficit commercial réduit d'autant leur surplus. Il est vrai que dans la mesure où nos déficits antérieurs ont été comblés par l'importation de capitaux américains, une compensation analogue s'établissait déjà. Mais l'ancienne manière pouvait être d'autant plus attrayante pour les Etats-Unis qu'elle nous semblait dangereuse pour l'indépendance économique du Canada, puisqu'elle impliquait une hypothèque croissante sur nos richesses et une expropriation graduelle de notre patrimoine national.

•

L'explication relève peut-être à la fois d'un souci de plus grande efficacité pour la puissante industrie de l'automobile à l'échelle d'un marché plus étendu, et aussi de motifs d'ordre politique. Dans la complexité actuelle du rôle international des Etats-Unis, tant au plan économique que politique, le président Johnson a peut-être jugé le moment venu de régler des griefs du Canada afin d'améliorer les relations des deux pays et d'obtenir l'appui d'Ottawa dans les importantes négociations déjà amorcées avec le marché commun de l'Europe et l'ensemble du GATT.

En mettant les choses au mieux, il nous reste un autre motif de préoccupation ou d'inquiétude. C'est que les avantages économiques que nous vaudra une plus étroite association commerciale avec nos voisins, dans l'automobile et éventuellement dans d'autres domaines industriels, peuvent entraîner pour le Canada une perte d'autonomie ou de substance politique. Cela pourrait se faire insensiblement sans que les apparences extérieures de souveraineté soient modifiées, mais avec le danger d'une certaine satellisation ou vassalisation industrielles. Car dans cette association, les deux partenaires sont trop inégaux pour que le plus faible ne soit pas en péril.

D'autre part, nous n'avons guère le choix, car nous sommes impuissants à engager la lutte avec nos seules forces dans la jungle du commerce international. Il nous faut un fort allié que la géographie nous impose. C'est dans le contexte du monde moderne que le Canada doit obligatoirement s'engager et progresser. C'est sur une plus grande spécialisation de production et sur la vitalité et l'harmonie de son entité politique fédérative et de sa dualité culturelle qu'il doit compter pour affronter les risques de notre temps.

Paul SAURIOL



"Vous avez été choisis pour former la brigade anti-bruit"

LA CRISE DU STERLING ET L'ECONOMIE ANGLAISE

— I —

Le prix d'un malentendu

par Alain JACOB

Londres, 11 janvier. — On demeure confondu devant l'ampleur du malentendu qui sépare aujourd'hui la City du gouvernement britannique. La crise de confiance entre les milieux financiers londoniens et le cabinet travailliste est telle actuellement que les mécanismes les plus classiques semblent ne plus répondre aux commandes de M. Wilson et de son chancelier de l'Echiquier. Les remèdes les plus énergiques, de la hausse du taux de l'escompte au prêt exceptionnel de 3 milliards de dollars consenti par les banques centrales étrangères, n'ont pu encore enrayer l'infection. Le premier ministre reste apparemment sans prise réelle sur une situation lourde de menaces.

Tel le voyageur égaré au milieu des sables mouvants, chaque geste qu'il tente pour sortir de ce mauvais pas ne fait qu'aggraver le danger qui l'entoure.

Il est d'autant plus surprenant qu'on en soit arrivé là que la City, précisément, a dans une large mesure "joué" la victoire du leader travailliste aux dernières élections générales. Disons pour être plus exact qu'une bonne partie des milieux financiers britanniques, un peu déçus par la gestion de M. Maudling (personne n'ignorait, en particulier, le déficit croissant de la balance des paiements), ont sincèrement voulu donner sa chance à M. Wilson. Celui-ci, en définitive, n'avait-il pas la réputation du "fort en thème", de l'"incollable" à qui ses connaissances en matière économique permettaient de se gausser constamment de Sir Alec.

Un éditorial de l'**Economist**, la semaine qui précède les élections, confirme que dans les grands immeubles ultra-modernes où se manipulent quotidiennement des millions de livres sterling on est honnêtement disposé à tenter une expérience de rajeunissement sous la direction d'un technicien averti à qui l'on pardonne en somme d'être travailliste.

Que se passe-t-il ensuite ? Rien qui puisse soudain dresser les capitalistes britanniques contre une politique trop nettement socialiste. Les choix de M. Wilson sont au contraire très prudents. Mais les fonctionnaires des finances et de la Banque d'Angleterre lui exposent, immédiatement après son installation à Downing Street, une situation plus grave encore qu'il ne l'imaginait et ajoutent, parmi les conclusions de leur analyse, qu'une dévaluation pourrait être une mesure appropriée. Ils ne la recommandent pas mais estiment qu'elle est concevable. Le premier ministre, cependant, ne veut pas en entendre parler. A aucun prix le gouvernement travailliste ne doit faire figure de "bradeur" de la monnaie nationale. La défense de la livre reçoit donc priorité absolue. M. Wilson pense être d'autant mieux fondé à choisir cette orientation que son chancelier de l'Echiquier a eu des contacts avant même les élections avec les grandes banques centrales étrangères. Ces dernières, interrogées, ont fait savoir qu'elles aideraient aussi bien un cabinet Labour que tory à soutenir le sterling.

Où les choses se gâtent

Reste donc à porter remède par des moyens non monétaires, aux maux les plus pressants. C'est à ce point que les choses, très vite, commencent à se gâter. Le 26 octobre MM. Callaghan et George Brown annoncent, entre autres mesures, l'établissement d'une surtaxe de 15% sur la plupart des importations. Dans les jours qui suivent, les premiers fonds en sterling commencent à quitter Londres (1). Pourquoi ? Les 15%, après tout, étaient une mesure orthodoxe et qui présentait, tout bien pesé, plus d'avantages que d'inconvénients pour les hommes d'affaires britanniques. C'est la manière dont elle est décidée qui porte aussitôt atteinte au crédit de M. Wilson. Aux quartiers généraux du GATT et de l'AELE on s'attendait si bien à des surtaxes aux importations britanniques que des dossiers avaient été préparés pour en discuter avec le nouveau gouvernement aussitôt après les élections. Mais aucune initiative n'est prise à Whitehall pour lancer ces consultations avant d'agir. Cette maladresse indispose les milieux financiers internationaux à l'égard de la nouvelle équipe. A Genève on manifeste bruyamment sa mauvaise humeur — et aussi à Londres — où ce premier faux pas fait mal augurer de l'avenir et incite à prendre ses précautions.

Le préjugé favorable accordé à M. Wilson tend ainsi à disparaître moins de quinze jours après les élections. Le mince capital de confiance dont disposait encore le cabinet travailliste auprès de la City est rapidement consommé, et au-delà, par une autre fausse manoeuvre psychologique. Le 11 novembre M. Callaghan présente au Parlement un budget complémentaire d'automne, lui aussi très orthodoxe, très sage en définitive.

L'annonce d'une réforme fiscale sous forme de création d'impôts sur les plus-values du capital et les bénéfices des sociétés n'est pas même une surprise : ces projets figuraient en toutes lettres dans le manifeste électoral du Labour. Seulement le chancelier de l'Echiquier se livre dans les jours qui suivent à un numéro de **strip-tease** fiscal — l'expression est du **Daily Telegraph** — qui provoque de croissantes inquiétudes. Le voile levé sur une partie des intentions gouvernementales, les rumeurs les plus fantastiques circulent sur ce qui demeure encore caché. Qui sera touché par les nouveaux impôts ? A quel taux ? Les revenus de titres détenus par certaines formes de holding ne seront-ils pas taxés deux fois ? Tantôt M. Callaghan répond, tantôt il explique avec sincérité qu'il n'a pas encore entièrement arrêté ses projets. Ses interlocuteurs scrutent l'entourage du ministre et du chef du gouvernement, se laissant dire que certains des conseillers du cabinet — deux brillants économistes d'origine hongroise, MM. Balogh et Kaldor, notamment — sont en réalité de dangereux révolutionnaires. Dans l'incertitude, en tout cas, la City adopte vis-à-vis de Whitehall une attitude de plus en plus défensive, de moins en moins coopérative.

Un Waterloo pour le cabinet

La spéculation entre-temps a contraint la Banque d'Angleterre à puiser dans ses réserves pour racheter à un cours décent les livres sterling dont on cherche de plus en plus à se débarrasser à Londres aussi bien que sur les places étrangères. A plusieurs reprises le gouverneur de la Banque, lord Cromer, suggère au gouvernement de relever le taux de l'escompte afin de provoquer un retour de capitaux vers Londres. Mais M. Wilson répugne manifestement à une mesure aussi ouvertement déflationniste, qui rappellerait fâcheusement le souvenir de M. Selwyn Lloyd. Force lui est bien toutefois de s'y résoudre lorsque la Banque d'Angleterre débourse, dans la seule journée du vendredi 20 novembre, plus de 20 millions de livres sur ses réserves.

La hausse de 5 à 7 p.c. du taux de l'escompte est annoncée le lundi 23, à 10 heures du matin. Hélas! la City accepte mal qu'on bouleverse ses habitudes. Une telle mesure est d'ordinaire prise un jeudi. Ce lundi matin le porte-parole du gouvernement a presque des difficultés à se faire entendre à la Bourse. On parle de "gestes de panique", venus trop tard d'ailleurs pour être efficaces.

En fait, c'est bien un Waterloo pour le cabinet. La hausse du taux de l'escompte, interprétée de la sorte, fait plus de mal que de bien et, dès le lendemain, la Banque d'Angleterre doit puiser plus encore dans ses réserves—35 millions de livres, dit-on, le 24 — pour soutenir une monnaie en voie d'effondrement.

A la conférence qui réunit chaque matin les principaux banquiers de la City, le gouvernement est jugé avec sévérité. Le sentiment prévaut, à tort ou à raison, que les ministres n'ont pas en main les commandes de l'appareil financier national. C'est une crise de confiance pure et simple, et toutes les assurances données par Downing Street restent sans le moindre effet.

Il ne faut rien de moins que l'opération de sauvetage international, sans précédent, du 25 novembre, le prêt de 3 milliards de dollars, pour donner un coup d'arrêt à la spéculation. On l'a dit et on le répète à l'envi, c'est une arme de dissuasion à effet d'abord psychologique. Elle est destinée à montrer que les grandes monnaies occidentales — et singulièrement le dollar — sont solidaires de la livre, que les banques centrales des pays occidentaux sont fermement au côté de la Banque d'Angleterre, qui n'aura pas même à utiliser en fait les crédits qui lui sont ainsi consentis.

Est-ce tout à fait exact? A première vue la livre se raffermit un peu. Les chiffres de la balance commerciale de novembre, publiés vers la mi-décembre, ne sont pas très favorables. Mais la crise monétaire n'occupe plus avec la même constance la première page des journaux. La pause de Noël, à Londres comme à New York, est d'ailleurs en vue et l'on espère que, dotée désormais d'un puissant matelas protecteur, la monnaie britannique attaquera sous de meilleurs auspices l'année nouvelle.

A y regarder de plus près on s'aperçoit que la confiance n'est retablie dans la City ni à l'égard du gouvernement ni à l'égard de la livre — que la Banque d'Angleterre continue de soutenir artificiellement à grands frais.

Réveillée des fêtes de fin d'année, la Grande-Bretagne s'aperçoit aujourd'hui qu'une large partie des 3 milliards de dollars qui lui ont été prêtés le 25 novembre — un tiers, selon certaines estimations — a déjà été engagée dans une défense à terme du sterling. C'est un pari considérable pour la Banque d'Angleterre et dont l'issue, attendue avec quelque inquiétude, ne sera connue que dans le courant de février.

Prochain article:

UN PARI CONSIDERABLE

(1) Une certaine spéculation "préélectorale" avait déjà eu lieu dès la fin de l'été, mais on s'accorde à distinguer assez nettement ce mouvement des sorties massives qui commencent à la fin d'octobre.

"LE MONDE"

BLOCS NOTES

Etats-Unis : la véritable ère Johnson commence

C'est aujourd'hui que le président Lyndon Baines Johnson va assumer officiellement la présidence des Etats-Unis au cours de la traditionnelle cérémonie de "l'inauguration" qui se déroulera à 12 heures. La véritable présidence Johnson va commencer : depuis le tragique 22 novembre 1963, Johnson avait en effet dû se comporter principalement comme l'héritier du défunt président Kennedy ; la politique qu'il défendait, il ne l'avait pas conçue même s'il y adhérait ; les collaborateurs qu'il héritait à la Maison Blanche, il ne les avait point choisis et d'ailleurs il s'en est progressivement défait.

Les Etats-Unis auront officiellement, à partir d'aujourd'hui, leur 36e président, celui qui a été élu avec la majorité la plus considérable et qui, plus que tout autre avant lui, a été l'élu de la nation entière, six Etats seulement lui ayant échappé sur 50. Quelle politique leur proposera-t-il? Le message sur l'état de l'Union en a donné une bonne idée. Il va s'agir d'une politique de prudence, de progrès et de sécurité et d'une politique dominée par les problèmes intérieurs. Plusieurs des idées de Kennedy sont retenues, un ton ou deux en-dessous ; il n'y aura pas à cet égard de solution de continuité mais le style aura changé radicalement.

Déjà, la presse américaine a abondamment souligné le changement de ton et de climat à la Maison Blanche de même que la discrète méfiance de Johnson envers les journalistes qu'il traite avec d'autant plus de bonhomie et de cordialité qu'il leur livre moins de renseignements. Mais il y a plus : un certain panache, un certain brio, une générosité d'accent qui caractérisaient la présidence de Kennedy ont disparu, de même qu'un souci dominant de la politique étrangère. Les partisans les plus enthousiastes de Johnson en conviennent, mais ajoutent : "Ce sera moins brillant mais plus solide".

"Congressman" et tacticien

Il faut reconnaître que Johnson a assuré avec bonheur et efficacité la période transitoire de novembre 63 jusqu'à ces jours derniers. Politicien au moins autant qu'homme politique, parfaitement rompu à toutes les habitudes de la vie parlementaire américaine, congressman dans l'âme infiniment plus que Kennedy, connaissant les lois non-écrites du Congrès ainsi que les grandes et les petites faiblesses du milieu, Johnson saura probablement réussir là où souvent aurait échoué l'ancien président : ses objectifs seront plus modestes, ses victoires moins brillantes mais il les aura remportés. Déjà, d'ailleurs, Johnson a su faire accepter par le Congrès des projets de loi (droits civiques, réduction des impôts) qui, présentés par Kennedy, avaient provoqué de vives résistances.

L'inauguration du mandat de Johnson marque aussi la fin du règne éphémère des "egg heads", ces brillants universitaires que Kennedy avait recrutés par dizaines pour en faire soit ses collaborateurs immédiats, soit de très hauts fonctionnaires, soit des ambassadeurs, ou encore dont il avait fait ses conseillers officieux. Il faut convenir que les résultats obtenus par cette équipe ont été fort décevants, particulièrement en matière de politique étrangère. Peut-être les résultats concrets du régime Johnson sur le plan intérieur (qui a ses prédilections) comme sur le plan international seront-ils en définitive plus nombreux et plus satisfaisants que ceux du régime Kennedy. Au démocrate libéral, brillant, généreux, succède un démocrate prudent, prosaïque, un tantinet conservateur, qui suscite moins que le premier l'élan ou la ferveur du peuple américain mais qui, profondément, en est sans doute plus proche.

Les objectifs majeurs sont les mêmes : progrès social, lutte à la pauvreté, sécurité sociale accrue, consolidation des droits civiques des Noirs, recherche de la paix et du désarmement, fermeté mais prudence en face du monde communiste, etc.

On ne peut toutefois s'empêcher de constater une grande différence de ton et d'accent ni de penser que l'Amérique de Johnson n'aura pas pour le monde le visage qu'elle eut un moment sous Kennedy, n'y éveillera ni les mêmes échos, ni le même espoir.

•

Relance du problème allemand

Rencontre Erhard-DeGaulle à Rambouillet, rencontre Wilson-Erhard à Bonn dans quelques jours, puis rencontre Wilson-Johnson début février, **en attendant une rencontre DeGaulle-Wilson : calendrier chargé pour les dirigeants occidentaux qui ont force problèmes à résoudre pour consolider la très fragile unité atlantique ou ce qui en subsiste.**

Au premier rang de ces problèmes, réapparaît la question allemande. Au Bundestag comme dans la presse et, plus généralement, dans l'opinion allemande, on a en effet recommencé à parler de la réunification de l'Allemagne dans des termes qui marquent une irritation croissante moins envers l'Union soviétique qu'à l'endroit des alliés occidentaux. Ceux-ci sont accusés de se résigner à la division du pays, voire de s'en accommoder aisément sinon d'en souhaiter secrètement le maintien. Bonn s'inquiète d'autre part du développement des relations économiques et des échanges de missions culturelles de la France et du Royaume-Uni avec la République démocratique allemande ou Allemagne de l'Est. Aussi, le gouvernement de M. Erhard souhaite-t-il vivement, surtout à quelques mois de l'élection générale, que les alliés occidentaux reprennent l'initiative et proposent à Moscou une nouvelle formule propre à assurer la réunification. Personne ne se fait d'illusion sur la proximité de l'événement qui n'est concevable au mieux — et à moins d'un retournement dramatique de la situation — qu'en termes d'années.

Il ne manque pas de voix d'ailleurs en République fédérale pour estimer que Bonn doit cesser de compter sur ses alliés et doit accepter d'entrer en rapport avec la R.D.A. et avec l'URSS pour explorer les possibilités d'abord d'un rapprochement Bonn-Pankow puis d'une réunification par étapes.

Pour l'instant, Washington ne paraît guère intéressé à rouvrir avec Moscou le dossier allemand et à Londres, le premier ministre Wilson, accablé par les problèmes intérieurs, y est encore moins disposé. Reste Paris à qui le chancelier Erhard multiplie les avances depuis quelque temps, surtout depuis la déception causée par la volte-face de Washington à propos de la force nucléaire multilatérale. Le chancelier semble avoir redécouvert quelque intérêt au traité franco-allemand de coopération et, dans la presse allemande, on assiste à une véritable réévaluation des rapports Bonn - Washington et Bonn - Paris. Il n'est pas impossible que les entretiens de Rambouillet permettent un rapprochement des thèses française et allemande sur l'Europe mais il reste à voir si Erhard sera prêt à payer le prix de "l'Europe européenne" en retour d'une intervention française pour la réouverture du dossier de la réunification allemande.

J. - M. L.

lettres au DEVOIR

Pour une trêve électorale générale consentie par référendum populaire

M. le directeur,

Un peu oublié, parfois trompé et souvent bafoué par un parti politique comme par l'autre, l'électeur du Québec fort de cette expérience pourrait bien désirer cette fois mettre tout le temps nécessaire à repenser ses opinions sur la politique fédérale et provinciale actuelle. On peut même aller jusqu'à supposer pour ce qui a trait aux transformations économico-sociales nouvelles au Québec que son opinion n'a pas encore pris naissance au sens véritable des mots. Aussi qu'on en fasse en certains journaux et revues le sujet plus ou moins controversé d'écrits courants passe encore. Mais qu'on tente aussi drôlement de définir cette imaginaire opinion nous semble osé et dépourvu de sérieux. Quoi de plus obscur en fait que l'opinion publique sur ce sujet par les temps que nous traversons?

Entraîné dans de nouveaux courants de vie économique, sociale et même religieuse, l'électeur moyen n'a sûrement pas encore définitivement jugé les hommes politiques actuels à savoir s'ils sont dignes ou indignes des faveurs populaires qui les ont accueillis jusqu'à ce jour. Ce jugement repose encore beaucoup trop sur des questions graves et encore mal résolues. Certaines expériences de sondage d'opinion sont peut-être fort intéressantes mais elles posent souvent le problème à faux parce qu'elles sont souventes fois dirigées à dessein sur des sujets relativement insignifiants. L'électeur en effet se montrera parfois d'une sensibilité exagérée comme par exemple sur la peine capitale tandis qu'il supportera en apparence et impunément le fardeau toujours croissant pour lui et pour ses fils d'une dette nationale et provinciale. Et ce en pleine décade de présumée prospérité.

Cela suggère au signataire de cette lettre l'idée et les possibilités d'apprendre par simple voie de référendum populaire si le peuple du Québec comme du pays entier consentirait ou non à retarder des élections fédérales et provinciales pendant une période d'au moins deux années encore. Advenant un renversement gouvernemental avant la période écoulée, il serait prévu de par ce référendum que le chef du Cabinet formerait sur le champ un gouvernement de coalition lequel se prolongerait jusqu'au terme du mandat prévu.

Cela, semble-t-il, aurait les effets suivants : (a) réduire les effets financiers désastreux d'une autre élection inutile, telles les plus récentes au fédéral. (b) Suggérer plus clairement l'accord entre les représentants du peuple payés par lui, quelles que soient les tendances politiques. (c) Permettre à l'électorat une meilleure connaissance des transformations en cours et des projets à l'étude. (d) Fournir à ces deux gouvernements cette fois tombés plus réellement sous le coup du jugement des contribuables, d'en venir à des ententes plus formelles et completes sur leurs plans respectifs ou conjoints. (e) Epargner un temps précieux à l'assemblée des représentants.

Cette trêve électorale, en supposant qu'elle soit possible et réalisable, ne diminuerait en rien semble-t-il les droits des partis ou ceux de l'électorat. Elle pourrait au contraire tendre à les fortifier et offrirait pour l'instant plus de garantie que ne le pourrait une élection au fédéral tout au moins.

Rodolphe BIGNELL,
Verchères, P.Q.

Richesse des institutions privées

Monsieur le directeur,

Puis-je vous faire part de mon humble opinion en regard du rapport Parent et de son éventuelle application ?

Depuis plus de 10 ans, j'ai maintes fois répété à qui voulait m'entendre que les cours primaire et secondaire de l'instruction Publique ne préparent pas suffisamment (sinon du tout) aux facultés universitaires et n'ont aucune orientation valable en vue du marché du travail. De plus, à quoi sert de faire des études durant 8, 10, 12 ou 14 ans dans une langue (qu'il s'agisse de la littérature, histoire, géographie, commerce, sciences, etc.) si la première question posée par un employeur est **"do you speak English?"**. Au départ, le finissant québécois de langue française accuse un retard de plusieurs années face à l'Anglo-finissant qui présente le même diplôme.

Ca, c'est un autre problème !

Seules, les institutions privées (collèges classiques et scientifiques) offrent un enseignement vraiment supérieur, préparant leurs finissants aux carrières dites libérales ou aux facultés des sciences et de commerce.

Donc, il fallait changer de fond en comble le programme de nos **écoles publiques.** Remarquez que je ne suis pas un "expert"... mais j'avais souvent suggeré dans le passé que le cours idéal préparatoire à la plupart des facultés devait être modifié ainsi : 4 années de primaire, 4 années de secondaire et 5 années d'études supérieures; mais alors, des cours sérieux par des professeurs qualifiés. Les deux premières périodes (primaire et secondaire) obligatoires pour tous, préparant aux 5 années d'études supérieures à options i.e. a) études techniques b) études commerciales et scientifiques c) aux sciences sociales ou carrières libérales.

Disons que le rapport Parent répond assez bien à ce problème et que dans l'ensemble il est excellent.

Mais ... il y a un mais; là où je ne marche plus, c'est la crainte de voir disparaître nos "institutions privées"... ces collèges qui ont formé (et forment encore) notre élite d'hier — même si elle nous a trahis dans le passé, selon Me Jacques-Yvan Morin — ces collèges, dis-je, offrent un enseignement supérieur efficace et incomparable. Ste-Marie, Ste-Croix, Mont-St-Louis, Brébeuf, Grasset furent des "écoles de pensée" et possèdent les professeurs les plus qualifiés.

Donc, la lacune existe dans le secteur public et c'est là que le rapport Parent doit être appliqué; s'il s'avère fructueux, aucun doute que nos institutions privées l'appliqueront ou l'adapteront à leur enseignement.

Comme moi, beaucoup de parents prêts à confier leurs enfants aux institutions privées, craignent leur disparition — telles nous les connaissons — et se demandent dans quel "melting pot" patauge-ront nos adolescents dans quelques années.

De grâce, ne "touchez" pas nos institutions établies depuis des générations et reconnues pour leur haut-savoir dans le monde entier.

D. B.
Rue Sauriol,
Montréal

P.S. — 1) je suis toutefois en faveur de la création d'écoles françaises laïques neutres, pour des raisons... disons : nation. 2) je prône l'enseignement religieux dans nos écoles confessionnelles; mais devra être retiré comme examen obligatoire. 3) présentement, dans notre Etat, il existe 4 universités anglaises et seulement 2½ (la moitié pour Sherbrooke) françaises. Comme en 1964, des centaines de finissants furent refusés par nos facultés, faute d'espace, que deviendront nos milliers de finissants dans 5 ou 10 ans, une fois le rapport Parent appliqué ?

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger : $30. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361



2,500 Amérindiens vivent sur les rives de la baie James — (2)

Dans la forêt, le Cris échappe au régime d'irresponsabilité que lui fait le Blanc

par Réal PELLETIER

Chez les Cris de la Baie James, la grippe mortelle et l'alcoolisme n'existaient pas avant l'arrivée du Blanc. N'existaient pas non plus le commerce des fourrures, les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson, les allocations de subsistance; pas d'écoles, ni d'hôpitaux, ni d'églises non plus. On mesure facilement l'apport de l'homme blanc en cette région. Michel Brochu a admirablement décrit l'appareil blanc au Nouveau-Québec "indien", dans une étude récente 1). Ce qu'on mesure moins aisément, c'est la portée psychologique des conditions de vie nouvelles apportées par les Blancs. Le Cris était un homme des bois, un homme des grands espaces. Il vivait librement, avec ses croyances, ses refrains, ses légendes, ses coutumes, dans une société mobile au sein de laquelle il se suffisait à lui-même. Avec l'arrivée du Blanc, il est devenu un "producteur" de fourrures. Assez curieusement, c'est dans sa fonction même de producteur qu'il réussit encore à échapper à l'aliénation complète, contrairement aux situations colonialistes courantes ou capitalistes primitives. C'est dans la forêt, en faisant la chasse, qu'il se délivre des institutions du Blanc; qu'il retrouve la mesure de sa liberté; qu'il redevient lui-même dans le plein exercice de ses connaissances ancestrales et de ses réflexes innés.

Autrefois, le Cris faisait la chasse et la pêche pour sa nourriture et son vêtement. Aujourd'hui, il se nourrit encore en partie de pêche et e chasse mais surtout, il échange le produit de sa chasse contre son vêtement et contre sa nourriture. Contre aussi les fèves et le houblon avec lesquels il fabriquera le "home brew", appellation familière d'une sorte de bière qui s'apparente au cidre. Avec l'argent des peaux, il s'achètera aussi des disques de musique "western" ou encore, s'il sait lire, il se procurera quelque roman américain. On trouve de tout dans cette corne d'abondance qu'est le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson.

LE CREDIT CHEZ LES CRIS

Désormais, le Cris a besoin du Blanc pour ses vêtements, pour une partie importante de sa nourriture, pour d'autres besoins encore.

Le crédit, moteur de l'économie moderne chez les Blancs, a fait son apparition sur les rives de la baie James. Amené là pour des hommes particuliers, on le valorisera de façon particulière. Ainsi, le meilleur chasseur aura droit au meilleur crédit; c'est devenu un objet de fierté appréciable chez les Cris que d'avoir beaucoup de dettes à la compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie octroyant le crédit à la mesure du rendement du chasseur, celui-ci tiendra avec son compte s'il est élevé, la preuve irréfutable qu'il est un excellent chasseur. C'est la roue infernale, dirions-nous : toujours plus de besoins, toujours plus de crédit, toujours plus de peaux, toujours plus de crédit... On se demande où ça commence et où ça finit. Mais on soupçonne où ça a commencé...

Cette façon de voir est fausse cependant. Et ce sont les Blancs de la baie James qui s'empressent de le signaler. En effet, disent-ils, l'"Indien" est inconscient de la valeur de l'argent. Les tentatives d'éducation coopérative ont échoué. Il n'entend rien à l'utilité d'économiser. Peu lui chaut que le chèque touché pour les peaux soit déjà dépensé ou qu'il soit à dépenser. Dès qu'il reçoit de l'argent, il s'achemine vers la boutique de la compagnie de la Baie d'Hudson, seule source générale d'approvisionnement, et achète de tout, de l'accessoire comme de l'essentiel. Peu lui importe s'il lui restera suffisamment d'argent pour la subsistance des siens jusqu'à l'apport d'un nouveau revenu.

Et les tenants du malgré-tout-ils-sont-heureux ne voient là qu'une insouciance "héréditaire", qui, au bout du compte, leur est bénéfique puisqu'elle leur évite les traumatismes de Blancs devant les difficultés financières.

Il faut noter qu'effectivement, le problème financier n'est jamais absolu chez les Cris puisque le gouvernement fédéral leur accorde des allocations de subsistance ou "rations", en plus des allocations sociales ordinaires. Les "rations" sont accordées par exemple quand la chasse a été mauvaise. Mais le processus d'octroi de ces "rations" est dans la ligne générale de l'irresponsabilité dans laquelle on maintient l'"Indien". Le gouvernement n'envoie pas le chèque de "ration" au Cris, mais — très étrange — directement au magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson. Tout a été prévu : l'"Indien" ne pourra emporter, en échange de ce chèque, que des marchandises de subsistance, ce qui assurera du pain et du beurre à sa famille. Une entente entre un gouvernement et une entreprise privée à caractère monopoliste justifie une étude des prix de détail de la compagnie. (Voir à ce sujet le tableau ci-contre.)

Sans doute l'"Indien" n'est-il pas en mesure de dénoncer les vices de forme du système économique magique qui lui est fait, non plus que l'esprit qui l'anime. Tout l'appareil Blanc, en plus d'exercer des pressions destructrices sur son âme même, le maintient dans un état d'irresponsabilité presque total. L'"Indien" du Nouveau-Québec a perdu prise sur sa vie économique, mais l'irresponsabilité le marque aussi dans le domaine de l'éducation et de la santé. Il n'a rien à voir à l'enseignement dispensé à ses enfants, qui se donne strictement en anglais, en tout point conforme au programme du ministère de l'éducation de l'Ontario. Ceci vaut pour les enfants qui fréquentent les écoles du gouvernement fédéral : c'est la grande majorité. Au pensionnat des Pères Oblats, à Fort-Ste-Foy, on a commencé à enseigner le Cris il y a quelque temps, en plus du français comme langue seconde de communication avec le Blanc. Les Oblats ont aussi ouvert une classe de cris et de français cette année à Fort-Rupert.

A noter qu'à Fort Ste-Foy, le vieux pensionnat catholique reçoit 100 enfants et l'école fédérale, très moderne, 200. La popularité du pensionnat est un phénomène étrange si on considère que la population crise est anglicane à plus de 95 p.c. Il semble qu'elle s'explique par le soin particulier apporté aux enfants de même que le souci qu'ont les missionnaires de leur enseigner leur langue maternelle.

Quant à la santé, la substitution de responsabilité est ici moins grave puisque, de toute manière, seuls les Blancs peuvent soigner les maladies qu'ils apportent avec eux.

IRRESPONSABILITE ET FORET

Peut-être pourrait-on trouver dans ce contexte d'irresponsabilité érigé en système quelques-unes des raisons, qui apparaissent obscures au Blanc, expliquant les tendances profondes de plusieurs Indiens à l'alcoolisme. Mais sans doute faut-il voir aussi dans le caractère même du régime fait à l'"Indien" toute la valeur, plus qu'économique, symbolique, qu'il accorde à la forêt. La forêt : là où il demeure libre et heureux. Il est difficile de saisir tout ce que signifie pour les Cris ce qu'un missionnaire vivant chez les Cris depuis plusieurs années, nommait "l'appel de la forêt".

On estime que durant les mois d'hiver, 90 p.c. des Cris de la baie James retournent sur leurs terrains de chasse héréditaires pour traquer le castor et autres animaux à fourrure. Il y a là plus que l'impératif vital du commerce. Il y a là une dimension qui nous est inconnue d'appartenance au sol ances-tral. Tout le mystère de l'"Indien" se trouve peut-être là. Il suffit de voir la lueur d'orgueil qui contracte sa prunelle lorsqu'on lui demande s'il est chasseur pour commencer à percer ce mystère caché sous sa peau d'homme battu. En même temps qu'un "appel", la forêt est aussi le refus d'un monde.

Des éducateurs nous ont dit qu'il n'est pas rare que des enfants cris qui fréquentent un pensionnat pendant toute leur jeunesse retournent ensuite à la forêt, préférant les grands espaces à la communauté blanche pour laquelle l'enseignement reçu devait les préparer. Il arrive aussi qu'ils retournent à la forêt après une formation secondaire. Cela se vérifie non seulement chez les enfants de la baie James, mais même chez ceux qui ont sur place des occasions économiques de s'intégrer à la vie des Blancs, chez les Cris de l'Abitibi par exemple. Des enfants cris fréquentant un pensionnat de l'Abitibi nous ont dit leur hâte que vienne la saison des vacances pour aller rejoindre leur père dans la forêt. Ce sentiment est à tel point puissant qu nombreux sont les éducateurs blancs qui s'interrogent sur l'utilité de leurs efforts.

La forêt apparaît donc comme la planche de salut de l'"Indien" cris du Nouveau-Québec. Il fut un temps où il vivait de la forêt : aujourd'hui il vit de "l'appel de la forêt". Le poids de l'irresponsabilité plus ou moins consciemment ressenti lorsqu'il est au village est atténué par la chaleur du lien familial, très puissant. Mais peut-être, par certains soirs, le chef de famille rappelle-t-il aux siens des paroles analogues à celles qu'un chef iroquois prononçait à l'arrivée des premiers Blancs, paroles qui ont fait légende :

"Amis et parents, nous pouvons à bon droit tirer gloire des hauts faits de nos ancêtres. Je contemple avec tristesse la décadence actuelle de notre race. Nos pères autrefois étaient forts et faisaient sentir leur présence à tout le pays. Mais nous avons été décimés et brisés par la ruse et l'avidité des hommes à la peau blanche. Il y a bien des hivers, nos ancêtres ont prédit qu'un monstre aux yeux blancs consumerait notre pays. Ce monstre est la race blanche et la prophétie va se réaliser". (2)

Le monstre n'a pas encore "consumé" le Nouveau-Québec. Il y a le village, mais reste la forêt, immense et invitante. Pour les Cris néanmoins, soumis sans retour à des besoins nouveaux, la présence du Blanc sur leur terre est devenue une nécessité. Reste à savoir comment le Blanc peut leur être présent sans les brimer. Ils ne sont que 2,500 mais tout péché de colonialisme, si petit soit-il, exige toujours de grandes rémissions.

(1) Michel Brochu, Suggestions pour un réaménagement du Nouveau-Québec indien, tiré à part de l'Actualité économique, juillet-septembre 1964

(2) Yves Préfontaine, dans Lettres et Ecritures, vol. 2, no 2, p. 36

Rôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson

La Compagnie de la Baie d'Hudson exerce son contrôle sur environ 90 p.c. du commerce de détail dans les villages cris de la baie James. Outre le caractère monopoliste de l'entreprise, il convient aussi d'étudier les prix de vente de la Baie d'Hudson en raison de l'entente entre la compagnie et le gouvernement fédéral en vertu de laquelle elle touche des chèques de subsistance destinés aux "Indiens", chèques qui leur sont remis sous forme de nourriture.

L'épicerie la plus rapprochée des boutiques de la Baie d'Hudson au Québec est située à Mattagami. Nous avons comparé les prix de quelques denrées de cette dernière avec ceux d'une boutique de la Baie d'Hudson, en déduisant pour celle-ci les frais de transport. Les marchandises périssables sont transportées par avion et non périssables (conserves de toutes sortes) par bateau durant les saisons navigables. Dans les deux cas, les marchandises sont acheminées sur la rive québécoise de la baie James depuis l'Ontario.

Nature du produit	Prix de vente à l'épicerie de Mattagami	Prix de vente au magasin de la B. d'Hudson
Papier ciré	$ .35	$ .55
Sardines (conserves)	.12	.15
Poudre à pâte (1 lb)	.49	.66
Garniture de tarte aux fraises	.59	.76
Maïs en grain ("Niblett's")	.23	.30
Lait concentré ("Carnation")	.18	.22
Bananes (1 lb)	.20	.25
Oeufs (1 douzaine - gros)	.59	.73
Steak de ronde (1 lb)	.99	1.14
Viande hachée (1 lb)	.49	.64
Sucre blanc (10 lbs)	1.25	1.64
Graisse ("Crisco")	.45	.55
Farine ("Swan's Down")	.49	.64

On remarquera que les denrées les plus importantes dans cette énumération sommaire (viandes, oeufs, sucre, graisse, farine) sont celles qui présentent le plus grand écart dans les prix de détail. On objectera peut-être que certaines dépenses, comme l'électricité, sont plus élevées à la baie James. L'écart dans les salaires payés aux employés respectifs compense alors largement.

Le Ruanda compte sur le Canada français

SHERBROOKE. — Le ministre de l'information et de la fonction publique du Ruanda a déclaré, à Sherbrooke, que son pays fonde de grands espoirs sur les Canadiens de langue française.

Il a dit que les Canadiens effectuent un énorme travail dans le domaine de l'éducation au Ruanda et a rappelé que l'université nationale a été mise sur pied par le père G.-H. Lévesque.

M. Froduald Minani a révélé que son gouvernement tente d'obtenir une aide plus accrue afin de développer le Ruanda, qui est économiquement faible.

Le Ruanda est un pays dont la majorité est catholique et de langue française.

Le ministre africain, qui a passé une journée à Sherbrooke, était l'invité de l'Institut international des affaires africaines de l'université de Sherbrooke.

Lettre de New-York

Entre Washington et Moscou, une entente de fait tend à se créer

de notre correspondant particulier
Louis WIZNITZER

A travers le récent message à l'Union du président Johnson, à travers l'ampleur et la hiérarchie des crédits qu'il a demandés au Congrès, à travers enfin les indiscrétions aussi bien que les silences de Washington, on aperçoit de plus en plus nettement se dessiner les contours de la politique étrangère que le président entend suivre. La seule surprise réservée par la partie consacrée à la politique étrangère de ce discours, fut l'invitation adressée aux leaders de l'Union soviétique de visiter les Etats-Unis. Au milieu des généralités sur l'Europe et les autres continents, cette proposition concrète prenait un relief particulièrement significatif: en effet, depuis que Khrouchtchev annule, à la suite de l'U-2 abattu en URSS, l'invitation qui avait été faite à Eisenhower de visiter ce pays, ce sont les Russes qui doivent une invitation au président américain. De sorte que l'invitation adressée par Johnson aux Russes n'était qu'une manière habile — décidément c'est l'adjectif qui revient sans cesse sous la plume quand il est question de lui — de se faire inviter par eux. Le président américain et ses conseillers semblent de plus en plus convaincus que les intérêts communs de l'URSS et des USA dépassent de beaucoup, en ampleur et en urgence, l'importance des différences idéologiques (pour ne pas dire mythologiques qui les séparent. Ce n'est pas uniquement pour calmer le général de Gaulle que Johnson prit du recul en ce qui concerne la MLF, lors de la récente visite de M. Wilson à Washington; mais, plus encore, pour ne pas placer les Russes devant un fait accompli : celui, aussi alarmant pour Moscou que les fusées russes à Cuba l'étaient pour Washington, d'un doigt allemand sur la gachette nucléaire. Le ton par ailleurs modéré du président sur les sujets les plus brûlants, son refus manifeste de se laisser entraîner dans des aventures, les sommes modestes qu'il a demandées au Congrès pour l'aide à l'étranger comparées à l'effort qu'il entreprend pour améliorer, moderniser et aménager la vie intérieure du pays, révèlent un sentiment de sécurité, une conscience de supériorité militaire, à l'abri de toute menace immédiate, une certitude que les voies de l'URSS et des USA tendent à être de moins en moins perpendiculaires et de plus en plus parallèles.

Deux surenchères ruineuses

Deux surenchères ruineuses retardaient les mises-en-ordre indispensables, "à la maison", dans les deux pays : la course aux armements nucléaires et les milliards fournis aux neutres, aux non-alignés et aux sous-développés, dans l'espoir que leur neutralité serait légèrement pro-occidentale ou que leur non-alignement suivrait une orientation pro-communiste.

Le million de roubles que Moscou dépense chaque jour pour Cuba, le milliard de roubles fourni aux Indes, celui donné à l'Indonésie, sans compter l'Afrique, l'Afghanistan etc., — ne furent pas pour rien dans les retards et les insuffisances de l'agriculture et de l'industrie de consommation russe. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut comprendre la chute de Khrouchtchev "le dépensier". L'accord de Moscou sur les essais nucléaires fut un premier frein porté à cette concurrence : un dégagement, dans une certaine mesure, simultané, des E. - U. et de l'URSS, par rapport à "l'aide à l'étranger", un commun refus de laisser le Tiers Monde les transformer en "vaches à lait", en constitue un second. Aussi bien Russes qu'Américains ont d'ailleurs fait la commune expérience du peu de résultats, pour ne pas parler de l'ingratitude, que récoltaient leurs largesses auprès des neutres. Souvent ceux-là, ayant empoché dollars et roubles, livraisons de blé et constructions d'aciéries, envoyaient non seulement leurs bienfaiteurs "sauter dans la mer" mais réservaient leur véritable amour pour un troisième larron qui lui ne donnait rien : la Chine.

Une menace commune : Pékin

Eviter la prolifération des armes atomiques, l'élargissement du club, éviter surtout la folie d'un conflit nucléaire, collaborer — et ainsi peut-être économiser — pour ce qui est de la conquête de l'espace, voilà encore des domaines, et non des moindres, où les intérêts des deux pays convergent. Mais le danger commun qui contribue chaque jour davantage à rapprocher les Etats-Unis et l'Union soviétique est bien celui du néo-impérialisme chinois dont la politique aussi bien vis-à-vis de Moscou que vis-à-vis de Washington semble dire: "pas de quartier". L'intransigeance avec laquelle les Chinois viennent de rejeter les sondages américains, avec laquelle ils persistent à vouloir exclure les Russes de la prochaine conférence afro-asiatique, avec laquelle ils poursuivent leur offensive contre les "revisionnistes" au sein du mouvement communiste mondial, avec laquelle ils tentent de liquider au sud-est asiatique non seulement la présence américaine mais encore l'influence russe, avec laquelle encore ils s'ingénient à saper les positions américaines et russes en Afrique et en Amérique latine, laissent de moins en moins de doute sur leurs

(Suite à la page 14)

DOMINION SQUARE BUILDING

Location immédiate

Peel et Ste-Catherine...
le plus bel emplacement au Canada!
Loyers à prix raisonnables
Bureaux complètement rénovés.
Air climatisé facultatif.
Propriétaire-régisseur.
Courtiers assurés.



INFORMATION 866-4782

MONTROSE

VENTE de DISQUES

NONESUCH Rég. $2.98 extra spécial $2.19

VALIDE JUSQU'AU 30 JANVIER

12" LONG JEU MONO OU STEREO

H- 1001—CLAUDE LE JEUNE : CHANTS DE LA RENAISSANCE — H-71001 Ensemble Kreder

H- 1002—THE BAROQUE TRUMPET — Collège de musique de H-71002 Paris, Société pour vieux instruments. Orchestre de Chambre de Versailles; Orchestre Vogue. Par Corelli, Haydn, Purcell, Stolzel, Fux, Lully et autres.

H- 1003—HANDEL : THE DETTINGER TE DEUM — Choeur et H-71003 orch. Société Telemann, Richard Schulze, chef d'orch.

H- 1004—AN 18th CENTURY CONCERT WITH THE LONDON H-71004 HARPSICHORD ENSEMBLE — Oeuvres de Vivaldi, Telemann, Bach et Quantz.

H- 1005—TOMASO ALBINONI — L'ensemble instrumental de H-71005 Sinfonia sous la direction de Jean Witold.

H- 1006—HINDEMITH : STRING QUARTET No. 1 IN F MINOR / H-71006 MALIPIERO : RISPETTI E STRABOTTI FOR STRING QUARTET — Quatuor à corde Stuyvesant.

H- 1007—RAVEL : STRING QUARTET IN F MAJOR / DEBUSSY : H-71007 QUARTET IN G MINOR, Op. 10 — Quatuor à corde Stuyvesant.

H- 1008—BACH : "COFFEE" CANTATA — Solistes, choeur et H-71008 orch. de chambre de la radio de Berlin, Helmut Koch, chef d'orchestre
"PEASANT" CANTATA — Kammerchor Saarlouis, Orch. de Saare, Karl Ristenpart, chef d'orchestre.

H- 1009—SYMPHONIES AND FANFARES FOR THE KING'S H-71009 SUPPER — Collège de musique de Paris, Roland, chef d'orchestre, par Mouret, François Couperin, Lully et Douatte.

H- 1010—FRENCH AND ITALIAN SONG OF THE 18th CENTURY H-71010 — La Société de musique d'autrefois.

H- 1011—BACH : MAGNIFICAT IN D — Solistes : Teresa Stich H-71011 Randall, Bianca Maria Casani, Pietro Battozzo, Herbert Schmoizi, chef d'orchestre. CANTATA No. 51, Orchestre de "The Sarre" : Teresa Stich-Randall, soliste.

H- 1012—COURT AND CEREMONIAL MUSIC OF THE 18th H-71012 CENTURY — Ensemble de Roger Blanchard avec le consort Poulteau.

H- 1013—HANDEL : FOUR CONCERTOS WITH OBOE AND STRING ORCHESTRA ; Orchestre de Cento Soli en vedette Robert Casier, hautbois.

H- 1014—THE LEGACY OF THE MANNHEIM SCHOOL : STAMITZ, H-71014 WANAL et WINTER. Orchestre de Chambre de Sarre sous la direction de Kart Ristenpart.

H- 1015—HAYDN : SYMPHONY No. 6 (MORNING) / SYMPHONY H-71015 no. 7 (NOON) / SYMPHONY No. 8 (EVENING). Orchestre de Chambre de Sarre sous la direction de Karl Ristenpart.

H- 1016—MUSIC FROM THE CHAPEL OF PHILLIP II OF SPAIN H-71016 Ouvrage pour choeur et orgue. Ensemble Roger Blanchard, Pierre Froidebise aux grandes orgues de l'église Saint-Laurent d'Alkmaar.

H- 1017—STOLZEL : CONCERTO GROSSO / TELEMANN : CON- H-71017 CERTO FOR THREE TRUMPETS / SUITE IN A MINOR — Orchestre de Versailles.

H- 1018—VIVALDI : CONCERTO FOR TWO HORNS / GUIGAS H-71018 CONCERTI / SUITE FROM "IL PASTOR FIDO" — Collège de musique de Paris, Roland Douatte, chef d'orchestre.

H- 1019—BACH : FOUR CONCERTOS FOR HARPSICHORD AND H-71019 ORCHESTRA — Orchestre de Chambre de Sarre sous la direction de Karl Ristenpartt.

H- 1020—FRENCH ORGAN MASTERPIECES OF THE 17th and H-71020 18th CENTURIES — Pierre Froidebise aux grandes orgues de l'église de Saint-Laurent d'Alkmaar.

H- 1021—MONTEVERDI : MADRIGALS, Nuovo Madrignalette Ita- H-71021 no sous la direction de Emilio Giani.

H- 1022—ANTONIO VIVALDI : 2 CONCERTI FOR PICCOLO AND H-71022 ORCHESTRA / 3 CONCERTI FOR VIOLIN AND ORCHESTRA — Orchestre de Sarre, dirigé par Karl Ristenpart.

H- 1023—JEAN-PHILIPPE RAMEAU : LA GUIRLANDE (THE EN- H-71023 CHANTED FLOWERS). Un ballet pastoral avec musique vocale. Soliste et choeur. Orchestre de Versailles.

H- 1024—HAYDN : CONCERTO FOR ORGAN AND ORCHESTRA H-71024 IN C. MAJOR / SINFONIA CONCERTANTE FOR VIOLIN, CELLO, OBOE, BASSOON AND ORCHESTRA / NOCTURNE IN C MAJOR / NOCTURNE IN G MAJOR — Orchestre de Sarre dirigé par Karl Ristenpart.

H- 1025—BEETHOVEN : TRIO IN C MAJOR, OPUS 87 / SEXTET H-71025 IN E FLAT MAJOR, OPUS 71. Solistes variés pour les instruments à vent.

H- 1026—O GREAT MYSTERY (UNACCOMPANIED CHORAL MU- H-71026 SIC OF THE 16th AND 17th CENTURIES. Les Chanteurs Canby.

H- 1027—HENRY PURCELL : SONATA FOR TRUMPET AND H-71027 STRINGS / THE VIRTUOS WIFE / THE GORDIAN KNOT UNTIED / PIECES FOR HARPSICHORD. Solistes et orchestre Rhennish de Cologne sous la direction de Gunter Kehr.

H- 1028—MOZART : CONCERTO FOR TWO PIANOS AND OR- H-71028 CHESTRA IN E FLAT MAJOR, K. 365 / CONCERTO FOR THREE PIANOS AND ORCHESTRA IN F MAJOR, K. 427. — Solistes. Orchestre de l'Association des Concerts Lamoureux sous la direction de Dimitri Choratas.

H- 1029—BACH : CANTATA No. 140 / CANTATA No. 57 — Choeur H-71029 du Conservatoire de Saarbrucken. Orchestre de Sarre. Ursula Buckel et Jacob Stampfli, solistes.

H- 1030—IBERT : CONCERTINO DA CAMERA — Sylvan Shulman, H-71030 chef d'orchestre. GLAZOUNOV : CONCERTO FOR SAXOPHONE AND STRING ORCHESTRA — Norman Pickering, chef d'orchestre. VILLA-LOBOS : QUINTETTE EN FORME DE CHOROS / BACHIANAS BRASILIERAS No. 6 — La quintette à vent de New York.

H- 1031—JOSEPH HAYDN : SYMPHONY No. 31 IN D MAJOR H-71031 (HORNSIGNAL) / SYMPHONY No. 19 IN D MAJOR / SYMPHONY No. 45 IN F MINOR (FAREWELL). — Le Petit Orchestre de Londres.

H- 1032—JOSEPH HAYDN : "ARMIDA" OVERTURE / SYMPHONY H-71032 No 49 IN F MINOR (LA PASSIONE) — SYMPHONY No. 44 IN F MINOR (TRAUER). Le Petit Orchestre de Londres dirigé par Leslie Jones.

H- 1033—FRANCIS POULENC : SONATA FOR CLARINET AND H-71033 PIANO / SONATA FOR OBOE AND PIANO / AUBADE, CHOREOGRAPHIC POEM FOR PIANO AND EIGHTEEN INSTRUMENTS. Orchestre des Concerts Lamoureux.

H- 1034—CARL PHILLIP EMANUEL BACH : SIX SONATAS FOR H-71034 FLUTE AND HARPSICHORD — Jean-Pierre Rampal, flute, Robert Veyran-Lacroix, harpsichord.

H- 1035—WOLFGANG AMADEUS MOZART : QUARTET IN D MA- H-71035 JOR, K. 575 — QUARTET IN D MAJOR, K. 499 — The Stuyvesant String Quartet, Sylvan Shulman, Bernard Robbins, violons; Ralph Hersh, viola; Alan Shulman, celle.

● SCELLE ●

GARANTIE 1ère QUALITE

COMMANDES POSTALES

80¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
Suggérez un deuxième choix
Signifiez si Mono ou Stéréo

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3168 EST BELANGER — RA. 9-2833

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

KIWANIS

Le Club Kiwanis international, qui fête son 50e anniversaire, a annoncé hier que se tiendra du 24 au 1er mai le "Festival de musique Kiwanis" où se produiront quelque 2,000 exécutants qui concourront pour l'obtention de bourses d'études offertes par le club.

EPISTOLE

Dans une lettre que Jacques Languirand vient d'adresser à son nom personnel aux journeaux, on peut lire que le "théâtre national Belge" reçoit par an une subvention gouvernementale de l'ordre de $250,000, le théâtre du parc (709 places) $160,000, le Rideau de Bruxelles $71,340, etc... Jacques Languirand ajoute que l'on pourrait peut-être s'aligner sur la Belgique sans passer pour des utopistes. Il conclut: *"A une époque de politique de grandeur, à deux années de l'Expo alors que nous voudrons donner de nous-mêmes une image avantageuse, je soumets ces chiffres à la réflexion de nos dirigeants"?*

STATISTIQUES

Après avoir rempli d'un seul coup les 3,000 sièges de la Place des Arts, la saison dernière, Claude Léveillée tentera de remplir pour 7 spectacles (du 15 au 21 mars) les 1,000 places quotidiennes de la Comédie-canadienne. Ce même mois, mais le trois et au Forum, le RIN présentera un deuxième music-hall auquel de nombreuses vedettes ont déjà promis de participer.

TRAJECTOIRES

Les Jeunes associés du musée présenteront, en collaboration avec l'association des sculpteurs du Québec, une exposition qui permettra à des jeunes sculpteurs de montrer leurs oeuvres pour la première fois. En quelque sorte, cette exposition intitulée "Trajectoires" tentera de mettre de jeunes artistes en orbite. Lieu: la Galerie de l'Etable — Date: du 24 janvier au 5 février.

SEXE

Jeanne Moreau a dit aux journalistes mexicains qui l'interrogeaient lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la sortie mexicaine de "Viva Maria" où figure également B. B.: *"La principale qualité chez une femme est la douceur mais je suis violente"*. Pressée de s'expliquer, elle a ajouté: *"Je suis un homme"*. Les journalistes mexicains n'en sont pas revenus.

DANSE

Daniel Seillier, professeur aux Grands Ballets canadiens, ouvre une académie de danse classique. On s'informe à 733-4464 ou 381-9659.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — O.S.M. 8.30 Matinée pour enfants à 3.30
COMEDIE CANADIENNE — Les Trois Ménestrels — 8.30
THEATRE DE LA PLACE — "Pain Beurre" — 9.00 — Sam. — 8.00 - 10.30. Relâche lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "La Répétition ou l'amour puni" — 8.30 — Dim.: 7.30.
EGREGORE — "Victor ou les Enfants au pouvoir" — 8.30 — Dim. 7.30 — Relâche lundi.
ORPHEUM — "Le Système Fabrizzi" — 8.30. Dim. 7.30 — Relâche lundi.
BALTIMBANQUES — "L'opéra noir" Jeu., ven., sam., dim. — 8.45.
BOULANGERIE — "Traits d'humour et pages d'amour" — jeudi, ven., sam., 8.30 — Dimanche 7.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE CANADIENNE — "Nana" de Jean Renoir (1927) — 6.30
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Pumpkin Eater" — 1.10 3.15 - 5.10 - 7.10 - 9.10.
BIJOU — "La belle de Tabarin" — 12.00 - 3.28 - 6.36 - 10.04. "L'Inassouvie" 1.23 - 4.51 - 8.19
CANADIEN — "Casablanca nid d'espions" — 12.00 - 2.50 - 6.15 - 9.55 "Les plaisirs de la ville" — 1.00 - 4.30 - 8.00. Sam.: "Tintin et les oranges bleues" - 1.00 - 3.00
CAPITOL — "Goodbye Charlie" — 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.25.
CHAMPLAIN — "Le prix de la luxure" — 12.10 - 3.24 - 6.38 - 9.52 "Ah! si papa savait ça" — 1.46 - 5.00 - 8.14.
CHATEAU — "Goldfinger" — 1.00 5.15 - 9.35.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. dim. 1 h.
CINEMATHEQUE CANADIENNE — "Nuits blanches", de Visconti (1957)
DAUPHIN — "L'homme de Rio" — 7.30 - 9.30 Sam. et dim. 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.35 - 9.40
ELYSEE — Resnais: "Judex" — lun. au ven. 7.30 - 9.30 — Eisenstein: "La vie à l'envers" même horaire.
EMPIRE — "Monika" 6.30 - 10.00. "Orfeu Negro" 8.15 — Dim. à partir de 1.00
ETOILE — "Les lâches vivent d'espoir" — 1.00 - 3.35 - 6.50 - 10.00 "La bride sur le cou" — 3.00 - 5.15 - 8.30
FRANCAIS — "Laissez tirer les tireurs" — 11.40 - 2.50 - 6.15 - 9.40 "Les cavaliers de la terreur" — 10.15 - 1.25 - 4.45 - 8.10.
GRANADA — "Les cavaliers de la ferreur" — 2.50 - 6.20 - 9.45 — "Laissez tirer les tireurs" — 1.20 - 4.45 - 8.15.
KENT — "Kiss me Stupid" — 10.10 12.25 — 2.40 — 4.50 — 7.05 — 9.15
LAVAL — "Mondo Cane" — 2.15 — 5.50 — 9.30 — "La vengeance du Sarasin" — 12.30 — 4.05 — 7.40
LOEW'S — "Kiss Me Stupid" — 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15
LA SCALA — "L'amour à la carte"
MONKLAND — "Move over Darling" 2.25 - 5.55 - 9.40 — "What A way to Go" — 12.30 - 4.00 - 7.45.
ORPHEUM — "Emil and the Detectives" — 11.00 - 1.40 - 4.15 - 7.00 9.35.
OUTREMONT — "Goodbye Charlie" 1.35 - 4.05 - 6.30 - 9.05.
PAPINEAU — "Les cavaliers de la terreur" — 3.00 - 6.20 - 9.45 — "Laissez tirer les tireurs" — 1.20 - 4.40 - 8.05.
PALACE — "of Human Bondage" 10.25 - 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35.
PARISIEN — "Goldfinger" — 10.05 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE — "Marriage Italian Style" — 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35 — (Petite Salle) — "The Ape Woman" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15.
PLAZA — "Casablanca nid d'espions" 12.00 - 2.50 - 6.15 - 9.55 — "Les plaisirs de la ville" — 1.00 - 4.30 - 8.00 Sam. "Tintin et les oranges bleues" - 1.00 - 3.00
RIALTO — "Fate Is the Hunter" — 2.25 — 6.05 — 9.35 — "I'd rather Be Rich" — 1.00 — 4.30 — 8.00
RIVOLI — "Laissez tirer les tireurs" 2.55 - 6.20 - 9.40 - "Les cavaliers de la terreur" — 1.20 - 4.40 - 8.05.
SAVOY — "Move over Darling" — 2.25 - 5.55 - 9.40 — "What A Way To Go" — 12.30 - 4.05 - 7.45.
ST-DENIS — "Les voyages de Gulliver" — enfants à 10.00. "L'Inassouvie" — 11.50 - 3.18 - 6.26 - 9.54 — "La belle de Tabarin" — 1.35 - 5.03 - 8.31.
SEVILLE — "Le Gendarme de St-Tropez" — 3.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 9.20.
SNOWDON — "of Human Bondage" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.25.
STRAND — "Mondo Cane no 2" — 10.00 - 12.00 - 2.20 - 4.45 - 7.05 - 9.30.
EMPIRE — "Monika" 6.30 - 10.00. "Orfeu Negro" 8.15 — Dim. à partir de 1.00
WESTMOUNT — "Goldfinger" — 1.05 3.05 - 5.00 - 7.10 - 9.15.

RADIO-SELECTION

le mercredi 20 janvier

- A 1h. 30, Une demi-heure avec... Claude Nougaro, texte de Jeanne Frey.
- A 2h. 30 et à 10h. 30. Est-ce ainsi que les hommes vivent? Aujourd'hui: les adolescents et l'amour.
- Aux Chef-d'oeuvre de la musique, à 3 heures, les Sonates nos 3, 6, 7 et 9, de Beethoven, interprétées par Jascha Heifetz et Emanuel Bay.
- A l'émission Ad lib, à 4h. 45, Renée Doria chante Massenet et Hahn.
- A CBF-FM, à 8 heures, Scène lyrique présente La Traviata, de Verdi, avec Joan Sutherland, Carlo Bergonzi, Robert Merrill et l'Orchestre du Mai glorentin, dir. John Pritchard.
- Au Concert du mercredi, à 8 heures, le Sextuor de Bolzano interprète des oeuvres de Beethoven, de Thuille et de Hindemith. A compter de 9 heures, Les Syracusaines ou les femmes à la fête d'Adonis, de René Couez, avec Diane Lange, Gilberte Danlée, Lise Rollan, Louis van den Driessche, le Choeur et l'Orchestre de la Radio belge, dir. Edgard Doneux.
- A 9h. 30. Sculpture d'aujourd'hui, texte et narration d'André Jasmin.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MERCREDI 20 JANVIER

CBFT 2

10.00 Musique
11.00 CINEMA "Chèque au porteur" comédie - français -
12.55 Téléjournal
1.00 CINEMA "Pantins d'amour" —
2.00 Reflets
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Coeur aux poings
5.30 N'on amie Flicka
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Pain du jour Téléroman de Réginald Boisvert
8.30 La Cité sans voiles
9.30 Dans le vent
10.00 Sextan "Une étude comparative du système gouvernemental canadien et américain"
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Science et coeur
11.00 CINEMA "Contre-enquête" — policier - français

CFTM 10

10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
12.00 Manchettes - Horaire
12.15 EN MATINEE "Paris-New York" — français — comédie dramatique
3.00 Bon après-midi
4.00 Ici Interpol
4.30 Zoo du Capitaine
5.30 Arrêtez-le
6.00 Télé-Métro
6.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Les Incorruptibles
8.30 Hockey Montréal à Toronto
10.00 Devinez juste
10.30 Yves Christian
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Le pays d'où je viens" - comédie - français
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.57 Today on CBMT
10.00 Quebec Schools Telecast
10.30 Across Canada
10.45 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Live and Learn —
12.30 Calendar
1.30 Movie matinée "Nine girl" — drame
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the World Turns
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Forest Rangers
5.30 Music Hop

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laclanlia

CFCF 12

9.25 Meditation
9.30 Romper Room
10.00 Ed Allen Time
10.30 Abracadabra
11.00 U.S. Presidential Inauguration
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Four of Kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre "Rebel without a cause" — drame
6.30 Pulse — News — Sports
7.00 No Time for Sergeants
7.30 Burke's Law
8.30 Hockey Montréal à Toronto
10.15 Sports Talk Back
10.30 Sports hot Seat
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "Caged" - drame
1.05 Newsroom 12 Meditation

la Musique par **Gilles POTVIN**

L'École de Mannheim par l'orchestre McGill

Je ne sais quels sont les titres de gloire de la ville de Mannheim autres que celui d'avoir été, au milieu du dix-huitième siècle, la capitale musicale de l'Europe, grâce à son excellent orchestre et aussi au nombre de compositeurs qui vivaient alors dans ses murs. L'école de Mannheim a contribué pour beaucoup à l'établissement de l'orchestre moderne tout comme de la symphonie.

Alexander Brott a eu l'ingénieuse idée de consacrer un concert de son orchestre de chambre McGill, à l'audition de quelques oeuvres écrites à Mannheim à cette époque. Ce concert de lundi soir, salle Redpath, fut une soirée de découvertes des plus inattendues. Certes les compositeurs de Mannheim n'avaient pas tous du génie, mais ils avaient du métier et de l'imagination, ce qui d'ailleurs ne manqua pas de soulever l'enthousiasme de Mozart lui-même quand il visita cette ville en 1778.

Nous avons d'abord entendu une agréable et même audacieuse SYMPHONIE en mi bémol majeur, Op. 4, no 3 de Ignaz Holzbauer, dans laquelle des paires de clarinettes, bassons et cors se joignent au quintette à cordes. Dans cette oeuvre, tout comme dans la SYMPHONIE en si bémol, no 5 de Christian Cannabich, on remarque l'importance accordée aux instruments à vent qui dialoguent constamment avec les cordes. On sait que c'est à Mannheim que les clarinettes se joignirent pour la première fois à l'orchestre, provoquant chez Mozart une affection pour cet instrument qu'il traduira plus tard dans ses oeuvres immortelles. C'est alors qu'il écrit avec envie à son père: "AH! SI NOUS AVIONS SEULEMENT DES CLARINETTES!"

Gail Grimstead, talentueuse flûtiste, se fit l'interprète d'un CONCERTO en ré majeur de Carl Stamitz, autre compositeur de cette école. L'oeuvre qui demande le concours des cordes, est admirablement écrite pour l'instrument solo et le traitement des cordes est plein d'invention. Walter Joachim a, pour sa part, joué le CONCERTO en sol mineur de Georg Matthias Monn, seul compositeur de la soirée qui n'est pas de Mannheim. Sauf erreur, il s'agit d'une transcription par nul autre qu'Arnold Schoenberg, d'un concerto écrit originairement pour claveçin et cordes. Joachim en fut l'interprète consciencieux.

Les 3 Ménestrels à la Comédie-Canadienne

par Jean BASILE

Retour à Montréal des charmants Ménestrels. On se souvient qu'ils étaient venus, il y a un peu plus d'un an et que leur passage avait soulevé un concert d'éloges. Jeunesse, fraîcheur, spontanéité, avait-on dit, mais aussi le goût du travail bien fait et l'exploitation d'un "métier" que l'on n'est plus habitué à voir de nos jours où l'on fabrique des vedettes de music-hall en trois leçons.

Tout cela nous l'avons retrouvé hier soir dans le récital qu'ils présentent à la Comédie-canadienne pour une semaine. De l'émotion avec "Le Mur" de Bécaud, de la fantaisie avec "La Bourrée", de l'humour avec quelques autres dont l'éternelle et inénarrable "Guerre de Troie".

Il y en avait pour tous et pour tout et je dois dire que j'ai souri et ri de nombreuses fois, peut-être plus cependant à l'audition des anciens succès, les nouvelles chansons me semblant un peu plus faibles.

Je n'ai pas beaucoup apprécié cependant les trois parodies dont les Ménestrels émaillent leur programme: théâtre tragique, opéra et opérette. C'est, je pense, une question d'option personnelle, le public, quant à lui, a réagi avec vigueur à ces sketches auxquels il me semble manquer une véritable dimension comique.

Mais le spectacle est de qualité, un peu hétéroclite peut-être mais tellement rafraîchissant.

Cannes: 12-27 mai

Le prochain Festival de Cannes se déroulera du 12 au 27 mai 1965. Selon son nouveau règlement, le conseil d'administration "se réserve le droit d'accueillir "hors concours" un film réalisé par un metteur en scène ayant précédemment obtenu le grand prix à Cannes". D'autre part, le jury des longs métrages aura la possibilité d'attribuer deux prix supplémentaires "choisis en fonction du scénario original, de la partition musicale, de la qualité artistique de l'image". De son côté, le jury des courts métrages pourra décerner deux nouveaux prix, "dont il déterminera le caractère".

Aux Beaux-Arts architecture de la Suède

L'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal, en collaboration avec le consulat de Suède, a organisé une exposition ayant pour thème *La contribution de l'architecture suédoise contemporaine à la création du noyau central de la ville et de la banlieue*. Cette exposition, dont le vernissage aura lieu le mercredi soir 20 janvier, à 8h. 30, en présence du consul général de Suède monsieur L. Grauers, et du doyen de l'Ecole d'architecture, monsieur Guy Desbarats, sera ouverte au public, tous les jours de la semaine, du 21 janvier au 15 février, de 9 heures du matin à 10 heures du soir et le samedi de 9h. à midi (3450, rue Saint Urbain)

Mort du musicien Jean Belland

Jean Belland, musicien bien connu tant à Montréal qu'à Paris, est décédé la semaine dernière dans les îles Canaries, apprend-on aujourd'hui.

Ce violoncelliste de réputation avait joué dans les orchestres symphoniques de Paris et de Montréal et il avait été professeur aux conservatoires de musique de Constantinople et de Québec.

Du 12 janvier au 7 mars
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
861-6665

Pain Beurre
Pièce canadienne de Maxine Fleischman
Tous les soirs 9h.
Samedi 8h. - 10h.30
Relâche lundi
Réservations: 861-6665

Les Productions Samuel Gesser présentent
PRAGUE CHAMBER ORCHESTRA

36 musiciens virtuoses dans un ensemble incomparable sans chef d'orchestre
Programme: Haydn — Mozart — Schubert — Dvorak
LUN., 1er FEV. - 8.30 P.M.
BILLETS: $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50, taxe incl.
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUEBEC), TÉL.: 842-2112

2 DERNIERS SOIRS
"LES LACHES VIVENT D'ESPOIR"
de Claude-Bernard Aubert
et "LA BRIDE SUR LE COU" de Vadim
CINEMA ★★★★ ETOILE ★
8135 boul. St-Michel
Tél.: 727-1752

23e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT"
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE"
Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964

Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINERAMA
NOUVEAU CINERAMA
MERCREDI 27 JANVIER
• SIEGES RESERVES SEULEMENT
• BILLETS EN VENTE PAR MALLE OU TELEPHONE
CINERAMA VOUS FERA VOIR LE CIRQUE... COMME VOUS AVEZ TOUJOURS REVE LE VOIR... A QUELQUES PIEDS DE VOTRE SIEGE... • de l'action • de l'intrigue • du suspense • du spectaculaire • de l'amour • les numéros les plus sensationnels au monde • avec le cirque à Paris, Londres, Vienne, Berlin, présentation de
SAMUEL BRONSTON
avec
JOHN WAYNE
CLAUDIA CARDINALE
RITA HAYWORTH
"LE MONDE DU CIRQUE"

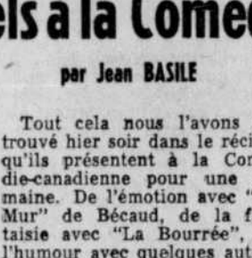
CIRCUS WORLD
TECHNICOLOR
CHEQUES OU MANDATS-POSTAUX FAITS AU NOM DE Cinedome Theatres Ltd — 1430 rue Bleury, Mtl.
HORAIRE: 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam. Dim. 1 h., 4 h. 45, 8 h. 30

Prix (taxes incluses)	Orch. & Loges	Balcon
Soir, lun. à ven. incl. 8 h. 30	$2.50	$2.00
Soir, sam.-dim. 8h.30, dim. 4h.45	$3.00	$2.25
dim. à 1 h.	$2.50	$2.00
En matinée, mercredi 2h.	$2.00	$1.50
En matinée, samedi 2h.	$2.50	$2.00

Nom ..... Adresse ..... Tél. : .....
Nom. de sièges ..... à $ ..... Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix ..... Date 2e choix .....
NULLE PART AILLEURS à Montréal ou dans la Province, ni actuellement ni plus tard, EN CINERAMA.
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal
AV. 8-7102 ou 5603

Ce soir jusqu'à dimanche
les 3 ménestrels
LOCATION de 10 h. à 7 h.
RIDEAU: 8 h. 30
Semaine $3.50, $3., $2.50, $1.75, $1.50
Samedi $4., $3.50, $3., $2.25, $2.
COMÉDIE CANADIENNE

Mer. 2 - 8h.30
Jeu. 8h.30
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
Nulle part ailleurs à Montréal en Cinerama
7 derniers jours. FINAL
• Vous rirez à vous tordre les côtes! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430, Bleury, Montréal
AV. 8-7102 ou 5603

THÉATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR 8.30
DIM.: 2.30 - 7.30

LA REPETITION ou l'Amour Puni
de Jean Anouilh
avec:
Yvette Brind'Amour
Gérard Poirier
Geneviève Bujold
Benoît Girard
Diane Pinard
Gaétan Labrèche
André Cailloux
AU STELLA, 844-1793


CUISINE CANADIENNE
DINERS D'AFFAIRES
$1.25 et plus de 11h.30 à 2h. p.m.
SOUPER de 5h. p.m. à la fermeture
SPECTACLES à 9h.30 et 11h. p.m.
Réservations: 842-3605
Chez Jacques Labrecque
1430 RUE STANLEY MONTRÉAL

CE SOIR A 8H.30
A L'ORPHEUM
LE SYSTEME FABRIZZI
comédie de Albert Husson
avec:
ALBERT MILLAIRE
HENRI NORBERT
PAUL BERVAL
Mise en scène: Gabriel Gascon
Décor: Aras
Costumes: Jeanne-d'Arc Bergeron
Réservations: 845-7149
Demi-tarif pour: étudiants et syndiqués (les mard., merc., et jeudis)
TNM

Un film de INGMAR BERGMAN
"Un été avec Monika"
version suédoise originale. Sous-titres anglais

AUSSI
"ORFEU NEGRO"
en COULEURS
Grand Prix Festival de Cannes 1959.
v.o. s.t. anglais

Soirées 6 h. 30 et 8 h. 15
CINEMA de REPERTOIRE
451, ave Ogilvy, coin Durocher
EMPIRE

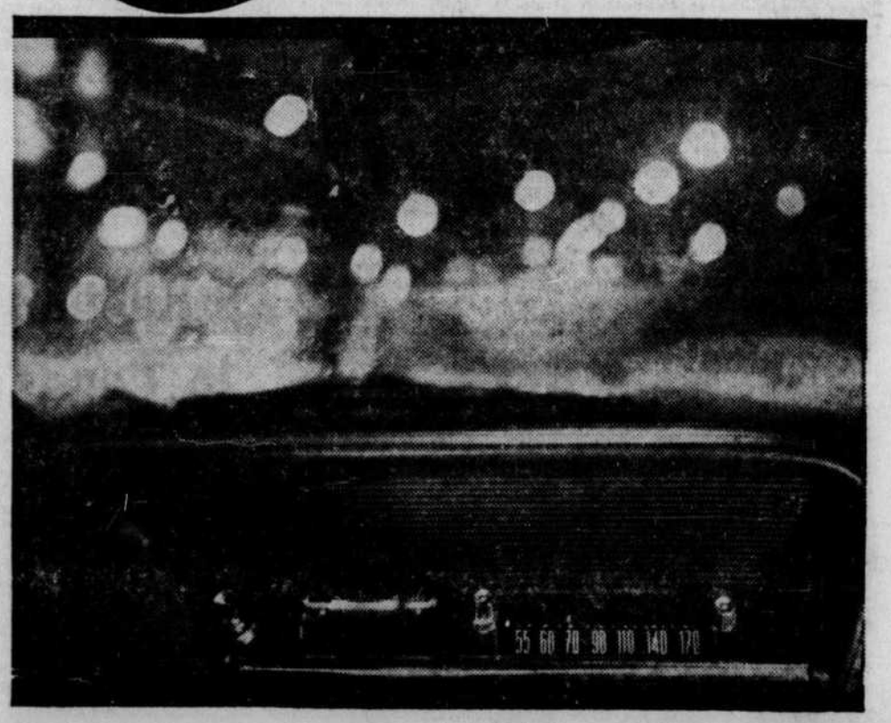
Alysée
85 MILTON / 842-5059
SALLE EISENSTEIN
2 derniers jours
la vie à l'envers
SALLE RESNAIS
de GEORGES FRANJU
JUDEX
FRANCINE BERGÉ CHANNING POLLOCK ÉDITH SCOB THÉO SARAPO

2e semaine
EASTMANCOLOR
JEAN-PAUL BELMONDO
FRANCOISE DORLEAC

"L'HOMME DE RIO"
de PHILIPPE DE BROCA
Le Dauphin
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE
Sur semaine
lundi à jeudi: 7h.30 - 9h.30
vendredi: 7h.30 - 9h.30 - 11h.30


QUALITY MOTEL
la Barre 500
Fins gourmets, venez apprécier notre cuisine et nos vins dans une atmosphère de détente. Salle à dîner, bar-salon motel à l'épreuve du feu. Piscine.
Prix spéciaux pour les voyageurs
2019 Boul. Taschereau, Route 9 à 1 mille du Pont Jacques Cartier

Le temps passe vite quand on écoute
CBF/690 RADIO-CANADA
métro-magazine
le journal parlé de la région métropolitaine du lundi au vendredi
à 5 heures



L'univers féminin

Mariage à l'espagnole... pour les infantes du Québec

Flamenco, dentelles et mantilles accompagneront les jeunes mariées du printemps et de l'été au pays du Québec. C'est du moins l'influence certaine qu'a subie une maison spécialisée en robes de mariées de la Place-Ville-Marie. Au cours d'un défilé qui a été présenté à la presse, puis au public, hier, Bridal Modes a marié ses jolies mannequins à la mode espagnole, au son de la guitare, dans un décor artificiel de fleurs et de fer forgé.

Si les dentelles plus ravissantes les unes que les autres s'harmonisent parfaitement au décor romantique du cortège de la mariée, la longueur dite "flamenco" des robes ne correspond pas, à notre avis, à l'idée que se fait généralement la jeune fille de la robe longue de mariée. En effet, cette robe dite flamenco découvre les jambes à l'avant s'arcboutant autour de la silhouette pour recouvrir à peine la chaussure à l'arrière. Pour le mariage à la campagne, la maison Bridal Modes a dessiné un magnifique modèle de robe paysanne, en toile d'Irlande, recouverte en partie de dentelles. Les manches en forme d'entonnoir sont également en dentelle et la robe s'accompagne d'un coquet bonnet d'infante.

Les filles d'honneur s'habillent de toile d'Irlande, bouton d'or, ou de pure soie et chiffon, bleu glacier.

En plus de la collection de robes de mariées, la maison a présenté quelques modèles de robes à danser ravissantes. Nous avons particulièrement aimé celle de Gilbert, en pure soie à dessins asymétriques dans des tons de rouge et bleu, très droite avec comme seul accessoire le col pierrot, froufroutant, bien dégagé du cou, qui fera sensation, prévoit-on, à Paris, dans les prochaines collections.

Un autre signe avant-coureur des grandes collections: le plissé de soie. Il est présent partout aussi bien dans les robes de fin lainage que de pure soie. Ce plissé virevolte autour de la taille et suit le mouvement de la silhouette. Les hommes en seront fous, me glissait à l'oreille, une chroniqueuse de mode car ce plissé vaporeux permet à la silhouette d'être en perpétuel mouvement; les hommes se plairont donc à imaginer plusieurs femmes en une seule.

S. C.



L'un des plus jolis modèles de la collection de la maison Bridal Modes: la jupe en pure soie blanche est recouverte d'un manteau en dentelle d'Alençon à motif de lilas. Le voile est retenu sous la nuque par un bouquet de dentelle et le col légèrement froufroutant est dégagé du cou. Le poignet de la manche longue adopte le même plissé que l'encolure. (Photo Orssagh)

Une solution "embarrassante" proposée aux femmes par des hommes sur la limitation des naissances

Un lecteur fort sympathique qui s'interroge probablement sur la condition des femmes — et en particulier sur celle des mères de familles, nous a fait parvenir la lettre suivante. Nous croyons que nos lectrices s'amuseront beaucoup à lire les solutions pour le moins "embarrassantes" sinon étonnantes de ce médecin des femmes esquimaudes.

Madame,

Je relève de la revue Eskimo quelques remarques d'un médecin qui nous est présenté comme étant le docteur Schaeffer. Vos lectrices, autant que ces messieurs, seraient peut-être intéressées par ceci:

"En plus de rendre sans aucun doute un grand service à leurs enfants, les mamans qui allaitent en bénéficient peut-être aussi elles-mêmes. Dans le monde entier, en effet, il semble bien que les cancers du sein augmentent à mesure que la période d'allaitement diminue. Un autre effet bénéfique de l'allaitement prolongé au sein semble être d'éviter les grossesses trop fréquentes qui épuisent la femme. Les statistiques démographiques des camps esquimaux de Cumberland Sound m'ont fourni la preuve de ce fait. Plus les camps étaient éloignés du poste de traite et des réserves de Pablum et de lait en poudre, plus l'intervalle entre les enfants se rapprochait régulièrement de l'idéal de trois à quatre ans. On observe la même chose chez les autres peuples qui pratiquent traditionnellement l'allaitement au sein pendant trois ans." Puis le médecin ajoute, à l'intention des femmes de notre civilisation: "Je me hâte cependant de recommander aux femmes d'ici qui ne croquent pas les os spongieux ou les cartilages, sources de fer et de calcium: si vous nourrissez votre bébé au sein, tâchez de prendre suffisamment de lait écrémé pour faire provision de calcium et de protéine et procurez-vous auprès de l'infirmière des pilules contenant du fer."

Chère madame, en plus des bénéfices immédiats que toute femme peut retirer de ces recommandations, en dépit aussi des inconvénients bien compréhensibles qu'il peut y avoir pour une femme moderne à se captiver pour rester disponible envers son bébé, il me semble qu'une leçon doit être dégagée des observations du Dr Schaeffer. En le lisant, j'ai pensé au problème de la surpopulation de certaines régions de la terre et aussi au problème non moins grave de la limitation des naissances. Doit-on conclure que si les femmes suivent certaines lois naturelles envers le bébé qu'elles ont déjà, elles contribueront à régler des problèmes que l'on a cherché à éliminer jusqu'à maintenant par d'autres moyens? Ne serait-il pas étonnant que la nature possède encore une fois la réponse? Posez la question à vos lectrices.

C'est un homme qui vous propose cette solution d'attente.

Odina BOUTET,
Loretteville, Qué.

P.S. — On peut se procurer la revue trimestrielle Eskimo, en français, en faisant une légère aumône aux Pères Oblats de St-Boniface au Manitoba. Le numéro cité plus haut est celui de l'été-automne 1964, vol. 68.

Une somme de $10,000. sera remise à PEARL BUCK lors de son passage à Montréal

La Fondation PEARL BUCK qui est un organisme américain fondé par le célèbre auteur afin de venir en aide aux enfants de militaires américains ayant stationné dans les pays asiatiques, et laissé pour compte une femme et quelquefois plusieurs enfants, avant de regagner leur patrie, espère recueillir une somme de $10,000. lors du passage à Montréal de la romancière. Comme le DEVOIR l'a déjà annoncé, Pearl Buck sera à Montréal, à partir du 11 février prochain et présidera un grand Bal de charité qui aura lieu, samedi soir le 13 février à l'hôtel Reine Elizabeth. Elle adressera la parole à cette occasion.

Un comité féminin a été organisé afin de voir à la vente des billets pour ce gala de charité et aussi pour recevoir les dons du public. Il est présidé par Mme Marguerite Puvrez, directrice du Service social de neuro-psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Montréal ainsi que par Mesdames F. Mentzberg, présidente du comité du protocole et par Mlle Belle Gilbert qui s'occupera particulièrement des réservations. On peut obtenir des billets en s'adressant le jour, de 9 hres à 5 hres à VI 4-2223 et le soir à RE. 7-5271 et 738-6207. Les dons peuvent être envoyés directement au comité du Bal en les adressant ainsi: Fondation Pearl S. Buck, 7200 Hutchison, suite 201, Montréal.

On sait qu'il y a déjà quelques années que Pearl Buck s'intéresse à ce problème des enfants asiatiques. Elle a elle-même adopté cinq enfants coréens dont elle assume entièrement l'éducation. Nos lectrices connaissent déjà l'intérêt qu'elle a porté — ses livres en font foi — au problème de l'enfance exceptionnelle.

Erreur

Sur l'agenda d'hier, il fallait lire 24 janvier au lieu de 24 février pour la date de la conférence de M. Robert Garry. On sait que cette conférence est organisée par la "Voix des Femmes" et qu'elle aura lieu au 2715 chemin de la Côte Ste-Catherine, à Montréal.

La même erreur s'est glissée également pour le Bal des étudiants en droit de l'U. de M. qui aura évidemment lieu le 26 janvier prochain et non le 26 février comme l'indiquait notre communiqué.

SWEARS & WELLS (CANADA) LTD

en face de l'hôtel Mont-Royal
Succursales:
Ottawa, Toronto, Calgary, Winnipeg



Georges Desnoyers

Swears & Wells (Canada) Ltd a été acheté par un groupe financier puissant, dirigé par M. Julius Landau.
M. Julius Landau a été nommé président de Swears & Wells et NON M. Jules Lazare tel qu'annoncé récemment à cause d'une erreur. M. Georges Desnoyers a été nommé gérant général et vice-président. C'est l'intention des nouveaux administrateurs de fabriquer ce qu'il y a de mieux en fait de qualité et de style pouvant être vendu à différents prix.

Intime restaurant français du vieux Montréal
Le Petit Havre
Déjeuners, dîners du lundi au samedi de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Le samedi soir il est prudent de réserver
Tél.: 861-4108 437, St-Vincent



L'Accord, en collaboration avec l'Association du 22e, organise une soirée italienne dont le thème sera "Bal Napolitain". Ce bal aura lieu au Centre social de l'Université de Montréal, le 30 janvier prochain, sous le patronage du général de brigade Paul Triquet, VC, CD. Sur cette photo on voit M. et Mme Roger Langlois, présidents conjoints de ce comité. Parmi les invités d'honneur on remarque: M. le ministre et Mme René Lévesque, Mgr A. Cimichella, M. le juge et Mme Germain Charland, M. Paolo Canali, consul général d'Italie, Me et Mme Anatole Vanier, le président de la Société St-Jean-Baptiste et Mme Paul-Emile Robert, le Dr et Mme Victor Panaccio, M. et Mme Austin Kennedy. Pour renseignement et billets, composez: 655-1722 ou No. 6-3220.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Des lois insuffisantes pour empêcher le "marché noir" des bébés

WASHINGTON — Le sénateur américain Thomas Dodd a lancé aujourd'hui une campagne pour obtenir des lois destinées à annihiler ce qu'il a appelé un marché noir de bébés d'envergure nationale.

Le représentant démocrate du Connecticut, président du sous-comité sénatorial sur la délinquance juvénile, a de nouveau présenté un bill conçu pour proscrire la vente "à l'enchère" des nouveau-nés d'un Etat à l'autre.

Cette loi, adoptée par le Sénat l'an dernier mais rejetée par la Chambre des représentants prévoit des peines sévères, a dit le sénateur Dodd, pour "les avocats sans scrupule, les médecins et les trafiquants de bébés" qui agissent comme "organisateurs et entremetteurs pour le trafic entre les Etats du marché noir des enfants.

M. Dodd a déclaré que le projet de législation aiderait à éliminer l'étendue du racket, en rendant illégal pour les trafiquants le transport des mères et des bébés d'un Etat à l'autre, dans le but de faire de l'argent et d'éviter les lois de certains Etats. Toute personne retirant profits de telles transactions pourrait être condamnée à un maximum de 5 ans de prison et de $10,000. d'amende.

CONFERENCE

Le samedi 30 janvier à 20h. 30, M. Bernard Dorival, conservateur du musée national d'art moderne de Paris, donnera une conférence publique sur Rouault en la salle de conférence de la bibliothèque Saint-Sulpice.

Le conseil national des femmes prépare son congrès

OTTAWA — Les directrices du plus nombreux groupement féminin au Canada, le Conseil national des femmes, tiennent actuellement leurs séances annuelles à huis-clos, à Ottawa.

La présidente nationale, Mme H. H. Steen, grand-mère de Vancouver, et 35 autres femmes venant de sept des dix provinces du Canada, siégeront toute la semaine et prépareront le congrès annuel qui sera tenu à Nanaimo, C.-B., du 30 mai au 3 juin.

Une des questions à l'ordre du jour est de savoir ce que le conseil a l'intention de faire à l'occasion des fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967. L'organisation célèbrera son 75e anniversaire de fondation la même année.

Le conseil est une fédération d'organisation, groupant en tout 700,000 femmes; il existe 57 conseils municipaux. Environ 1,800 groupes féminins y sont affiliés.



Tout à fait dans la mode '65, cette combinaison de parachutiste que vous porterez dans vos heures de détente ou pour le sport.

Le patron imprimé no 9197 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18.

La grandeur 16 requiert 3⅜ verges de tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

deux nouveaux programmes **fm** à montréal



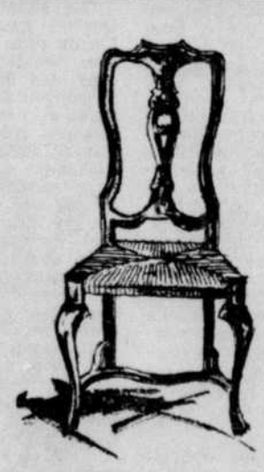
radio-canada 95.1
CBF/FM



cbc 100.7
CBM/FM

Dîner Gourmet
$3.75 et plus
TOURS DE CHANT
Thérèse Guérard
soprano
Marcel Tessier
baryton
Suzanne Sénécal
mezzo
Aucuns frais de couvert
Rés. 271-1188
Au Lutin qui bouffe
ST-GREGOIRE et ST-HUBERT

Pour l'amateur
LA GALERIE DES
Beaux Meubles
EATON



Un exemple typique illustrant une collection de chaises de style 18ième siècle fidèlement reproduites par d'habiles artisans et récemment importées d'Italie par la Galerie des Beaux Meubles Eaton.

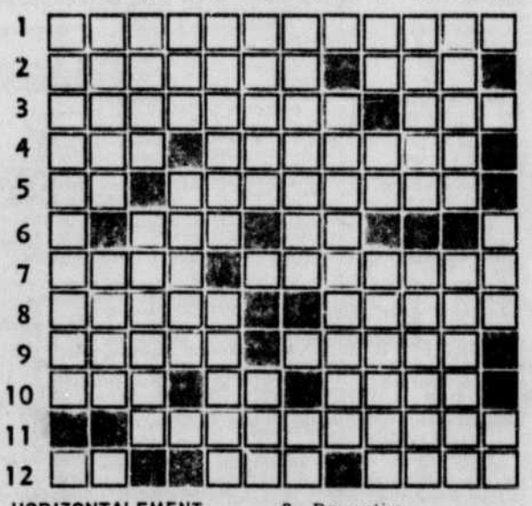
Chaise rustique de style 18ième siècle
Une chaise d'appoint élégante et sobre, d'influence florentine, en noyer massif avec un siège en paille et un dossier arqué, de mise pour la salle à manger, l'entrée ou le salon et rehaussée d'un riche fini noyer estompé. Cette même chaise est aussi disponible avec des accoudoirs et un siège plus large.

60.00 chacune

NON REPRÉSENTÉE
Chaise avec accoudoirs **85.00**

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES au septième étage, chez Eaton, le rendez-vous des gens de goût.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Bagarre
2—Lieu fermé — Possessif
3—Qui concerne le trafic — Abréviation bancaire mal accueillie
4—Article — Transparente
5—Pronom — Chefs militaires
6—Célèbre par son curé — Grecque
7—Viril — Elévation
8—Personnel — Agglomération importante
9—Dispute — Coiffure
10—En entier — Note — Très heureux
11—Ruse
12—Petit cube — Possédée — Epoques

VERTICALEMENT

1—Résultat d'une trop forte compression
2—Maintient avec une tige pointue — Qualité d'une chose
3—Ornement de Noël — Du même côté
4—D'un auxiliaire — Garnis de voiles et cordages
5—Qui servent — Comprime
6—Pour raleur — Liquide de base
7—Clôturera — Pronom
8—Ressentira
9—Note — Voyelles — Donne le billet gagnant
10—Retourné — Porter plus haut
11—Comté anglais célèbre — Dernier des derniers
12—Volonté — En matière de

Solution d'hier

Horizontalement :—
1—SECRETAIRE
2—PROUVA — LEMAN
3—ERIGER — NAIN
4—CE — UNISSON
5—TU — ET — OMET
6—ARMURIER — AU
7—EXECUTION
8—EUS — ORIFICE
9—US — TENOR — SEL
10—RE — ALEP — PERI
11—SEIN — SERIA
12—SITE — SURE

Verticalement :—
1—SPECTATEURS
2—ERREUR — USEES
3—COI — MES — il
4—RUGUEUX — TANT
5—EVENTRE — EL
6—TARI — ICONES
7—EUROPE
8—IL — SORTIR
9—RENOM — IF — PIS
10—EMANE — OISEAU
11—AI — TANCER
12—ANNE — ELITE

Liste partielle des gagnants du Concours

JOUEZ

AVEC

"*La Québecquoise*"

LA CIGARETTE VRAIMENT DE CHEZ NOUS

ARGENT
Fleurette Leclerc
6003, Boyce
Montréal
M.-A. Mandeville
12064, Valmont
Montréal
Jean-Guy Genest
2292, boul. P.-Bernard
Montréal
Yvon Julien
36, rue Boyer
Beauharnois
Me J.-P. Clerouin
5935, 25e Avenue
Rosemont
Yvette Garon
367, St-Laurent
Lévis, Québec
Daniel Langlois
725, Wiseman
Outremont
A.-Raymond Beaulieu
366, Sydney
Lachute
Marcel Rocheleau
8, rue St-Sévère
Cap de la Madeleine
Michel Bourque
2315, Des Erables
Tracy
Raymond Gagnon
1362, De Bullion
Montréal
Jean-Guy Leclerc
4530, Brébeuf, app. 22
Montréal
Noël Boudrias
3008, rue St-Joseph
Lachine
C.-E. Thivierge
10750, Meunier
Montréal
R.-Jacques Brousseau
565, rue riest
Sherbrooke
F.-P. Charron
5245, Delorimier
Montréal
Mme Réal Lauzon
2165, boul. P.-Bernard
Montréal
R. Tétreault
11065, Laurentide
Montréal-Nord
Mme S. Fournier
3484, Delorimier
Montréal
L.-O. Létourneau
1965, 23e Rue
Québec, Qué.
André Balestard
532, Rigaud, app. 3
Montréal
Pierre Falardeau
13, boul. Normand
Châteauguay-Centre
Robert Claveau
146, rue Saguenay
Chicoutimi-Nord
M. Armand Julien
2375, montée Gagnon
Terrebonne
Fernande Chouinard
611, de Montenach
Beloeil
L. Vézeneau
9753, Deslosiers
Montréal
Mlle M. Tremblay
226, rue Dieppe
Québec
André Belleau
780, Ste-Marie, app. 3
Québec 4, Qué.
Pierre Roberge
7275, Chateaubriand
Montréal
J.-Marie Guilbault
28, N.-Dame de Lourd.
Joliette
Yvon Côté
3020 est, Sherbrooke
Montréal
Paul Michaud
6549, Jogues
Montréal
M. François Houle
32, boul. Laurier
Victoriaville, Qué.
M. Benoit Lavallée
440, 3e Avenue
Shawinigan-Sud, Qué.
M. Serge Daoust
816, ave Dollard
Outremont
Mme Théo Langlois
594, 1re Rue
Québec 3
M. Roger Castonguay
8520, Bernard
St-Hyacinthe
Jean-Guy Roy
120, Labonté
Longueuil
M. Richard Sylvestre
9947A, rue Clark
Montréal
M. Desgroseilliers
7603, Davidson
Montréal
Emile Belhumeur
1, Masson
St-François de Sales
André Masson
6843, Garnier, app. 2
Montréal
Louise Govette
596, St-Clément
Beauharnois
Henri Cadet
558, Viau
Montréal
M. Wilfrid Raymond
8281, Châteauneuf
Ville d'Anjou
Normand Dodier
219, rue Charron
Ville Lemoyne
M. Armand Payette
816, 1re Avenue
Richelieu
T.I. Matuszewski
3636, ave de Soissons
Montréal
Mme M. Côté
7881, Henri-Julien
Montréal
Mme Mad. Trottier
1150, Marquette
Ville Jacques-Cartier
J.-L. Prégent
9, rue St-Jean
St-Basile le Grand
Pierre Parent
10092, Lille
Montréal
Mme Marcel Désilets
516, Lechasseur
Beloeil
Mlle France Bélanger
1571, de Boucherville
St-Bruno
Renaud Morin
21, 101e Avenue
Village Lafontaine
Pierre Lavoie
1935, Lajoie, app. 2
Trois-Rivières
Jean-Paul Dufour
748, ave St-Jean
Chicoutimi-Ouest
René Dagenais
6630, Erables, app. 20
Montréal
Claude Madran
7940, Berri, app. 3
Montréal
André Joyal
759, 14e Avenue
St-Antoine des Laur.
Léo Brissette
1688, Lucerne
Vimont
Lorenzo Tremblay
33, Ouellet
Jonquière

Judith Gendron
11884, O'Brien
Montréal
Christian Ouellet
11100, rue Tanguay
Montréal
Jacques Besner
8284, Chateaubriand
Montréal
Mme C. Ouellet
115, ave Laurier
Québec
Louise Goyette
506, St-Clément
Beauharnois
Laurent Levac
4474, Orléans
Montréal
Benoit Allen
411, 10e Avenue ouest
Amos, Qué.
Claude Jobin
857, Madeleine
Fabreville
J.-A. Reinhardt
8448, Drolet
Montréal 11
Juliette Ducharme
343, St-Michel
St-Jean, Qué.
Yves Brouillette
173, Labonté
Longueuil
Robert Grandbois
6285, L.-Hébert, app. 1
Montréal
Henry-R. Boulais
868, Mercier
Longueuil, Qué.
Réjean Filion
2147, Gascon
Montréal
Danielle Dion
1598, Deceles
St-Laurent
Roland Richer
1723, ave Pothier
Montréal
Claude Lavoie
10250 Curotte
Montréal
Robert Cardinal
175 ouest, Sherbrooke
Montréal
Serge Daoust
816, ave Dollard
Outremont
Thérèse Monier
2517, ch. Ste-Catherl.
Montréal
M. Robert Gingras
4351, Brébeuf
Montréal
Gabriel Contant
2117, Maplewood
Montréal
M. Gilles Gaudreault
11, boul. Lafortune
Pointe-Gatineau
Raymond Beaudoin
2596, Orléans
Montréal
Jacques-P. Mathieu
3244, ch. St-Louis
Ste-Foy, Qué.
Pierre Savage
333, 33e Avenue
Chomedey
René Amesse
507, Cardinal
St-Laurent
Henri Hébert
St-Pie de Bagot
Québec
Mme G.-E. Roy
875, rue Brassard
Nicolet, Qué.
Benoit Rioux
Trois-Pistoles
C.P. 448
Cté Rivière-du-Loup
C. Marcoux
9280, Place Duberger
Charlesbourg, Qué.
Amaury Pilon
130 ouest, Blainville
Ste-Thérèse de Blain.
Roger Deschamps
8460, Clark
Montréal
Marcel Malboeuf
6576, De Laroche
Montréal
Yvan Dextradeur
6292, Molson
Montréal
Willie Plourde
Roquemaure
Abitibi, Qué.
Raymond Guilbault
124, Grant
Longueuil, Qué.
Gaétan Laforge
8882, 6e Avenue
St-Michel, Qué.
Jacques Besner
8284, Chateaubriand
Montréal
Mme Laur. Pellerin
11940, St-Joseph
Pointe-aux-Trembles
Mme Ray. Beaulieu
366, rue Sydney
Lachute
M. Robert Gadoua
277, St-Martin
Napierville
Jean-Guy Audet
10171, Cobourg, app. 5
Montréal
André Benoit
1413, Sicard
Montréal
Denis Lachance
1134, St-Vallier
Québec
Mme Robert Lévesque
115, Laurier, app. 36
Mascouche
Cté L'Assomption
L. Salenovich
3875, Evelyn
Verdun, Qué.
Fernand Bourke
5370 est, St-Zotique
Montréal
Mlle Monique René
751, Faillon
Montréal
Alfred Dubois
Pavillon Lemieux
Cité Universitaire,
Québec
Roland Fortier
Huberdeau
Cté Argenteuil
Marcel Blanchard
10817, St-Réal
Montréal
Robert Letellier
105, rue Arsène
Ville Jacques-Cartier
M. Pierre Pelletier
12086, boul. Taylor
Bordeaux
M. Bénard
8233, Berri
Montréal
M. Rosaire Venne
270, rue St-Patrice
Magog
C.-Ed. Langevin
87 ouest, rue Dugnay
Alma, Lac-St-Jean
Léon-E. Parent
515, 20e Avenue
St-Jérôme
Raymond Geoffroy
25, St-Joseph
St-Jacques de Mont.
Gilles Gagné
12768, Papineau
Montréal
M. Arthur Rocheleau
4633, Parthenais
Montréal
M. Henri Boutin
2771, rue Baldwin
Montréal

M. Roger Lavallée
3, Antoinette
Victoriaville
Paul Mainville
3439, St-Hubert
Montréal
Fernand Bourke
5370, St-Zotique
Montréal
J.-M. Daigneault
647, ave des Pins
St-Lambert
Nicole Poitras
7911, Chambord
Montréal
Maurice Marbon
446, boul. Désaulniers
St-Lambert
Richard Sylvestre
9947A, Clark
Montréal
Daniel Malboeuf
260, boul. Desjardins
Ste-Thérèse de Blain.
Maurie Pelletier
1887 est, Sherbrooke
Montréal
Pierre Boureque
3315, rue des Erables
Tracy
Bruno Julien
6248, Chateaubriand
Montréal

CIGARETTES
Réjean Filion
2147, Gascon
Montréal, Qué.
Serge Emond
5915, Ch.-Colomb
Montréal
Mme Bert. Boileau
773, Manseau
Joliette, Qué.
Jules Chéron
4291, Boyer
Montréal
René Belisle
431, 4e Avenue
Deux-Montagnes
Adrien Daigle
61, 106e Avenue
Ville Lafontaine
St-Jérôme
Laurier Rossignol
12, Cléroux
Hull
Louis Lefebvre
208, Montcalm
St-Jean, Qué.
François Rousseau
242, rue Logan
St-Lambert
André Cossette
9060, boul. Lacordaire
St-Léonard
Yvon Côté,
3020 est, Sherbrooke
Montréal
Jacques Pelletier
58, boul. Pariseau
Ile Laval, Qué.
Mme J.-G. Cloutier
10257, Sacré-Coeur
Montréal
Emile Taillon
St-Basile le Grand
Cté Chambly, Qué.
M. Claude Leclerc
8175, Viau
Ville St-Léonard
Pierre Bélanger
197, Sauvé
Montréal
M. Maurice Mercier
3, rue Côté
Châteauguay, Qué.
M. Michel Deguire
3523, V. Horne, app. 1
Montréal
André Benoit
1413, Sicard
Montréal
Jean-Guy Perron
58, L'Anse Bleue
Laval des Rapides
Robert Rouette
44, Turgeon
Ste-Thérèse
Jacques Besner
8284, Chateaubriand
Montréal
Louise Goyette
506, Clément
Beauharnois
J.-A. Omer Racette
227, N.-Dame Champs
Repentigny
Louis Famelard
4985, ave des Mélèzes
Montréal
Marcel Lafrance
2400, Florian
Montréal
Dr J.-A. Martel
2207, Fullum
Montréal
J.-P. Gagné
3290, Bossuet
Montréal
René Belisle
431, 4e Avenue
Deux-Montagnes
Maurice Kirouac
Métabetchouan
Lac St-Jean
Jean Monier
2517, ch. Ste-Catherl.
Montréal
Mme J.M. Bellavance
382, ave Ross
Chicoutimi
Paul-A. Fortin
6633, 2e Avenue
Rosemont
Gaston Favreau
10640, Tanguay
Montréal 12, Qué.
Mme Rose Sévigny
517, boul. Sauvageau
Thetford Mines, Qué.
Marie-Claire Aubin
3504, Bordeaux
Montréal

CENDRIERS
Jean de Lavaltrie
101, boul. Stinson
Montréal 9
Mme Gérard Langevin
394, 11e Rue
Québec, Qué.
Gilbert Rouleau
7532, Drolet
Montréal
M. Jacques Brisson
10233, De Laroche
Montréal
Adolphe Oreil
La Macaza
Cté Labelle
Oswaldo Romanelli
1820, Wolfe
Joliette
Alcide Blais
163, 2e Rue
Shawinigan, Qué.
Guy Villemure
3162, Carignan
Montréal 5
Jacques Poulin
1230, rue Latour
St-Laurent, Qué.
Jean-Pierre Bourque
3354, Maplew., app. 30
Montréal
Michel Filion
5814, 25e Avenue
Rosemont
Robert Girardin
1212, de la Montagne
Montréal
P.-E. Michaud
6549, Jogues
Montréal
Renald Côté
Séminaire de philoso.
Trois-Rivières

La suite de cette liste sera publiée dans LE DEVOIR de demain

GAGNEZ DE NOMBREUX PRIX EN ARGENT EN FUMANT

"*La Québecquoise*"

FILTRE OU NATURE



L'emblème du Centenaire: une feuille d'érable à 11 triangles

OTTAWA. — La Commission du centenaire a annoncé hier qu'une feuille d'érable stylisée, composée de 11 triangles, sera l'emblème du Centenaire de la Confédération du Canada en 1967.

Le symbole a été choisi par la Commission parmi 496 dessins présentés lors d'un concours, mais il fut jugé le quatrième meilleur projet. Le commissaire du centenaire, M. John Fisher, a fait savoir que les modèles qui se sont classés premier, deuxième et troisième, ressemblaient trop à des marques de commerce connues.

L'emblème est protégé par des droits d'auteur réservés et enregistré selon les exigences de la loi régissant les marques de commerce. La Commission en fera usage sur sa papeterie et dans sa publicité, et l'on étudie la possibilité de s'en servir à d'autres fins publiques.

Le dessin provient d'un artiste de la firme de dessin industriel Cooper and Beatty de Toronto et de Montréal. Après s'être classée quatrième au concours, la société a été chargée de développer son projet plus à fond.

La Commission a révélé le nom des gagnants des prix en argent: Gilles Coutu de Montréal, $2,500; Heiner Hegeman de Pointe-Claire, Qué., $1,000; et Harry Aslin de Montréal, $500.

DESSINS REJETES

Leurs dessins respectifs représentaient deux colombes de la paix, semblables à la marque de commerce d'une compagnie de papier, un dessin concentrique, ressemblant à la marque de commerce d'une manufacture de boites de conserves, et un C renfermant 10 étoiles, à l'instar de la marque de commerce d'une entreprise de viande en conserves.

M. Fisher a déclaré que le nouvel emblème, contrairement au symbole discuté, choisi pour l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, n'a pas besoin d'être approuvé par le parlement.

L'emblème du centenaire ne servira pas non plus aux mêmes fins que celui de la foire internationale. La corporation de l'Expo accorde des permis pour l'usage de son emblème par ses participants et sur des objets-souvenirs.

M. Fisher a précisé qu'on étudie la possibilité d'imposer des restrictions légales sur l'utilisation de l'emblème du centenaire sur des objets importés, mais la Commission espère que le symbole sera grandement employé pour les décorations, la publicité touristique et celle concernant les événements du centenaire, qu'elle soit faite par les provinces ou les villes, et même par le gouvernement fédéral.

POPULARITE

"Nous espérons que l'usage de l'emblème sera répandu le plus largement possible et qu'il deviendra le point de mire du public", a ajouté M. Fisher.

Le directeur des projets spéciaux de la Commission, M. Peter Akryoyd, a déclaré pour sa part que les organisateurs du centenaire cherchaient un emblème qui serait une synthèse du prestige de l'Etat et qui représenterait l'unité canadienne. Sur les 496 participants au concours, 307 ont utilisé la feuille d'érable.

Le dessin aux 11 triangles peut facilement être copié par les enfants à l'école, et il peut être réalisé dans toutes les dimensions. Il peut être construit de toutes sortes de façon, avec toutes sortes de matériaux, reproduit en une ou plusieurs couleurs, et peut servir de modèles pour les décorations de lumières et les feux d'artifice.

"LE MONDE" POURSUIT SES ARTICLES SUR LE CANADA

Le fédéralisme coopératif va-t-il charrier les vices d'autrefois?

PARIS — "Faut-il inventer le Canada ?" Sous ce titre raccrocheur et quelque peu surprenant le grand quotidien parisien du soir LE MONDE poursuit la publication de la grande enquête canadienne de son envoyé spécial Claude Julien, qui s'attache dans ce deuxième article à l'étude du fédéralisme.

Ce fédéralisme est "à l'épreuve", nous dit-on en citant tantôt Daniel Johnson, chef du parti conservateur du Québec, l'Union nationale, tantôt le président des Sociétés Saint-Jean-Baptiste: l'un disant que ce fédéralisme est "le tombeau des droits du Québec", l'autre le qualifiant d' "écran de fumée" masquant les problèmes fondamentaux...

"Ce qui est en jeu, écrit M. Julien, ce sont les rapports entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux mais aussi une certaine interprétation des pouvoirs constitutionnellement attribués à l'un et aux autres". C'est ainsi, par exemple, que se pose un "problème délicat" lorsque le Québec a conclu un accord culturel avec la France.

Le journaliste français, au cours de son étude, relate notamment que la capitale, Ottawa, a surtout fait aux provinces des concessions en matière fiscale, et qu'aussi le Québec s'est retiré de vingt-neuf programmes conjoints cependant que nombre de francophones se voyaient désignés pour des postes élevés dans le pays... Mais on entend toujours les plaintes de ceux qu'on appelait jadis les Canadiens français: "Nous n'avons pas notre place à Ottawa... Nous sommes traités comme des citoyens de deuxième zone, etc."

Pour l'observateur français de retour de son voyage, on a pu jusqu'à présent éviter le pire, c'est-à-dire l'éclatement de la Confédération, et cela grâce aux récentes concessions d'Ottawa et au dynamisme qui règne à Québec. Enfin "une volonté de compréhension réciproque entre MM. Pearson et Lesage rogne certains Anglais".

M. Claude Julien résume pour le lecteur français l'essentiel du "fédéralisme coopératif" et demande: "Au moment où le Québec se réveille et s'efforce de prendre en main ses destinées, ne veut-on pas le séduire par un système qui, malgré la volonté de renouveau, charrierait avec lui les vices et les erreurs d'autrefois?"

La place spéciale du Québec dans la Confédération est ensuite analysée avec minutie et on y rappelle la signature de l'accord culturel spécial lui aussi, récemment signé avec la France, ainsi que l'octroi par celle-ci d'un statut particulier proche du statut diplomatique, pour la délégation générale du Québec à Paris.

"La situation de fait du Québec, poursuit M. Julien, l'invite pour résoudre ses propres problèmes, à empiéter dans des domaines réservés au pouvoir fédéral: réglementation du commerce extérieur, relations culturelles avec l'étranger, immigration de francophones, contacts avec les pays européens et africains d'expression française".

C'est ainsi, malgré le récent livre blanc sur la nouvelle constitution, ou plutôt le "rapatriement" de l'ancienne, comme on dit au Canada, livre blanc qui affirme que le projet actuel n'accorde "un statut spécial à l'une ou à l'autre des provinces" que "le réalisme devra pourtant reconnaître que le Québec possède de fait un régime assez spécial" et l'article conclut:

"Celui-ci pourrait être consacré par un statut particulier qui permettrait au Québec de rester membre de plein droit d'une fédération rénovée. Mieux que n'importe quel juridisme, le pragmatisme anglais est apte à ouvrir la voie à une solution constructive".



SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX *à votre pharmacien*

OPTREX

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OP-30

Lamontagne: le développement culturel du Canada fait face à une crise grave

STE-ADELE — Le gouvernement fédéral croit que le développement culturel du Canada fait face à une crise et pour y remédier, il faut plus d'encouragement et de nouveaux fonds, a dit hier soir le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne.

Le ministre fédéral, responsable de la plupart des services gouvernementaux qui touchent aux affaires culturelles, a évoqué, au colloque de 1965 de la Conférence canadienne des Arts, la possibilité de former de nouvelles agences pour le développement des arts.

Les principales agences fédérales — Radio-Canada, Office National du film, Galerie nationale et le Musée national — ont été priées de réexaminer leurs objectifs et leurs programmes et un comité de coordination sera formé au secrétariat d'Etat pour permettre à ces organismes de discuter leurs objectifs et leurs problèmes communs, a dit M. Lamontagne. Le Parlement sera également permanent sur les affaires culturelles.

Progrès réalisés

Le ministre a précisé que de grands progrès ont été réalisés dans le secteur privé de la vie artistique canadienne, au cours des 15 dernières années, aussi bien que dans les secteurs qu'encourage le gouvernement.

"Et pourtant, a-t-il ajouté, nous avons l'impression d'être au bord d'une crise dans le domaine des arts, causée partiellement par le progrès même qui a été réalisé."

Le Canada a besoin d'accroître les possibilités de formation pour les jeunes artistes, les techniciens et les administrateurs dans ce domaine. Il y a pénurie de bons artistes, de techniciens, tandis que les artistes de premier plan sont tentés par les possibilités qui s'offrent aux Etats-Unis et à l'étranger.

Le "drainage des cerveaux" vers les Etats-Unis a nui à la croissance scientifique et technique canadienne et la prise massive des commerces a affaibli le contrôle canadien sur l'économie.

"Et maintenant, nous avons ces raids dans nos pauvres ressources artistiques qui, s'ils se poursuivent ainsi, constitueront une dangereuse menace à notre vie culturelle déjà faible", a ajouté M. Lamontagne.

M. Lamontagne a dit qu'une aide plus considérable doit être apportée immédiatement au Conseil des Arts, aux humanités et aux sciences sociales. Il a laissé entendre que les sciences sociales pourraient être détachées du Conseil et placées dans un nouvel organisme.

VIOLATION DU TRAITE DE MOSCOU?

Les E.-Unis demandent à l'URSS des explications sur un essai nucléaire

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a demandé mardi des éclaircissements à l'ambassadeur d'URSS à Washington Anatoli Dobrynine sur une explosion nucléaire soviétique dans le sous-sol, le 15 janvier, qui a produit des débris radioactifs récemment recueillis au-dessus du Japon.

Cette détonation a été décelée par la Commission américaine de l'énergie atomique (AEC) qui, dès le lendemain, a fait savoir que ses appareils avaient enregistré vendredi un événement sismique d'origine souterraine et d'une intensité supérieure aux indications recueillies jusqu'ici en provenance de l'URSS.

L'AEC caractérise officiellement mardi soir l'événement en question comme une expérience nucléaire souterraine soviétique d'une puissance comprise entre 20 et 1,000 kilotonnes.

Le fait que des avions américains de détection nucléaire opérant au-dessus du Japon ont détecté une certaine quantité d'émanations radioactives afferant à cette expérience indique aux officiels américains qu'il y a eu là, accidentellement peut-être, une violation du traité de Moscou qui stipule que les débris radioactifs d'une expérience nucléaire souterraine ne doivent pas quitter les limites du territoire du pays qui a procédé à cet essai.

Les milieux officiels américains soulignent mardi soir qu'ils ne disposent d'aucun renseignement pouvant inciter à penser que l'Union soviétique ait un intérêt quelconque à violer le traité de Moscou.

D'autre part, de même source, on rappelle que le gouvernement américain annonce toutes les explosions nucléaires souterraines auxquelles procède l'AEC. C'est ainsi que le nombre de ces essais, depuis la signature du traité de Moscou, s'élève actuellement à 44.

Toujours de sources officielles américaines, on déclare que les poussières radioactives consécutives à l'explosion nucléaire soviétique du 15 janvier se dirigent vers le continent nord-américain au-dessus du Pacifique.

M. Dobrynine, disent encore les officiels américains, n'a pas fourni à M. Rusk d'éclaircissements sur l'explosion souterraine attribuée par les Etats-Unis à l'Union soviétique vendredi dernier.

Trois enfants meurent dans un feu, à Lévis

LEVIS. — Trois enfants en bas âge ont péri, au début de la matinée, hier, dans l'incendie qui a rasé la maison de leurs parents.

Les victimes sont trois des 11 enfants de M. et Mme Honoré Poulin. Ils ont été identifiés comme étant Robert, 4 ans, Gaetan, 3 ans, et Michel, 2 ans.

Trois autres membres de la famille Poulain ont subi des blessures qui ont nécessité leur hospitalisation.

LA MORT VIOLENTE DU FRERE LALONDE

Allaire dit ne pas avoir vu Poisson commettre le vol

MATANE — Gratien Allaire, âgé de 19 ans, de Saint-Jean-Vianney, a déclaré hier en contre interrogatoire, à l'enquête préliminaire de Claude Poisson, âgé de 20 ans de Ste-Foy, en marge de la mort brutale du Frère Oscar Lalonde, âgé de 59 ans, concierge au collège clasique de Matane, qu'il n'avait pas vu Poisson mettre à exécution son projet de vol à la comptabilité de l'institution.

Allaire, l'un du trio appréhendé à la suite de la mort du religieux en avril dernier, répondait alors à une question de Me Charles-Borromée Quimper, son procureur et également conseil de Me René Letarte, procureur de Claude Poisson.

Assuré de la protection de la cour, à la suite de son témoignage, Allaire a fait part du projet de vol de Poisson à la comptabilité du collège. Le témoin, qui était en relations amicales avec Poisson depuis quelques mois, a révélé qu'il avait lui-même accepté de participer à ce vol à la comptabilité, pièce voisine et communiquante avec la chambre du religieux Lalonde.

Allaire a dit que ce vol projeté en mars devait être mis à exécution au début de *mai*, lorsque la neige serait fondue, afin de ne pas laisser de traces, étant donné qu'ils voulaient s'introduire dans le local par l'extérieur pour détourner tout soupçon.

Gratien Allaire a ajouté qu'une fois introduits, Poisson et lui-même devaient se servir d'une torche acétylène pour percer la voute.

Interrogé par Me Quimper, sur la masse trouvée dans la chambre du religieux et ayant pu servir à l'attentat Allaire a dit qu'il avait vu cet instrument pour la première fois au bureau de l'inspecteur Alphonse Matte, à Québec, le 4 novembre dernier.

Le gardien de la prison de Rimouski, où a été incarcéré Claude Poisson, a aussi été appelé à la barre hier après-midi, mais son témoignage, comme celui d'un ancien détenu qui a été interrogé dans la matinée ne peut être publié en vertu du code pénal qui défend la diffusion des aveux présentés en preuve.

L'enquête reprend ce matin avec Gratien Allaire.

Une victoire des As sur le Providence, 6-2

QUEBEC. — Les As de Québec ont porté à 15 points leur avance en tête de la division est de la ligue Américaine de hockey, hier soir, en l'emportant au compte de 6-2 sur les Reds de Providence. Les As ont lancé 56 fois sur le gardien Giacomin du Providence. Cleland Mortson a marqué 3 buts, Red Berenson, Germain Gagnon et Wayne Hicks, un chacun.

Le Rosemont bat le N.-D.-G., 7-1

Le Rosemont a vaincu le Notre-Dame de Grâce au compte de 7-1 hier soir, dans une partie régulière de la Ligue Métro junior A. Down a marqué 3 buts pour les vainqueurs et Tibbitts, un but en plus d'obtenir 5 assistances. Les autres compteurs ont été McGowan, Labelle, Rivest et Potvin. Côté a évité le blanchissage au N.-D.-G.

les gens d'action... ont le lait **POUPART** en affection



A. Poupart & Cie LIMITÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS
1715, rue WOLFE Tél. 523-2193

TROIS STAGES DE FORMATION

en

DYNAMIQUE DES GROUPES

soit du 23 mai au 4 juin — soit du 12 au 24 juillet — soit du 16 au 28 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants :

COMMUNICATION HUMAINE
RELATIONS INTERPERSONNELLES — GROUPES DE DISCUSSION
GROUPES DE TRAVAIL — SOCIOGRAMME ET SOCIODRAME
PSYCHOLOGIE DES PRÉJUGÉS — GROUPES DE FORMATION
DIVERS TYPES DE LEADERSHIP

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à :

BERNARD MAILHIOT, O.P.
Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt
Le nombre des participants est limité

VENTE annuelle JANVIER



VOYEZ LES ÉCONOMIES SUR LES MARQUES FAMEUSES!

DOMINION

SPECIAUX de la VENTE de JANVIER !

CONFITURE DE FRAISES "Nation Best" Epargnez 8¢ Pot 24 OZ **39¢**

MAÏS EN GRAINS ENTIERS "KOUNTY KIST" 14 OZ OU POIS DE CHOIX 'GARDEN PATCH' 15 OZ **4/49¢**

POULET DÉSOSSÉ "ESTA" Viande solide BOITE 7 OZ. **3/$1.**

VIANDE EN PÂTE "CLARK'S" Saveurs assorties EPARGNEZ 3¢ BTE. 3 OZ. **10¢**

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 100 — avec coupon et achat de COMMANDE DE $5.00 ou plus LUNDI SEUL. le 25 janvier au DOMINION sur l'Île de Montréal et des environs

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CORNICHONS DILL entiers "Rose" Pot 32 oz 29¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SAUMON ROSE Surchoix "Clover Leaf" Bte 1 lb 69¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de LANGUES MARINÉES Porc ou agneau "Buffet" Pot 12½ oz 99¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de APPRÊT À SALADES "Monarch" Pot 16 oz 35¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MELASSE "CROSBY" Surchoix des Barbades Cont. 26 oz 27¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de Papier de toilette "Scott" Blanc ou Couleurs assorties 4 roul. 53¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de CAFÉ INSTANTANÉ "Richmello" Pot 10 oz $1.39 Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CHAUSSONS "Pillsbury" Bte 14 oz 59¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de ROULÉS COTTAGE "Royal" ou "Maple Leaf" Genre "Midget" Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PURÉE de TOMATES "Heinz" Bte 6 oz 2/25¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SALAMI tout boeuf "Coorsh" Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de Brouvage "ALLEN'S" Saveurs assorties Bte 48 oz 39¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PEPPERONI sec "Hygrade" Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DÉTERSIF LIQUIDE "Domino" Bte 32 oz 69¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CAROTTES Jeunes et tendres du Québec Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

OUVERTURE

MERCREDI 27 jan. à 9.00 a.m.

Un autre Amical Nouveau **DOMINION** au 5915 Bélanger E. Centre d'achats St-Léonard

Grand concours d'ouverture

Plusieurs Spéciaux !



ACHETEZ avec CONFIANCE

Toute viande ou produit de viande vendu au Dominion qu'il soit frais congelé ou apprêté, est INSPECTE par le GOUVERNEMENT.

POULET BON MARCHÉ

POULETS FRAIS — CATEGORIE "A" prêts à cuire éviscérés Complets 2 à 3 lbs **33¢ LB**

POULETS À RÔTIR! BOUILLIR! FRIRE! RAGOÛT! POULET FROID, AUSSI!

CHAPONS Catégorie "A" 5 lb et plus — Frais éviscérés dodus, un vrai régal LB **49¢**

ROTI de VEAU ROULE La livre **69¢** — et désossé — Partie de l'épaule

COTES de PORC La livre **59¢** — Levées — Jeune porc tendre sélectionné

EPERLAN CUIT La livre **44¢** — Dans la chapelure — Réchauffez-servez

JUS DE TOMATES Bte 20 oz **3/49¢** — "Heinz" de Fantaisie (boite 48 oz 2.69¢)

SOUPE aux TOMATES Bte 10 oz **2/23¢** — "Heinz" ou aux légumes 2.27¢ 2c de rabais

KETCHUP HEINZ Bte 15 oz **2/65¢** — Vraie saveur de tomates fraiches : spécial

MARGARINE Pqt 1 lb **3/95¢** — "Mom's" huile végétale Epargnez 3¢

ALIMENTS FRAIS CONGELES !

GATEAU AU CHOCOLAT 14 oz **73¢** — "Sarah Lee" Epargnez 10¢

TARTE aux pommes Tarte 24 oz **47¢** — "York" Réchauffez et servez

LEGUMES 11 oz **2/45¢** — Mélangés "York" surchoix

PATATES FRITES Pqt. 9 oz **4/55¢** — "Hilltop"

BATONNETS de poisson, Pqt 8 oz **39¢** — "Highliner" Réchauffez et servez

PRODUITS LEVER BROTHERS

DETERGENT OMO Pqt Gt. **85¢** — 10¢ de rabais coupon 2.00 Peinture

DETERGENT LIQUIDE Bte Gte **69¢** — Rose "Swan" 6¢ de rabais

SAVON LUX Pains rég. **3/45¢** — Pour votre beauté

CIRE LIQUIDE Bte 32 oz **1.29** — Claire "Crystal"

PATE DENTIFRICE **61¢** — "Pepsodent" Spécial Tube Gt.

FEVES au LARD — 'Clark's' Sauce tomates Bte 15 oz 3/55¢ Bte 20 oz 3/65¢

MARINADES — Sucrées "Carrière" Epargnez 4c Pot 24 oz. 29¢

ANANAS "D.C." — Rég. Tranches Eparg. 8¢ bte 15 oz 3/55¢

Epargnez! **FRUITS et LÉGUMES FRAIS**

PAMPLEMOUSSES 10 pour 69¢ — Blancs de la Floride, grosseur 96

CELERI PASCAL — Grosseur 48 de la Floride Frais et Croustillant **2** pieds pour **29¢**

RHUBARBE — De serre de l'Ontario Un régal de printemps LA LIVRE **29¢**

OIGNONS JAUNES — Petits No 1 Du Québec **10** LB **49¢**

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de POMMES McINTOSH Surchoix du Québec Sac 5 lb Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de CHEMISES-T Manches longues Prix variés Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 100 — avec coupon et achat de CHEMISES SPORT Pour hommes chacune 2.79 Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de POIRES ANJOU "Oregon" Sucrées, juteuses Panier 3 lb Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de LAMES DE RASOIR Acier inoxydable "Schick" Pqt de 5 Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DENTIFRICE "Pepsodent" Format géant 61¢ Se termine mardi 26 janv. au DOMINION

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES !

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 23 janvier, au Dominion de l'Ile de Montréal, Pont Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Jérôme, Lachute, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Chomedey, Beloeil, et St-Jean d'Iberville.

TOUT EST GARANTI!

DOMINION STORES LIMITED

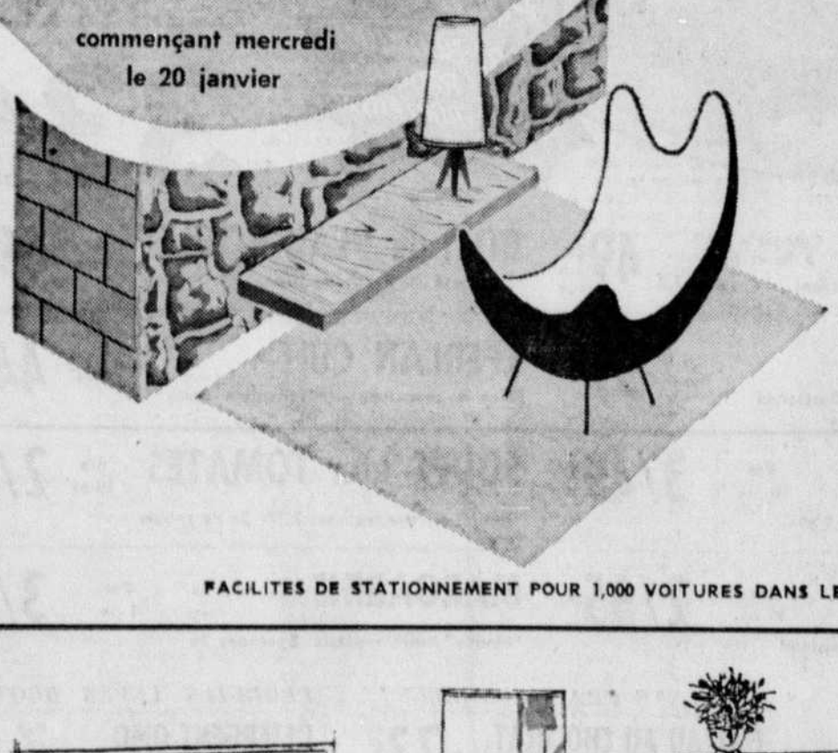
DOMINION

ÉCONOMISEZ EN JANVIER chez DUPUIS



Vente SEMESTRIELLE AMEUBLEMENT

commençant mercredi le 20 janvier



FACILITES DE STATIONNEMENT POUR 1,000 VOITURES DANS LE VOISINAGE DU MAGASIN DUPUIS



Un style moderne 'Kroehler' transformera votre salon avec goût et confort

Bien au-dessous du prix ordinaire

Le très large sofa de 93 pouces ultra moderne et tellement confortable, sera apprécié de votre famille et de vos invités. Coussins réversibles rembourrés de caoutchouc-mousse, chacun avec sa housse sur glissière pour entretien facile. Accoudoirs de forme élégante en noyer. Notez le haut dossier du fauteuil assorti. Riches tissus effet de tweed dans les tons • brun • beige • turquoise, ton sur ton.

225.00

les 2 meubles

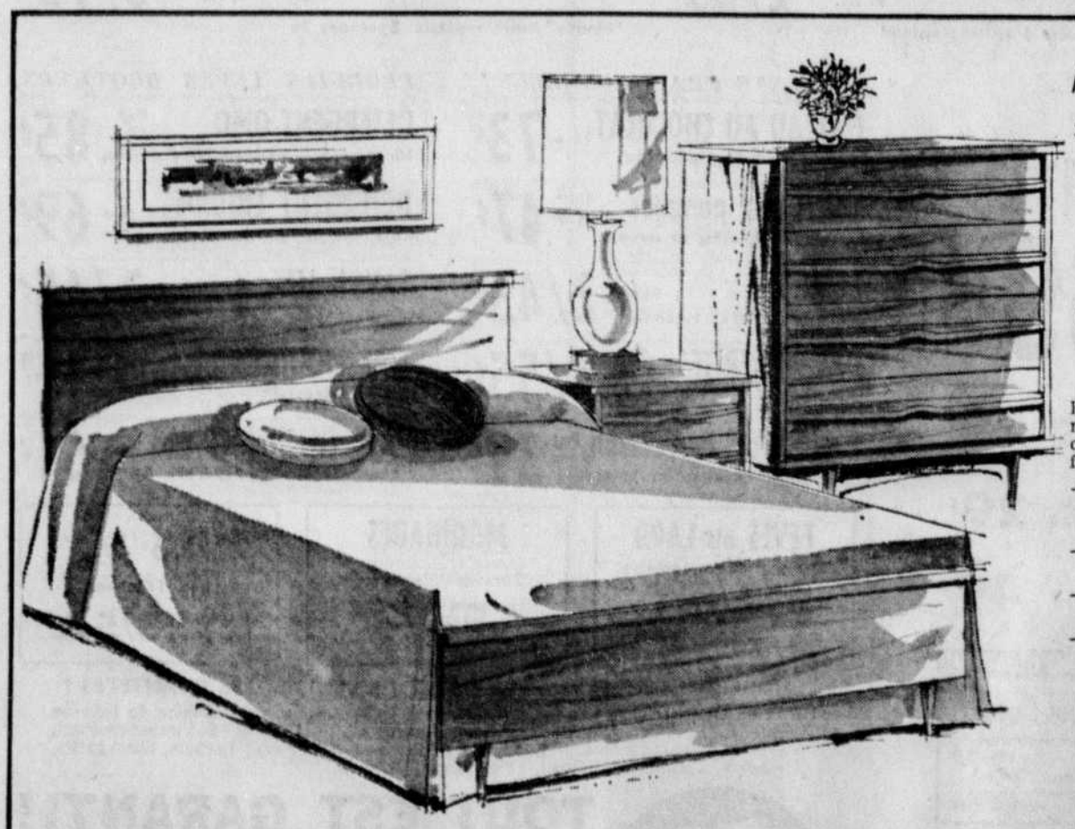
DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

Ce grand événement qui revient deux fois l'an fournit aux clients Dupuis l'avantage de se procurer, à des prix intéressants, les meubles et garnitures de maison dont ils ont besoin...

C'est le moment propice de rénover, redécorer, rajeunir votre intérieur. C'est aussi le moment idéal, pour futurs mariés, de se créer un intérieur coquet, confortable, élégant.

Profitez de la vente semestrielle d'ameublement Dupuis. Dressez une liste des articles dont vous avez besoin et rendez-vous chez Dupuis, dès aujourd'hui.

Aucun versement comptant. La taxe de vente est payable à l'achat. Les meubles achetés chez Dupuis, sont entreposés sans frais jusqu'à demande.



Mobilier 3 pièces en véritable satiné inspiration "scandinave"

les trois meubles **195.00**

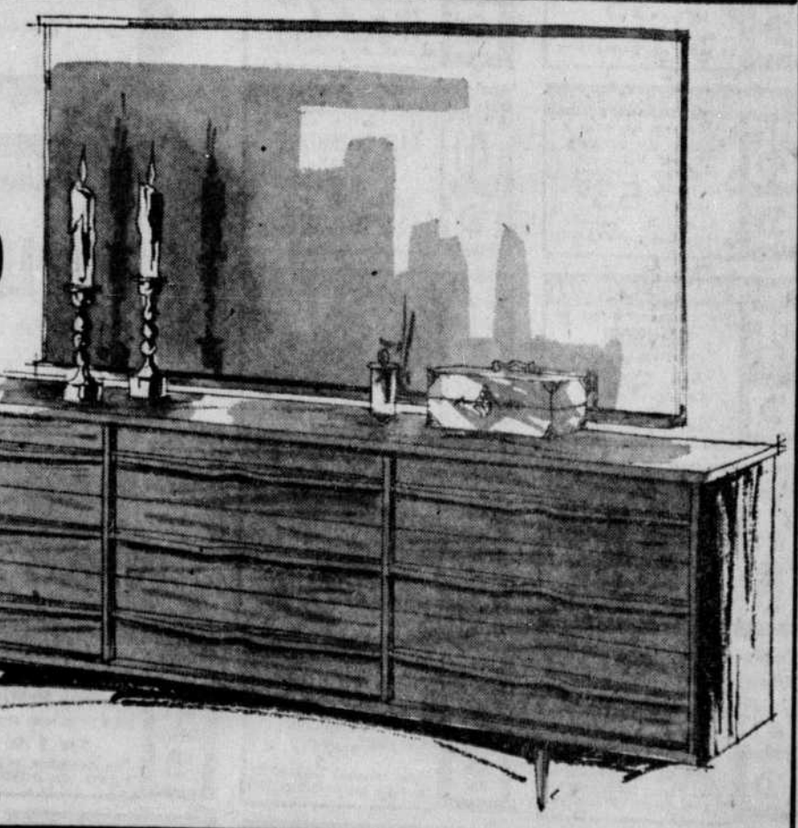
Fabrication robuste et l'aspect moderne. Tiroirs à glissement sur guides centraux en nylon. Les poignées de forme conique.

- grand bureau triple à 9 tiroirs spacieux, longueur 72 pouces, hauteur 30 pouces ;
- son miroir horizontal et encadré mesure 28 x 60 po.
- commode chiffonnier de 4 tiroirs, hauteur 41 po. largeur 34 po.
- un lit double avec les panneaux pleins

LA TABLE DE CHEVET ASSORTIE

Hauteur 25 po. (19 x 14 po.) **29.00**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



Dupuis

LE PLUS GRAND MAGASIN DU CANADA... *À L'ACCENT FRANÇAIS*

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9H.30 A 5H.30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H. — LE SAMEDI 9H.30 A 5H.30

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Les Métallos du Québec éliront leur directeur le 9 février: Gérin-Lajoie ou Jean Beaudry

par Evelyn GAGNON

Pour la première fois dans l'histoire syndicale du Québec, des travailleurs qui appartiennent à un syndicat international éliront un directeur pour le Québec. Le 9 février, chacun des quelque 16,000 membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FTQ) dans la province sera invité à choisir par scrutin secret, entre deux candidats au poste de directeur du district du Québec.

La constitution du syndicat international prévoit qu'à tous les quatre ans, les membres élisent, au suffrage universel, le président et le bureau de direction international ainsi que les directeurs des trente districts de l'Amérique du Nord. Ces directeurs, en plus de siéger au conseil de direction international, jouissent d'une grande autonomie dans la gestion des affaires de leur district.

Les Métallos ont commencé d'organiser des travailleurs au Québec vers le début de la deuxième guerre mondiale. Au cours des 20 premières années, les Métallos du Québec relevaient d'un district qui englobait les Maritimes, et dont les bureaux se trouvaient en Nouvelle-Ecosse. A la dernière élection syndicale, en 1961, M. Pat Burke a été élu directeur de ce district. Les syndiqués québécois lui avaient donné leur appui unanime parce qu'il proposait de créer un district séparé pour le Québec. Ce district séparé fut en effet créé peu après son élection, et il en devint le directeur.

Cette année, M. Burke a fait savoir qu'il ne chercherait pas à se faire élire à la direction du "district numéro cinq". Deux permanents des Métallos se font la lutte à ce poste: M. Jean Beaudry, l'actuel assistant de M. Burke, et M. Jean Gérin-Lapoie, qui est aussi vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec.

La semaine dernière, M. Gérin-Lajoie, brisant avec une pratique syndicale voulant que de telles élections soient une affaire "de régie interne", a fait connaître au public le programme qu'il soumet aux syndiqués dans la présente campagne électorale. M. Beaudry n'a pas encore communiqué le sien. Notons que depuis plus d'un mois, la lutte électorale qui se poursuit au poste de président international du syndicat se fait devant l'opinion publique américaine. Le président sortant de charge, M. McDonald, et son adversaire, M. Abel, sont engagés dans une lutte virulente à laquelle la presse des Etats-Unis fait constamment écho.

Le programme que M. Gérin-Lajoie soumet aux Métallos du Québec se rapproche du programme de M. Abel. Le syndicaliste québécois propose des mesures destinées à rapprocher davantage la direction du sydicat et les membres.

Il promet — s'il est élu — de convoquer chaque année un congrès général des Métallos du Québec pour discuter avec eux de son administration; de stabiliser la distribution des permanents syndicaux dans la province, c'est-à-dire d'éviter de les déménager sans raisons majeures, comme cela s'est parfois fait dans le passé chez les Métallos; de nommer un agent de liaison bilingue pour rapprocher les sections locales du Québec et les services techniques considérables dont dispose le bureau national du syndicat à Toronto; d'expliquer chaque année aux membres comment il aura administré le budget du syndicat (environ $2.5 millions par année); de faire participer les dirigeants des syndicats locaux aux campagnes d'éducation et d'orgianisation du syndicat.

Enfin, M. Gérin-Lajoie s'engage, s'il est élu, à chercher toutes les occasions possibles de présenter au public les problèmes des travailleurs, par l'entremise des grands moyens d'information.

"Jusqu'ici, note M. Gérin-Lajoie dans un communiqué de presse, le mouvement syndical a souffert d'un curieux paradoxe: il est lui-même un mouvement de masse et il se sert peu ou mal des moyens de communication de masse".

Mais pour pouvoir parler au nom des travailleurs, les dirigeants syndicaux doivent les consulter pour savoir si les déclarations de la direction correspondent aux besoins de la base. "Avec une réunion annuelle des syndicats locaux, a-t-il dit, les délégués de toutes les régions pourront critiquer, si nécessaire, mon administration. Je veux que les membres en sachent assez long sur tous les problèmes du syndicat dans la province pour qu'ils puissent juger le directeur élu et le remplacer s'ils n'en sont pas satisfaits".

M. Gérin-Lajoie est permanent des Métallos depuis 1952. Auparavant, il a travaillé à l'usine de Montreal Cottons, à Valleyfield, où il était secrétaire de son syndicat, et a poursuivi des études d'économique à l'université Oxford, en Angleterre. Depuis qu'il est chez les Métallos, il s'est occupé de 26 sections locales du syndicat, dont celles de Stelco, de la Iron Ore et d'Atlas Steel. En 1959, il a été élu vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec qu'il a représentée par la suite au Conseil supérieur du travail. Il est âgé de 36 ans.



Jean Gérin-Lajoie, candidat à la direction du syndicat des Métallos (FTQ) au Québec.

Steel Co. of Canada signe un nouveau contrat de travail avec ses employés

Les 1,200 employés des usines de la région de Montréal de Steel Co. of Canada ont accepté les dernières offres de la compagnie et signeront dans quelques jours leur nouvelle convention collective de travail.

"En plus d'obtenir des augmentations d'un montant global de 38 cents l'heure, a déclaré M. Jean Beaudry, assistant directeur au Québec des Métallurgistes unis d'Amérique, les employés pourront bénéficier d'avantages précieux dans le domaine de l'ancienneté, des transferts, de l'assurance, des vacances et des programmes d'entraînement, etc".

Le salaire de base des employés passe de $1.95 à $2.05 l'heure avec un effet rétroactif au premier août 1964. Une autre augmentation de .08 cents l'heure entrerra en vigueur le premier août 1965 de même qu'une hausse de 2/10 de cent entre les classifications des tâches. Au premier août 1965, un journalier à l'usine gagnera $2.264 l'heure; un monteur, $3.00 l'heure; et un machiniste, $3.13 l'heure. Les primes d'équipe passent de .07 cents à .09 cents et de .09 cents à .11 cents l'heure. Pour le travail de dimanche, la prime est portée de .15 cents à .25 cents l'heure.

Au chapitre de l'ancienneté, la nouvelle convention élimine l'élément arbitraire dont pouvait se servir la compagnie dans les questions de promotion.

On sait que les négociations se poursuivent depuis plusieurs mois déjà et que les 15,000 métallos canadiens ont négocié ensemble leur nouvelle convention collective de travail. C'est M. Jean Beaudry qui dirigeait les négociations au nom des travailleurs de la région de Montréal.

Plusieurs employés de l'usine de Notre-Dame, à Montréal, seront directement touchés par la construction d'un nouveau laminoir à Contrecoeur, laminoir qui entrera en production au mois de juin prochain.

M. Beaudry a souligné que la nouvelle convention comprenait une clause spéciale à l'intention de ces employés. "La préférence d'emploi, a-t-il dit, sera donnée aux employés qui accepteront un transfert au nouveau laminoir. Et même s'il s'agit d'un nouveau syndicat local ou d'une unité spéciale raccordée au syndicat local déjà existant à l'usine de Contrecoeur, les employés conserveront tous leurs droits déjà acquis et recevront le même taux de salaires qu'ils recevaient à leur ancienne usine, plus un taux horaire stimulant. Ce taux horaire spécial coûtera à la compagnie la somme de $175,000. par année pour 150 employés. "C'est la première fois dans l'histoire de Stelco au Québec que les travailleurs jouiront de cet avantage très substantiel."

Pour faciliter la solution des problèmes qui peuvent survenir pendant la convention collective d'une durée de deux ans, les négociations en sont venues à une entente qui prévoit des rencontres périodiques entre des représentants du syndicat et la compagnie.

Dans le domaine de l'assurance, l'indemnité en cas de maladie sera versée pendant 52 semaines au lieu de 26 semaines, l'indemnité elle-même étant portée à $55. par semai-

(Suite à la page 14)

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MERCREDI 20 JANVIER 1965

Johnson dénonce la "politique" camouflée sous les mythes!

Le peuple a soif de vérités et ne peut plus accepter cette politique de promesses irréalisables convoyées à l'aide de mythes, a déclaré hier soir M. Daniel Johnson, devant les membres du Club Richelieu-Saint-Hyacinthe.

Le chef de l'opposition a fait allusion aux mythes dénoncés récemment par le professeur Michel Brunet au cours d'une causerie. Il a rappelé, sans nécessairement les endosser, les principaux mythes auxquels M. Brunet avait fait allusion:

— le rêve que les Canadiens français puissent former la dernière société rurale de l'Amérique du Nord alors qu'en fait ils forment une société hautement urbaine.

— le mythe propagé par les avocats-politiciens voulant que les Canadiens français soient maîtres de leur destinée en dépit de la conquête et de l'occupation étrangère parce qu'ils ont conservé certaines lois françaises.

— le mythe que les Canadiens français ont survécu jusqu'à maintenant à cause d'une dispense spéciale de l'histoire, tandis qu'en fait l'histoire montre qu'ils ont survécu malgré eux et par la force des circonstances.

— le mythe que les Canadiens français sont indispensables à la formation du gouvernement du Canada.

— le mythe que les Canadiens français sont monarchistes; qu'ils pourraient un jour former une majorité au Canada et enfin que leur système d'éducation est supérieur.

M. Daniel Johnson s'est ensuite attaqué à dénoncer les mythes qui ont cours dans le milieu politique québécois, tel celui du parti des bons et du parti des mauvais. Il a dit que nos partis politiques sont à l'image de la société dans laquelle ils se recrutent. Tous sont perfectibles mais aucun n'est parfait. Il a ajouté qu'il est impossible que le bien existe à l'état pur dans un parti et le mal à l'état pur dans un autre. D'une façon générale, a-t-il poursuivi, les partis s'usent au pouvoir et se régénèrent dans l'opposition.

Quant aux élus du peuple, pourquoi seraient-ils moins bons que ceux qui les élisent, a-t-il demandé? Avant d'être députés, ils doivent d'abord se faire accepter comme candidats par un congrès de leur propre parti; puis ils doivent réunir les suffrages de la majorité de la population, dans une campagne électorale où leurs qualités et leurs défauts sont passés au crible d'une critique impitoyable.

Le chef de l'opposition s'est par contre attardé à la critique de certains mythes touchant les questions constitutionnelles, et particulièrement de celui qui a trait à l'intangibilité des constitutions. Quand la société toute entière, et cela à l'échelle mondiale, est en état de concile, quand toutes les institutions se transforment, pourquoi les constitutions seraient-elles intouchables? Pourquoi seraient-elles les seules structures à ne pouvoir être repensées? Les constitutions, a dit monsieur Johnson, sont faites pour les hommes et non les hommes pour les constitutions. Il faut bien qu'elles soient adaptées au contexte nouveau. Une soixantaine de pays se sont donné des constitutions nouvelles depuis 1945. La France a changé la sienne deux fois depuis la fin de la dernière guerre. Le Canada en est à sa cinquième. Pourquoi pas, alors, une sixième?

Parmi les mythes nouveaux, ou les mythes en formation, il a dénoncé celui de la toute-puissance de l'Etat.

L'Etat, a-t-il rappelé, peut et doit être l'architecte du bien commun, mais ce n'est pas lui qui fabrique les matériaux et qui construit.

Ce n'est pas l'Etat qui crée la richesse, mais l'initiative et le travail du peuple. S'il n'y avait pas de contribuables pour payer les taxes, l'Etat ne pourrait rien faire. Si la grandeur n'est pas dans l'intelligence et dans la volonté du peuple, elle ne peut être nulle part.

Le congrès UN, du 19 au 21 mars

La première assemblée générale du parti de l'Union nationale se tiendra à Montréal du 19 au 21 mars afin d'élaborer une doctrine politique et un programme électoral, a annoncé lundi soir le leader du parti Daniel Johnson.

M. Johnson, qui est chef de l'opposition à la législature du Québec, a déclaré lors d'une conférence de presse que la session générale sera précédée de deux assemblées préliminaires, l'une à Québec le 30 janvier pour les comtés de cette région, et l'autre à Montréal, le 6 février, pour les comtés de la région de Montréal.

Il a déclaré que M. Fernand Lafontaine, député de Labelle, sera l'organisateur général de l'assemblée du parti. M. Paul-R. Renaud, courtier d'assurances, sera coordonnateur technique et Me Mario Beaulieu agira comme agent de liaison avec le comité politique.

Le comité politique du parti commencera à tenir des réunions préparatoires cette semaine, a déclaré M. Johnson.

Libération

OTTAWA — En 1964, 77 prisonniers de plus que durant l'année précédente ont obtenu leur libération conditionnelle des pénitenciers fédéraux et prisons provinciales. M. George Street, président de la Commission nationale de libération conditionnelle, a dit qu'en 1963, 1,789 prisonniers avaient ainsi été mis en liberté et qu'en 1964 ce nombre avait été porté à 1,866. Durant la dernière année, un nombre moindre de ces libérés ont été ramenés au pénitencier. Seulement 226 d'entre eux ont été remis derrière les barreaux comparativement à 246 en 1963. M. Street a rappelé que durant ses six premières années d'existence, la commission avait accordé des libérations conditionnelles à 12,389 prisonniers et que pour seulement 1,206 d'entre eux cette faveur avait été révoquée par la suite.

SAVEZ-VOUS
OÙ LE BERLINOIS APPREND
LE RUSSE?
...À BERLITZ

BERLITZ
LANGUES VIVANTES

CONSTAMMENT EN
RECHERCHE ET FORT
DE SES 86 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE DANS
L'ENSEIGNEMENT DES
LANGUES VIVANTES,
BERLITZ EST
EN MESURE DE VOUS
OFFRIR LA POSSIBILITÉ
D'AMÉLIORER VOTRE

ANGLAIS
EN UN TEMPS RECORD.

CES COURS SONT DESTINÉS
TOUT PARTICULIÈREMENT
À CEUX QUI DÉSIRENT
PARLER L'ANGLAIS
SANS AUCUNE DIFFICULTÉ
ET SE DÉBARRASSER
À TOUT JAMAIS D'UNE
GÊNE DUE À UNE
CONNAISSANCE INSUFFISANTE
DE LA LANGUE.

BERLITZ
ENSEIGNE AUSSI
L'ANGLAIS À TOUS
LES NIVEAUX.
DESTINE SES COURS
À TOUTE PROFESSION
AVEC VOCABULAIRE
SÉLECTIONNÉ D'APRÈS
LES BESOINS DE
CHACUN.

TÉLÉPHONEZ
IMMÉDIATEMENT.
PRENEZ RENDEZ-VOUS
UN SPÉCIALISTE EN
PROBLÈMES LINGUISTIQUES
VOUS RECEVRA ET
VOUS DIRA CE QUE

BERLITZ
PEUT FAIRE POUR VOUS
(BERLITZ ANALYSE
VOS CONNAISSANCES,
ET DÉTERMINE VOS APTITUDES
GRACIEUSEMENT ET
SANS ENGAGEMENT
DE VOTRE PART)

Ecoles
BERLITZ
LANGUES VIVANTES

MONTRÉAL — 845-1161
2055 rue Peel
1621 Place Ville-Marie

QUÉBEC — 529-6161
500 Grande-Allée E.

OTTAWA — 232-5343
31 Metcalfe

Soyez actifs!



Soyez jeunes!

AMELIORE LA CIRCULATION!

Selon les médecins, l'exercice accru des muscles du corps accélère instantanément votre circulation. Si votre circulation est paresseuse, l'accroissement du rythme sanguin à travers le réseau de vos veines et de vos artères vous ragaillardira et vous rajeunira; votre apparence s'en améliorera donc de beaucoup. A ceux dont la circulation du sang est déficiente EXERCISE MASTER aide les organes vitaux à fonctionner mieux et facilite le processus d'élimination des déchets. Le coeur normal, les poumons et le cerveau bénéficient simultanément d'une circulation plus intense.

A LA PORTEE DE TOUS...

La jeunesse même après 35 ans!

Exerciseur électrique nouveau, moderne qui vous garde en forme, svelte, actif et jeune

Il serait inutile de continuer à vous tordre, vous pencher, vous courber, vous étirer et dépenser ainsi toute votre énergie, afin de conserver votre élégance, votre vigueur et votre jeunesse. Vous pouvez cesser dès maintenant ces efforts personnels ou ces exercices avec l'aide d'appareils manuels. Le moyen le plus confortable et le plus efficace de vous garder en parfaite condition physique est de vous procurer un EXERCISE MASTER.

En moins de 5 jours, une personne adulte normale, quels que soient son poids, sa taille et ses habitudes sédentaires, peut réaliser les mêmes mouvements rapides et tonifiants que les experts cyclistes, nageurs, rameurs ou gymnastes. Exactement! En moins de 5 jours, vous serez capable de faire des exercices qui vous étonneront et avec une rapidité qui sera pour vous une révélation.

Ecrivez pour recevoir la documentation gratuite concernant EXERCISE MASTER dès maintenant et vous constaterez comme des milliers de gens l'ont fait avant vous, qu'il n'y a aucun vibrateur, aucun bain, massage ou diète d'amaigrissement qui puisse se comparer à l'exercice des principaux muscles du corps. Consacrez vos loisirs à améliorer votre condition physique et vous bénéficierez ainsi des merveilleux bienfaits que seuls peuvent vous apporter les exercices quotidiens.

SON MERVEILLEUX FONCTIONNEMENT

Rien de plus simple! Vous vous asseyez confortablement sur l'EXERCISE-MASTER et poussez l'interrupteur. L'EXERCISE MASTER automatique, actionné par un moteur électrique, communique aux bras, aux jambes, à la poitrine et au dos des mouvements diacrets.
L'EXERCISE MASTER est entièrement ajustable à vos besoins d'entraînement physique. Il a 30 vitesses. Vous pouvez faire vos exercices avec effort ou sans effort. Il n'y a pas de limite. Motorisé ou manuel.

Brochure gratuite

Appelez VI. 9-7075 "service téléphonique 24 heures par jour — dimanche compris" et obtenez gratuitement dès aujourd'hui votre exemplaire "En pleine forme à tout âge". Ce dépliant vous explique en détail comment il est facile de conserver cette allure de jeunesse à l'aide d'EXERCISE MASTER.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS



POSTEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT OU APPELEZ VI. 9-7075

EXERCISE MASTER
4008 St-Denis, Montréal VI. 9-7075

"Service téléphonique 24 hres par jour - dimanche compris".

S.V.P. faites-moi parvenir la brochure "En pleine forme à tout âge", qui me sera postée sans aucuns frais ni obligation de ma part.

M., Mme, Mlle .....
Adresse .....
Ville ..... Téléphone .....
L.D. 850-20-1-65

Gordon ENGLISH SCHOOL

CONVERSATION ANGLAISE

14 semaines — 1 soir par semaine

CHOIX DE 3 COURS:

1 — BASE: pour les personnes qui ont une faible connaissance de la langue anglaise.

2 — INTERMÉDIAIRE: pour les personnes qui comprennent l'anglais mais qui ont de la difficulté avec les verbes.

3 — CONVERSATION: pour les personnes qui ne peuvent entretenir une conversation, ou pour ceux et celles qui désirent améliorer leur manière de s'exprimer en anglais.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
Sans aucune obligation de votre part, il nous fera plaisir de vous le faire parvenir par la poste.

Le bureau est ouvert pour inscription de 7 à 9.30 heures tous les soirs, et le samedi de 2 à 5 p.m.

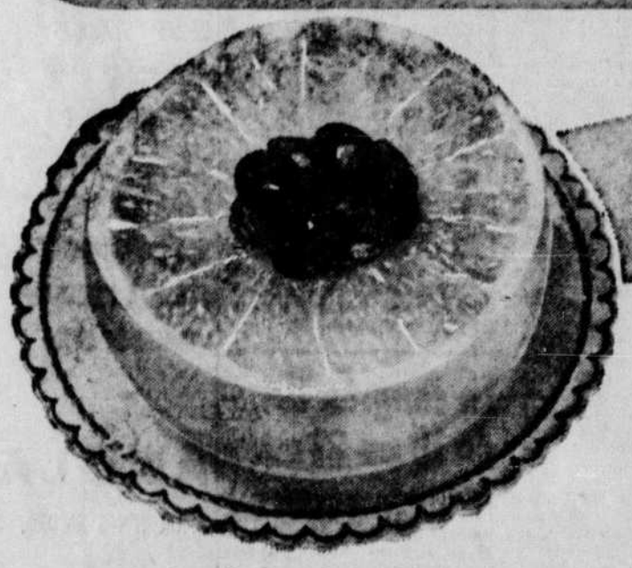
7834, rue ST-DENIS
Tél.: 273-6711

ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT

STEINBERG

GAGNEZ LA CAGNOTTE

ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT



Des bouchées de soleil à volonté!

Les jus de fruits frais pressés ravivent l'appétit durant les longs mois d'hiver. Commencez bien la journée par un grand verre de jus de fruits et vous partirez du bon pied.
Les oranges et pamplemousses juteux sont une excellente source de vitamines C, si nécessaires par ces jours gris et sans soleil. A table ou durant la journée, dégustez ces fruits si salutaires à votre santé.
Faites-en bonne provision cette semaine chez Steinberg. Ils ont été soigneusement choisis parmi les meilleures récoltes tout autour du monde. Vous verrez avec quel plaisir votre famille s'en régalera!

PAMPLEMOUSSES

10 dans un sac poly **55¢** | 20 dans un sac poly **99¢**

GROS, DE LA FLORIDE, BLANCS, NO. 48

LAITUE FERME ICEBERG chaque pomme **19¢**
NO. 24 DE LA CALIFORNIE, CANADA NO. 1

EPINARDS LAVES 2 sacs cello de 10 oz **33¢**
NETTOYES, IMPORTES, CATEGORIE CANADA NO. 1

CELERI FRAIS de la Floride 2 PIEDS POUR **29¢**
CATEGORIE CANADA NO. 1 GROSSEUR 36

POMMES ROUGES "DELICIEUSES" Fraîches, la lb **19¢**
DE LA C.B., CATEGORIE DE FANTAISIE EXTRA

JEUNES ECHALOTES 3 PAQUETS POUR **29¢**
De la Californie, catégorie Canada no 1

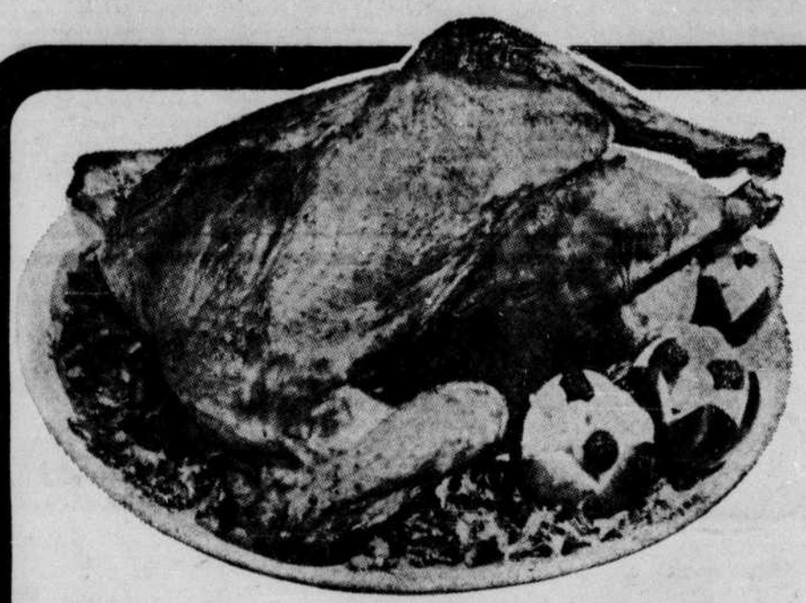
Aliments Congelés

POIS VERTS
Seabrook farms - Epargnez! ou haricots verts ou épinards hachés!
5 de fantaisie! pqts - 12 oz **$1.00**

POINTES DE BROCOLI
Seabrook farms - 16c. de mois
4 de fantaisie! pqts - 10 oz **$1.00**

BREUVAGE A L'ORANGE SUNNY 4 boîtes de 6 onces **$1.00**
CONCENTRE, 14¢ DE MOINS!

FISH 'N CHIPS FRASER VALE de fantaisie - 4c. de moins! paquet de 1½ lb **59¢**



POULETS

FRAIS, A FRIRE, CATEGORIE "A"

ELEVES AU QUEBEC, POIDS MOYEN 2 à 3 LB
LA LB **33¢**

Sûrs de vous plaire!

POULET DANS LE PANIER LA LB **39¢**
FRAIS ET TENDRE DEJA COUPE!

BATONNETS D'AIGLEFIN BOOTH **29¢**
CONGELE, RECHAUFFEZ ET SERVEZ — PQT 8 OZ

PATES BOEUF ET ROGNONS **29¢**
OU PATE AU BOEUF, DE STEINBERG — EPARGNEZ 14¢

JAMBON CUIT TRANCHE PQT 6 OZ **53¢**
DE MARQUE PREMIUM SWIFT

SAUCISSE EN COIFFE FRAICHE LA LB **45¢**
SAVOUREUSE, DE STEINBERG

JAMBON DANS L'EPAULE
fumé, maigre et savoureux!
petit format sans jarret! la lb **39¢** pour appétits robustes!

Réels bas prix!



POT A JUS EN POLY très gros de 64 oz **29¢**
carré, couleurs assorties — 20¢ de moins!



FILIERES
de métal solide pour ranger lettres et papiers importants
Cabinet! Prix de vente **$2.97**
se ferment à clef!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ENCYCLOPEDIE DU BRICOLEUR
prix de vente **49¢** chaque volume
aux supermarchés Steinberg
Nul après samedi, le 30 janvier

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FEVES AU LARD
Marque Puritan
2 bocaux de 8 oz. **38¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SPAGHETTI
OU RIGATONI, OU STIVALETTI DE LANCIA
Paquet 2 lb **41¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CONCENTRE INSTANTANE
de soupe au boeuf, Loney
Bocal 6 oz. seulement **69¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CAFE INSTANTANE
RED ROSE avec tasse gratuite!
Chaque bocal 6 oz. **$1.37**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES
non farcies, Gattuso
Bocal 16 oz. seulement **39¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE BAR-B-Q
marque V-H
2 pqts 1 oz. **54¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCISSE
très maigre
Congelée! la lb **65¢**
Nul après samedi, le 23 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE HOT CHICKEN
de marque Este
2 btes 15 oz. **39¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NUTS N' BOLTS
de Tuffy
Chaque bte 7 oz. **49¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BATONNETS DE FROMAGE
marque Hostess
Chaque sac 6 oz. **39¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 lb (ou plus)
CAROTTES
toute variété
catégorie Canada no 1
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 lb (ou plus)
POMMES FRAICHES
toute variété
catégorie de fantaisie
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
3 lb (ou plus)
TOMATES
toute variété
catégorie Canada no 1
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FILIERES
en métal
Prix de vente **$2.97**
Nul après samedi, le 30 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATE AU POULET
de Steinberg
Gros pâté familial **75¢**
Nul après samedi, le 23 janvier aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREVETTES
panées, de Booth
Congelées! pqt 10 oz. **89¢**
Nul après samedi, le 23 janvier aux supermarchés Steinberg

25
EAU DE JAVEL JAVEX
concentrée - 15c. de moins!
Bouteille de 128 oz. **73¢** Aubaine spéciale!
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg



25
NOURRITURE GERBER
pour bébés assortie, en purée
3 bocaux de 4¾ oz. pour seulement **39¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg



25
Détersif en poudre DASH
minimousse - 50c. de moins
Format économique **$2.69** pour laveuses automatiques!
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg



ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGEN

CHEZ STEINBERG



GAGNEZ $500 COMPTANT

GAGNEZ $100 COMPTANT

GAGNEZ 1500 TIMBRES PINKY

COMPTANT

COMMENT JOUER:

Demandez vos cartes du jeu "Gagnez la Cagnotte" chez Steinberg. Aucun achat requis. Les règlements apparaissent sur chaque carte. Toute la famille peut participer à ce jeu amusant et essayer de gagner de 10 façons.

DES PRIX EN ARGENT de $500. et $100. ainsi que 1500 timbres Pinky peuvent être gagnés par des milliers de clients de Steinberg. Vous pouvez être l'un d'eux ! Pour tenter de gagner, il suffit d'avoir trois cartes avec les impressions à la bonne place. Rien de plus !

Les noms des gagnants seront rendus publics. Nous voudrions y voir le vôtre. Commencez dès aujourd'hui ! Les cartes du jeu "GAGNEZ LA CAGNOTTE" ne sont disponibles qu'aux supermarchés Steinberg seulement. Plus vous collectionnez de cartes, plus grandes sont vos chances de gagner. Meilleure chance à tous !

FORMIDABLES AUBAINES À UN DOLLAR!



FEVES AU LARD
Steinberg - 8c de moins!
SAUCE AUX TOMATES **4** BOITES 28 OZ **$1.**



MOITIES DE PECHES
ORCHARD KING 25¢ de moins!
QUALITE DE CHOIX! **5** BTES 15 OZ **$1.**



POIS VERTS "Sugarkist"
Orchard King 19c. de moins!
DE CHOIX, NON CLASSES! **7** BTES 15 OZ **$1.**

FROMAGE tranché Kraft 3 Pqts 8 oz $1.00 — FROMAGE CANADIEN FONDU — 5¢ DE MOINS!

FROMAGE GRUYERE 3 Pqts 8 oz $1.00 — A LA CARTE, DE STEINBERG — 29c DE MOINS!

Haricots jaunes coupés 7 Btes 15 oz. $1.00 — DE CHOIX, ORCHARD KING — 19¢ DE MOINS!

HARICOTS verts coupés 7 Btes 15 oz. $1.00 — DE CHOIX, ORCHARD KING — 12¢ DE MOINS!

MAIS EN CREME 7 Btes 15 oz $1.00 — DE CHOIX, ORCHARD KING — 19¢ DE MOINS!

BISCUITS SODA 17¢ DE MOINS! 3 Pqts 1 lb $1.00 — SALES OU NON, DE CHRISTIE

CORNICHONS SUCRES 3 Bocaux 16 oz. $1.00 — Mélangés, ou 'Bread & Butter' ou Dill de Coronation

BEURRE d'arachides 2 Bocaux 18 oz. $1.00 — RICHE, LISSE Régulier ou aux noix, de KRAFT

PAIN DE VIANDE 3 Btes 12 oz $.1.00 — AMBASSADOR — PRET-A-SERVIR

RAGOUT PURITAN 3 Btes 24 oz $.1.00 — AUX BOULETTES

SAUMON ROSE Epargnez 11¢ 3 Btes 7¾ oz $1.00 — DE FANTAISIE, PINK SEAL

MIEL PUR LIQUIDE 3 Verres 12 oz $1.00 — BILLY BEE — 5¢ DE MOINS!

POMMES DE TERRE 8 Btes 20 oz $1.00 — DE CHOIX, A LA FRANÇAISE! DE SNYDER

NETTOYEUR AJAX 5 Btes 14 oz $1.00 — CONTIENT DU JAVENOL

SACS A ORDURES 3 Pqts de 20 $1.00 — CIRES, MARQUE GUEST — EPARGNEZ 5¢

BISCUITS MELANGES
de marque Steinberg
100 PAR PAQUET **79¢** 6 VARIETES ASSORTIES!

PAIN TRANCHE
blanc, frais Big City
2 PAINS DE 24 OZ POUR SEULEMENT **39¢**

SACS DE THE
Orange Pekoe, de Pagoda
75 SACS POUR LE PRIX DE 60 **59¢**

★ ★

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 23 janvier aux supermarchés Steinberg Limitée de l'Ile de Montréal, Ile Jésus, Ile Perrot, à St-Eustache, à Rosemère et sur la Rive-Sud. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



TARTE AUX CERISES 49¢
DE STEINBERG 10¢ DE MOINS! FRAICHE DU FOUR, CHACUNE

De notre Boulangerie!

GATEAU CHIFFON A L'ORANGE 10¢ de moins! CH. 49¢
DE STEINBERG!

GATEAU ETAGES AU CITRON 6¢ de moins! Chacun 49¢
DE STEINBERG! FRAIS DU FOUR

25 Timbres Pinky supplémentaires! aucun coupon requis . . .
Lors de l'achat de l'une ou l'autre des pâtisseries Steinberg ci-dessous:

BRIOCHES A LA CANNELLE Chaque paquet 45¢

DONETTES AU SUCRE FRAICHES, LEGERES! 24 Par Pqt 39¢

STEINBERG

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS WRAP
Rouleau 18" x 25' pour 67¢
Ch. rouleau 12" x 25" 37¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MÉLANGE À GÂTEAUX
DELUXE DUNCAN HINES
Variétés assorties!
2 Pqts 19 oz 98¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER CIRÉ RAP-RITE
Rouleau 100 pi. 31¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DESSERTS À LA GELÉE
MARQUE LUSHUS
Saveurs assorties!
3 Pqts 3 oz 35¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

100 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CIRE LIQUIDE VINYLE, DE SUCCES
Bte 20 oz seulement 69¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

75 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FIXATEUR À CHEVEUX BRYLCREEM
Gros tube 79¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DÉTERSIF LIQUIDE GLEE
2 Bout. 24 oz 89¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LAINE D'ACIER BULL DOG
4 PAQUETS (6 balles ch.) 54¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIERS-MOUCHOIRS FACELLE ROYALE à 3 épaisseurs!
300 par paquet 33¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES DE PAPIER A TOUT USAGE De FACELLE ROYALE
4 Rouleaux en 2 pqts 53¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS YES YES DE DUTCH MAID
Paquet de 12 oz 59¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BÂTONNETS DE PAIN GRISSOL, ordinaires, salés, oignons ou fromage
Paquet de 4 oz 29¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER DE TOILETTE
de marque WHITE SWAN
4 Rouleaux en 2 pqts 58¢ Couleurs assorties
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NESTLÉ QUIK
Breuvage instantané au chocolat
10¢ de moins! Boite 1 lb 55¢
NOURRISSANT, SUR DE PLAIRE!
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
JUS DE TOMATES LIBBY QUALITE DE FANTAISIE
6 Boites 20 oz seulement $1.00
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

100 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE
COMMANDE DE $5.00 OU PLUS
DE MARCHANDISES DIVERSES ACHETEES EN UNE SEULE FOIS
(à l'exception des produits du tabac)
EN VIGUEUR LUNDI, LE 25 JANVIER SEULEMENT
AUX MARCHES STEINBERG DE L'ILE DE MONTREAL ET DES REGIONS AVOISINANTES!
(LIMITE : 1 COUPON PAR FAMILLE)

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures de Willart Construction Co. Ltd. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faits et exécutés le 4e jour du mois de janvier 1965 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, Qué., le 7e jour du mois de janvier 1965 sous le numéro 210617.

Daté à Montréal, Qué., ce 13e jour du mois de janvier 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que CANADIAN ERECTORS LTD, une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 4 décembre, 1964 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 12 janvier, 1965 sous le numéro 1801187.

Montréal, le 15 janvier, 1965.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de St-Eustache, dans le comté des Deux-Montagnes, s'adressera à la législature de la province de Québec à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi amendant sa charte aux fins suivantes :

Ratifier et valider certains actes de vente intervenus entre la Ville de St-Eustache et d'autres personnes; annexer au territoire de la Ville de St-Eustache, un immeuble, propriété de la Ville de St-Eustache, faisant actuellement partie du territoire de la paroisse de St-Eustache; permettre l'occupation de certains terrains de la ville de St-Eustache pour certaines fins; et pour toutes autres fins.

St-Eustache, le 23 décembre 1964

Me Richard LA CHARITE,
Procureur,
Ville de St-Eustache

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que CENTRAL SEWING MACHINE INC. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 16 décembre, 1964 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et de que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 12 janvier, 1965 sous le numéro 1801185.

Montréal, le 15 janvier, 1965.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montreal

COUR SUPERIEURE

No 667 722

DOMENICO CARUSO, journalier, domicilié en les cité et district de Montréal,

demandeur,

vs

TERESA VITULLI épouse separée de biens suivant les lois d'Italie dudit DOMENICO CARUSO, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse TERESA VITULLI de comparaitre d'ici un mois.

Montréal, 15 janvier 1965.

Raymond PILON,
député-protonotaire.

Sergio Tucci, avocat,
201 est, rue St-Zotique,
Montréal.
Procureur du demandeur.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Mrs. S. M. Dixon, faisant affaires seule sous la raison sociale de Dixon's Cartage & Express Reg'd., a, le 21 décembre, 1964, cédé et transféré à la Banque la Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que la dite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 12 janvier, 1965, sous le numéro 1801188.

MONTREAL, le 15 janvier, 1965.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Abraham Sassoon, faisant affaires seul sous la raison sociale de Jaberson Trading Co., a, le 6 novembre, 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présentes et futures, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 12 janvier, 1965 sous le numéro 1801186.

Montréal, le 15 janvier, 1965
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné que suivant les dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec, un contrat signé le 7 janvier, 1965, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Avon Knitting Mills furent vendues à Canadian Factors Corporation Limited, fut enrégistré le 15 janvier, 1965, au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, sous le numéro 1802102.

Montréal, le 15 janvier 1965

MEYEROVITCH,
LEVY & GOLDSTEIN
Procureurs de Canadian
Factors Corporation Limited

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que CANADIAN ERECTORS MFG. LTD., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 4 décembre, 1964 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que la dite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 12 janvier, 1965, sous le numéro 1801189.

Montréal, le 15 janvier, 1965.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, suivant l'article 1571d du Code civil, qu'il a été enregistré aux bureaux d'enregistrement des divisions d'enregistrement ci-après mentionnées ainsi qu'aux dates et sous les numéros d'enregistrement ci-après mentionnés, un acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage passé devant Me André Lavigne, notaire, le 23ième jour de décembre 1964, entre Continental Discount Corporation, dont le principal bureau d'affaires dans la province de Québec est situé au 71 - 6ième avenue est, La Sarre, Abitibi ouest, et Trust Général du Canada, dont le principal bureau d'affaires dans la province de Québec est situé au 84 ouest, rue Notre-Dame, dans la cité de Montréal, en vertu duquel Continental Discount Corporation a hypothéqué, nanti, mis en gage, cédé et transporté à Trust Général du Canada, comme fiduciaire, à titre de garantie pour les billets garantis de Continental Discount Corporation que cette dernière compagnie est autorisée à émettre suivant ledit acte de fiducie, tous les droits, titres et intérêts de Continental Discount Corporation dans et relativement à toutes créances, comptes de livres et autres comptes recevables, actuels ou futurs, déposés ou qui pourront être déposés auprès dudit fiduciaire des billets de garantis de Continental Discount Corporation. Ci-suit la liste des divisions d'enregistrement, ainsi que la date d'enregistrement et le numéro d'enregistrement dans chaque cas :

Abitibi, le 29 décembre 1964, no 83,840; Labelle, le 4 janvier 1965, no 68,795; Témiscamingue, le 4 janvier 1965, no 67,783; Rouyn-Noranda, le 31 décembre 1964, no 6,011; Québec, le 4 janvier 1965, no 539,312.

Montréal, Qué., ce 11ième jour de janvier 1965.

TRUST GENERAL DU CANADA
Le secrétaire,
Jean-Guy Cardinal

La Ligue de l'autonomie dénonce un spéculateur

La Ligue de l'autonomie municipale de l'Ile Jesus soutient, dans un communiqué remis à la presse hier, que ce sont les spéculateurs qui sont le plus intéressés à fusionner les villes de l'Ile; elle en donne comme exemple M. Gérard Vézina, échevin de Ste-Rose et secrétaire du Regroupement municipal, qui aurait réalisé un profit de $38,750 aux dépens des contribuables.

Le communiqué non signé dit que M. Vézina a vendu au prix de 14.5 cents le pied carré, à la Commission scolaire régionale des Mille-Iles, un terrain qu'il avait acheté un mois plus tôt au prix de 6.75 cents le pied carré. Elle demande pourquoi le président Raymond Rouleau n'a pas acheté directement le terrain plutôt que de faire réaliser un profit à un spéculateur. Selon la Ligue, il s'agit là du genre de transactions que veulent faciliter les spéculateurs, en éloignant l'administration du peuple par la fusion des villes.

Churchill . . .

(Suite de la première page)

même connaitre le résultat de la visite puisque, comme il avait été annoncé quelques heures plus tôt, le bulletin de santé n'a pas été lu en public mais téléphoné aux agences de presse.

C'était le troisième bulletin publié hier, le premier l'ayant été après l'alerte dramatique de la nuit précédente où lord Moran avait été appelé d'urgence à deux heures du matin au chevet de sir Winston.

Mme Rivard . . .

(Suite de la première page)

Me Fortier a dit que c'était bien dans le but de mettre en doute la crédibilité du témoin qu'il avait fait porter son interrogatoire sur cet incident, mais il n'a pas continué dans cette veine.

Auparavant, Me Fortier avait tenté de savoir du témoin quand pour la première fois elle avait songé à prendre des moyens pour tenter d'obtenir un cautionnement à son mari.

Les réponses ont été identiques à celles données la semaine dernière : "Je ne sais pas", "Je ne m'en souviens pas", "franchement je ne pourrais dire", etc.

Relativement à la somme de $60,000 qu'avait recueillie Mme Rivard dans le but de défrayer le cautionnement, si jamais son époux en obtenait un, Me Fortier a demandé au témoin si elle avait eu recours à des amis ou à des personnes pour en solliciter d'autres afin d'obtenir de l'argent. Il lui suggère les noms de Rocky Brunette (assassiné au cours du mois de septembre . . et de Gaston Clermont.

Mme Rivard déclare qu'elle ne connaissait pas ces personnes.

Lorsque le 16 septembre, Mme Rivard a retiré les $60,000 du Royal Trust, elle a déclaré s'être rendue à la Place Ville-Marie pour déposer une partie de cette somme dans un coffret de sûreté.

Me Fortier lui demande combien effectivement elle a déposé dans le coffret, la première journée.

Elle ne s'en souvient pas. Elle se rappelle avoir téléphoné à certains de ses créanciers et elle n'a rapporté avec elle que l'argent nécessaire à rembourser ceux qu'elle avait pu rejoindre. Quant au montant qu'elle a laissé dans le coffret, elle ne se rappelle pas du tout.

Mme Rivard a maintenu son affirmation suivant laquelle elle n'a jamais su le nom de l'expert en extradition que devait rencontrer M. Guy Masson à qui elle a versé une somme de $1,000 pour ses frais de déplacement.

Appel à Québec pour éviter la grève au Royal Victoria

Le syndicat des employés de l'hôpital Royal Victoria, affilié à la CSN, réclame l'intervention directe et immédiate des autorités provinciales dans les négociations qu'il poursuit avec l'administration de cet hôpital, afin d'éviter une grève dans cette institution. Il a fait parvenir un télégramme hier au ministre de la santé, M. Alphonse Couturier, après que les membres eurent décidé lundi, en assemblée générale, de faire appel au gouvernement du Québec.

Quelque 1100 employés font partie du syndicat de l'hôpital Royal Victoria, qui est le plus important hôpital de langue anglaise au Québec. Le syndicat de la CSN a obtenu un certificat de reconnaissance syndicale le 5 mai dernier. L'un des principaux points en litige entre la direction et le syndicat est celui de la rétroactivité. La direction offre des augmentations rétroactives au 5 mai, et le syndicat réclame qu'elles soient rétroactives au premier janvier 1964. Avant d'appartenir à un syndicat de la CSN, les employés faisaient partie d'un syndicat international dont le dernier contrat avec l'hôpital expirait le 31 décembre 1963.

Aux termes du nouveau code du travail, les employés pourraient faire la grève à partir du 16 février. S'ils en venaient là, ce serait la première grève dans le secteur hospitalier depuis l'entrée en vigueur de ce code. La courte grève dans quelques hôpitaux français de la métropole, en août dernier, est survenue quelques jours avant que la nouvelle loi entre en vigueur.

Laporte . . .

(Suite de la première page)

du livre scolaire), André Patry, politicologue de l'université Laval, Helmut Blume, doyen de la faculté de musique de l'université McGill, et le musicologue Jean Vallerand.

De Lapalme à Laporte

Pour M. Laporte, c'était hier son premier discours d'importance en tant que ministre des affaires culturelles depuis qu'il a accédé à cette fonction. Le député de Chambly a prononcé un long et vibrant hommage à son prédécesseur, M. Georges-Emile Lapalme, qui a démissionné du gouvernement. Il lui a attribué toutes les réalisations du gouvernement en matière de culture : la création même du ministère, en 1961; la délégation générale du Québec à Paris; la direction générale des arts et lettres avec ses multiples services culturels; la visite Malraux; l'augmentation extraordinaire des prix des concours littéraires et scientifiques; les nombreuses expositions de nos artistes peintres à l'étranger; le jumelage Québec-Bordeaux; le Symposium des sculpteurs l'an dernier sur le mont Royal; le Musée d'art contemporain qui sera inauguré "dans quelques semaines" à Montréal. Le ministère des affaires culturelles, a dit M. Laporte, est né de la foi et de l'énergie de cet homme.

Les journalistes présents hier midi à l'hôtel Mont-Royal n'ont pas été sans noter une profonde différence d'optique cependant entre l'approche des affaires culturelles chez M. Laporte et celle à laquelle avait habitué M. Lapalme. Pas une seule fois fut-il question nommément de culture "française". Le plus souvent, M. Laporte a parlé simplement de "culture", ou encore, de "vie culturelle canadienne". Pas une seule fois non plus a-t-il fait allusion à la "mission" culturelle du gouvernement du Québec envers les minorités françaises d'Amérique, thème qui revenait souvent chez M. Lapalme.

Planification

De façon générale néanmoins, M. Laporte entend poursuivre le travail commencé par M. Lapalme. A ceux qui faisaient au gouvernement le reproche de ne pas aller suffisamment vite en matière d'aide à la culture, M. Laporte a rappelé que le gouvernement a fait oeuvre de pionnier dans ce domaine.

Les réalisations du ministère des affaires culturelles, a-t-il dit, bien que magnifiques, "sont moins visibles que la construction des ponts, que le harnachement d'une rivière, que l'entretien des routes. Pourtant ses oeuvres sont là, nombreuses, sans précédent, utiles à la vie canadienne".

Le député de Chambly a reconnu que le budget des affaires culturelles n'est pas ce qu'il devrait être idéalement, mais il faut, dit-il mesurer les tâches qui nous attendent dans d'autres domaines et mesurer aussi ce que nous avons accompli avec un budget réduit.

Le Livre blanc contiendra la liste des priorités que le ministère sera invité à retenir. Il faut entendre, dit-il, que certaines choses souhaitables ne sont pas toujours réalisables dans l'immédiat. Elles n'auront donc pas la priorité sur d'autres jugées plus essentielles comme plus urgentes. Ces priorités tiendront compte des besoins, mais aussi des moyens financiers comme de l'aspect géographique, c'est-à-dire, par exemple, qu'on ne devra pas ignorer les petits centres.

RAQ . . .

(Suite de la première page)

évoque la possibilité de mises à pied massives pour tenter d'acheter les travailleurs à vil prix. "J'espère, a-t-il ajouté, que le gouvernement verra à mettre bon ordre à des déclarations de la sorte. Ce n'est pas le moment de venir troubler les négociations. S'ils veulent procéder de cette manière, les syndicats devront aviser des mesures à prendre."

Il a noté d'autre part qu'hier également, à la table des négociations, les représentants de la direction ont affirmé que les rumeurs selon lesquelles la vente d'alcool au détail serait confiée à l'entreprise privée "ne sont pas sérieuses". Le président du syndicat des fonctionnaires, M. René Chartrand, a confirmé ce point, ajoutant que les syndiqués "ne se laisseront pas intimider par cette manoeuvre de la direction".

Hier, les parties sont parvenues à un règlement sur le problème de la protection des employés en cas de mise à pied. Un employé mis à pied après au moins un an de service aura droit, en vertu de cet accord, à des indemnités variant de $2 à $40 par semaine pour des périodes de 5 à 30 semaines, suivant son ancienneté. Si les employés de la Régie venaient à être protégés par la loi de l'assurance-chômage, ce qui n'est pas le cas actuellement, les prestations d'assurance-chômage remplaceront ces indemnités. Mais s'il reste des semaines à couvrir en vertu du plan de la Regie, celle-ci prendra la relève de l'assurance-chômage une fois les prestations de cette dernière épuisées.

Les parties ont également réglé la question des fêtes payées.

Air Canada . . .

(Suite de la première page)

M. Lévesque a été très dur à l'égard de la décision fédérale de nommer une commission d'enquête. "C'était comme un soufflet de lire dans les journaux, à la veille des rois, une annonce d'une commission abracadabrante disant qu'il fallait être prêt une semaine plus tard à aller à Winnipeg, présenter un mémoire écrit, devant un gars du Manitoba par dessus le marché, a-t-il dit. C'était exactement la négation de ce qu'on se faisait dire si vertueusement quand on s'est occupé de la Caravelle. C'est une affaire fricotée entre Pickersgill et Roblin l'an passé. Je ne sais pas s'ils ont besoin d'attraper des votes au Manitoba, mais il y a toujours un m... bout".

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge avait expliqué plus tôt que le comité de coordination, qui sera présidé par le représentant du gouvernement fédéral, aurait pour tâche de "coordonner le bruit" que fera le Québec contre la commission d'enquête, et de "rafraichir la mémoire de M. Pearson sur le fait qu'on existe, nous du Québec". Il s'agit en somme, ont précisé d'autres porte-parole syndicaux, de créer un "lobby" du Québec assez puissant pour contrebalancer le "lobby" de Winnipeg.

M. Lévesque s'est dit d'accord avec cette perspective, notant que la décision de créer la commission Thompson ayant été une décision politique, "il est difficile d'y répondre autrement que par des pressions politiques". A un journaliste qui lui demandait comment il se faisait que le gouvernement provincial a mis tant de temps à protester contre cette commission, créée l'été dernier, M. Lévesque a répondu : "Comme on s'était fait dire si vertueusement, quand on s'est mêlé de la Caravelle, qu'il ne devait pas y avoir de pressions politiques sur une société de la couronne, on croyait que la vertu continuerait dans ce cas-là", c'est-à-dire le choix entre Montréal et Winnipeg comme base d'entretien des avions.

Diefenbaker et le parti . . .

(Suite de la première page)

LES "INDEPENDANTS"

Hier, un journal de Montréal rapportait que M. Balcer cherchait à enrégimenter les députés québécois du Crédit social dans une sorte de bloc "indépendant", au cas où l'exécutif de son parti lui refusait la tenue d'un congrès général.

M. Guy Marcoux, député créditiste de Montmorency et leader québécois des thompsonistes, a nié hier soir avoir été approché par M. Balcer.

"Ce sont là des rumeurs sans fondement, a-t-il dit. M. Balcer ne m'a pas approché. Je ne l'ai pas approché non plus. Et il n'y a pas eu de discussion collective à ce sujet parmi les députés québécois du Crédit social".

Pendant ce temps, le leader conservateur de la Colombie britannique, M. Davie Fulton, faisait connaitre à Vancouver un programme en trois points pour mettre un frein à la "désintégration" de son parti d'un bout à l'autre du Canada.

L'ancien ministre fédéral, qui s'adressait à 600 étudiants de l'Université de la C.B., a précisé que le parti doit se renouveler dans les centres urbains, renouveler ses relations avec la jeunesse et redorer son blason au Québec.

Au cours d'une période de questions, M. Fulton n'a pas voulu dire s'il se porterait candidat à la direction nationale de son parti advenant la tenue d'un congrès à cette fin.

A une question qui lui demandait si le programme qu'il suggérait pouvait être mis en vigueur sous la présente direction du parti de M. John Diefenbaker, M. Fulton a répondu "Oui".

Par ailleurs, à Victoria, au cours d'une assemblée progressiste-conservatrice, lundi soir, M. Fulton s'est vu requis de fournir de "bons arguments" en faveur de M. Diefenbaker, par l'ancien candidat conservateur dans Victoria aux dernières élections, M. Eric Charman.

La réunion a été interrompue à deux reprises par des membres du parti qui ont crié leur loyauté au chef national actuel.

Dans son discours, toutefois, M. Fulton n'a pas fait d'allusion directe à M. Diefenbaker, se contentant de faire un appel en faveur de l'unité au sein du parti conservateur.

Entre-temps, à Prince Albert, M. Diefenbaker recevait l'appui inconditionnel des jeunes conservateurs de son comté.

Au cours d'une conférence devant un cercle social de cette ville, hier, le chef conservateur a cependant préféré un autre sujet, réclamant la signature d'un accord interdisant la diffusion à de trop nombreux pays des informations techniques sur les armes nucléaires !

Les Métallos veulent être accrédités à Quebec Iron

SOREL — Les Metallurgistes unis d'Amérique (FTQ) viennent de déposer au bureau de la Commission des relations de travail une requête en accréditation pour représenter les travailleurs d'usine à l'emploi de Quebec Iron and Titanium Corporation à Tracy. Ces employés, au nombre d'environ 850, étaient représentés par la CSN depuis l'établissement de la compagnie en 1951. A la mine exploitée par la compagnie, à Havre St-Pierre, c'est un syndicat local des Métallos qui est l'agent négociateur depuis 1952.

M. Jean Gérin-Lajoie, qui dirige les Metallos dans la région de Sorel depuis deux ans et qui, en particulier, a dirigé les négociations dans les deux usines voisines de British Titan et de Atlas Steels, a souligné que le changement d'allégeance des travailleurs de Q.I.T. est dû en bonne partie à la regrettable détérioration des rapports entre les deux centrales syndicales.

Lévesque . . .

(Suite de la première page)

cats dans une seule grande entreprise. (A l'heure actuelle, à l'Hydro-Québec, certains groupes sont représentés par le SCFP-FTQ, d'autres par la fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, d'autres par des syndicats de la CSN, et d'autres enfin par des syndicats indépendants).

M. Lévesque a répondu que pour faire face à une grande entreprise, il lui semblait préférable qu'il y ait un seul syndicat, ou tout au moins un cartel syndical très bien organisé.

"C'est curieux, ajouta-t-il, comment des choses qui semblent être du gros bon sens sont si difficiles à mettre en pratique. C'est évidemment pare qu'il y a des intérêts en jeu".

Steel Co. . . .

(Suite de la page 11)

ne. Pour sa part, le montant déductible des frais médicaux passe de $50. à $25. par semaine par année par employé; il a été établi à $75. par famille. Ces améliorations coûteront 4.4 cents l'heure par employé à la compagnie tandis que les employés eux-mêmes n'auront pas à payer de primes additionnelles.

M. Beaudry a également souligné d'autres avantages : amélioration du calendrier des heures de travail, le tribunal d'arbitrage a désormais le droit de modifier une punition, la réductions des assignements multiples, la procédure de grief sera plus rapide.

Entre Washington . . .

(Suite de la page 5)

intentions de prendre le leadership du monde sous-développé et de couleur contre le monde "développé et blanc", selon un critère économico-racial plutôt que social-politique. La rupture de Djakarta avec les Nations unies n'est pas le résultat d'un coup de tête et semble bien avoir été concertée avec Pékin dans le but, à longue échéance, soit de procéder à la création d'une nouvelle organisation des Nations unies de couleur, soit, grâce à une politique de pressions et de chantages, d'obtenir une modification profonde des structures de l'organisation existante des Nations unies de façon à ce qu'elle échappe au contrôle de Washington et de Moscou. Par une ironie curieuse, c'est au moment même où les Nations unies se trouvent paralysées par la tentative de réajustement de leur rôle véritable, à laquelle Américains et Russes procèdent, et avant même qu'un accord entre eux soit conclu, que les Chinois viennent faire part de leurs prétentions. Celles-ci dépassent de loin la simple admission à l'ONU ou même au Conseil de sécurité où ils se trouveraient noyautés et visent en fait à l'établissement d'un nouvel équilibre de forces donnant à la Chine, flanquée d'alliés du Tiers Monde, une voix au moins égale à celle des Blancs.

Finalement, le président Johnson se prépare à autoriser une augmentation substantielle des échanges commerciaux des Etats-Unis avec les pays communistes, y compris l'URSS. Dans son discours de l'Union, il précisa que son gouvernement "cherchait les moyens d'intensifier le commerce avec l'Union Soviétique" et peu de jours après il expliqua à un groupe de 90 businessmen, revenus d'une visite en Russie, "qu'il ne voyait pas de meilleur moyen d'améliorer les relations Est-Ouest qu'à travers le commerce". Nombre de grands industriels américains et même la Chambre de Commerce des Etats-Unis encouragent le président dans cette voie. Les crédits de 5 ans, accordés par Export-Import Bank à la Yougoslavie et à la Roumanie, seraient étendus à d'autres pays communistes. Le fait que M. Kossyguine a fait savoir qu'il était prêt à négocier au sujet des fameux prêts "Lend-Lease" américains du temps de la guerre, ne peut que servir à déblayer le terrain pour la fourniture par les Américains de machines de précision, de machines électroniques, de caoutchouc synthétique, dont les Russes sont actuellement avides. Le fait que l'Allemagne Occidentale, la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada, l'Italie et la France vendent actuellement plus à l'Union Soviétique que les Etats-Unis, ne peut laisser le gouvernement américain indifférent. La stabilité actuelle du rouble est un autre élément encourageant.

Johnson à Moscou dès l'été ?

"Une solution asiatique pour l'Asie", préconisait le premier ministre japonais à Washington, il y a quelques jours. "Une solution africaine pour le Congo" s'écrient de toutes parts les responsables africains. "L'Europe aux Européens" disent, dans les discours et dans les faits, Français, Hongrois et Roumains, qui viennent encore d'intensifier leurs rapports commerciaux et culturels. Ce regain de régionalisme à la dimension continentale et la lente mais sûre érosion des "blocs" et du "leadership" américain et soviétique sur leurs alliés et satellites, devrait contribuer, enfin, à une révision profonde des politiques russes et américaines, à l'échelle globale. Que ce rapprochement entre pays développés, communistes ou non, entre les USA et l'URSS s'effectue sur le dos, pour ainsi dire, des pays sous-développés, c'est probable. Que ce soit un bienfait dans le sens où il diminue les risques d'une conflagration générale et où il permet aux Américains et aux Russes d'améliorer le sort de leurs propres populations, ou un danger parce que les nations pauvres deviendront plus pauvres pendant que les nations riches s'enrichiront davantage et parce qu'ainsi les situations révolutionnaires et l'instabilité du monde se multipliera, il est trop tôt pour le dire. Toujours est-il que le président Johnson, et certains hauts-fonctionnaires du Département d'Etat avec lui, croit l'heure venue pour les deux pays de procéder à un examen de leur contentieux, et de mener des politiques sinon concertées, du moins parallèles. C'est pourquoi il est décidé à se rendre, si possible avant l'été, à Moscou, où ce qui jusqu'ici était sous-entendu, pourrait devenir entendu.

AVIS DE DÉCÈS

BEDARD — A Lachine, le 17 janvier 1965 à l'âge de 60 ans, est décédée, Mme J. Hervé Bédard, née Laurette Deschênes, demeurant au No. 3290 rue Dawes, mère de Daniele. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du salon Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame Lachine à 9 heures, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMOUR. A Montréal, le 19 janvier 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste D'Amour, née Marie-Louise Touchette. Elle laisse ses deux fils, Jean D'Amour, c.r., avocat; et Bernard D'Amour, ingénieur professionnel; et sa fille Rolande (Mme Roméo Loiselle). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 janvier. La dépouille est exposée au salon Lamoureux, à Ste-Philomène-de-Chateauguay. (L'avis des funérailles sera donné demain).

LOCAS. A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 19 janvier 1965 à l'âge de 87 ans, est décédée, Mme Vve J. Anselme Locas née Amélia Desjardins, autrefois de Ste-Rose, mère de la Rév. Soeur Suzanne des Lis, de la Cong. des SS. de Ste-Croix à St-Laurent, Belle-mère de M. Jean Locas, pharmacien à St-Hyacinthe et d'Hélène de New-York. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René J. Mongeau Ltée No 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à la Cathédrale de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 10 hres. Et de là au cimetière Notre-Dame du Rosaire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844 - 3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

AIDE DOMESTIQUE

Aide ménagère demandée, famille canadienne-française, 2 enfants 5 et 3 ans. Chambre et pension. Salaire à discuter. LA. 5-0421. J.N.O.

Aide ménagère demandée 25 ans et plus. $23.00 par semaine, chambre privée, télévision, uniforme fourni. 522-2836. 21-1-65

A LOUER

Local commercial pour tout genre de commerce, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. J.N.O.

2215 EST, JEAN-TALON

Coin des Erables, magnifique local pour bureaux. Superficie de 3,400 pieds carrés. Pour être subdivisé, pouvant servir pour bureaux commerciaux ou professionnels, architectes comptabilité, compagnie d'assurance, etc. Prix raisonnable. Tél.: 739-5217. 25-1-65

ESPACE POUR BUREAUX A SOUS-LOUER

Rez-de-chaussée 2,400 pieds carrés de bureaux plus 1,000 pieds carrés, pourraient être occupés pour petite manufacture ou entreposage. Emplacement Hutchison et Jean-Talon. Offre alléchante. S'adresser à 274-8284 M. Walker. 21-1-65

A VENDRE

Restaurant et Boulangerie, incluant propriété. Pas d'agent. S'adresser directement au propriétaire, M. Alfred Paquin, Ste-Gertrude. Tél.: 8. J.N.O.

AUTOS A VENDRE

3 automobiles à vendre, balance de finance, bonnes conditions. 866-4313. 27-1-65

FEMMES DEMANDEES

L'Association canadienne-française de l'Alberta offre un emploi permanent à une secrétaire-dactylo possédant 5 ou 6 ans d'expérience dans un bureau, ainsi qu'une connaissance parfaite du français, et une connaissance moyenne de l'anglais. Veuillez adresser votre offre de service à Monsieur le secrétaire de l'ACFA, 10008 - 109 ième rue, Edmonton, Alberta. 23-1-65

COUTURIERES DEMANDEES IMMEDIATEMENT

Ouvrage facile à domicile. Nous fournissons le matériel et payons le transport aller et retour. Payons à la pièce. Bon salaire garanti. S'adresser Dept. "D", Boite postale 7010, Adelaide, Toronto 1, Ontario. 23-1-65

HOMMES DEMANDES

MUSICIENS DEMANDES

Instrumentistes pour instruments à vent, et à percussion demandés par l'ensemble de concert R.C.M.P. Célibataire, mesurant au moins 5'9" de 18 à 29 ans, diplômé de 11ième année. Ecrire à : Le Commissaire R.C.M.P. Ottawa. 18-1-65

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-8686. JNO

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

Logement 4½, neuf, 4170 Charleroi, Montreal-Nord, près Pie IX, $95.00 par mois, chauffé, occupation immediate, 2 mois gratuits. Inspection midi à 9 p.m., 321-6896. J.N.O.

ROYAL TRUST

EST

Delanaudière — 4596, 4598, 2 logements non chauffés, rez-de-chaussée et 1er étage, complètement rénovés, occupation immédiate. $80 et $90.

MAISONNEUVE

Bourbonnière, 2637, 3e étage, 5 pièces, $65, occupation immédiate.

LACHINE

St-Joseph, 909, 3 pièces genre cottage $33.00. Occupation immédiate.

SECTION DE LOCATION ET GESTION
SERVICE DES IMMEUBLES
849-4741 — LOCAL 521
21-1-65

ON DEMANDE

Secrétaire bilingue, expérience légale, demande travail légal seulement à domicile. Tél.: 722-5175. 21-1-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 5% — sur propriété — RA 9-4332. JNO

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532 J.N.O

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poeles réfrigerateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

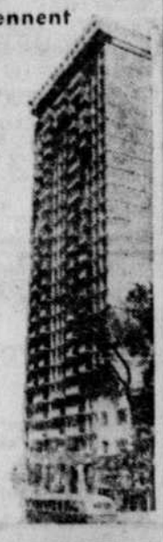
DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS est donné par les présentes que la CORPORATION DES ADMINISTRATEURS PROFESSIONNELS, THE CORPORATION OF PROFESSIONAL ADMINISTRATORS, s'adressera à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi aux fins d'incorporer la Corporation des Administrateurs professionnels du Québec - The Corporation of Professional Administrators of Quebec, de déterminer tous les pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses objets, déterminer ses obligations, définir et qualifier la profession d'administrateur professionnel, de déterminer les droits et devoirs des membres de la Corporation et établir les sanctions qui peuvent être imposées.

Québec, ce 26e jour de décembre 1964
RIVARD, RIVARD & HICKSON,
Procureurs de la pétitionnaire

MAINTENANT . . . bas prix comprennent

1. Air climatisé central
2. Tapis mur à mur
3. Electricité
4. Grandes draperies à toutes les fenêtres
5. Piscine chauffée sur le toit
6. Antennes pour les canaux de télévision
7. Cuisines avec commodités électriques G.E.
8. Thermostat individuel dans chaque chambre
9. Interçom particulier à plusieurs lignes
10. Salle de jeu moderne
11. Magasins et services à l'intérieur de l'édifice
12. Préposé au stationnement des automobiles
13. Service de portier 24 heures par jour
14. Service de location d'autos à des prix spéciaux



Cantlie House

1110 ouest, rue Sherbrooke à Peel

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi et dimanche jusqu'à 6 h. p.m.
Location et direction

WALDORF CORPORATION 845-3241

les 4 Saisons RESTAURANT

MENUS COMPLETS, FRANÇAIS, JAPONAIS, ITALIEN, ESPAGNOL ET ALLEMAND

POUR

LE VOYAGEUR AVISE

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES — FACILITÉS POUR RÉCEPTIONS

MÔTEL Le Martinique MOTOR INN

1005 GUY - AU SUD DU BOUL. DORCHESTER

Réservations : 866-4611

Vaste stationnement à l'intérieur

PORTEURS DEMANDES

pour la livraison du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants :

Côte-des-Neiges, Outremont, Ville Mont-Royal, Bordeaux, Ahuntsic, Montréal-Nord, Ville St-Laurent, Cartierville, Duvernay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Rosemont, Ville d'Anjou, Repentigny, St-Léonard-de-Port-Maurice, Villeray, Longueuil, Boucherville, Beloeil, St-Lambert, Préville.

Téléphoner à :

SERVICE DU TIRAGE 844-3364

STEINBERG

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS

sur les PRODUITS de BEAUTÉ et SANTÉ en plus des TIMBRES PINKY SUPPLÉMENTAIRES!



Steinberg ouvre l'année avec des **prix réduits** et des **timbres Pinky supplémentaires** (sur les produits de Beauté et Santé) ! Vous serez enchantés des réelles aubaines offertes sur ces marques connues et reconnues.

Regardez-moi ce choix incomparable et vérifiez les bas prix et vous serez alors convaincus qu'il s'agit là de véritables économies. Et quelle façon pratique de magasiner ! Vous pouvez faire toutes vos emplettes au seul et même endroit.

D'où proviennent ces bas prix ? C'est très simple : l'achat en grandes quantités de ces produits a rendu cette vente possible.

De plus en plus de maîtresses de maison achètent leurs produits de Beauté et Santé chez Steinberg et économisent temps et argent.

Commencez bien l'année grâce à ces aubaines. Voilà notre façon à nous, Steinberg, de vous remercier pour vos visites régulières à nos supermarchés. Lors de vos prochaines emplettes, faites un arrêt au comptoir des produits de Beauté et Santé !



SHAMPOOING HALO Bouteille de format familial **88¢**
11¢ DE MOINS ! Pour cheveux secs ou normaux !

LUSTRE CREME Shampooing à la lanoline **79¢**
10¢ DE MOINS ! Tube de format familial !

PATE DENTIFRICE Au Gardol de Colgate **97¢**
48¢ DE MOINS ! Tube de format familial !

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SHAMPOOING HALO
Cheveux secs ou normaux
11¢ de moins Format familial **88¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

GRATUIT ! une boîte 5 oz de VAPORISATEUR INSTANTANE

VAPORISATEUR médicamenté PERTUSSIN

POUR DECONGESTIONNER RHUMES ET FIEVRES DES FOINS !

ACHETEZ-EN 1, LA 2e GRATUITE ! **2** BTES AEROSOL DE 5 OZ **$1.19** EPARGNEZ $1.19



25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SOAKY COLGATE
Pour le bain des enfants
Contenant de 11 oz **88¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PÂTE DENTIFRICE COLGATE - 48¢ de moins! AU GARDOL
Format familial **97¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg



25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREME A BARBE COLGATE
MOUSSE INSTANTANEE !
A jet ! Bte 6 oz. **79¢** Réelle aubaine !
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg



10c DE MOINS !

VITALIS AVEC V7

Garde la chevelure propre toute la journée sans graisse et prévient la sécheresse !

69¢

CHAQUE BOUTEILLE DE 4 OZ

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BUFFERIN
Combat la douleur !
36 comprimés par bouteille **79¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
HUILE DE BAIN
MARQUE SOFTIQUE
Bouteille de 2½ oz **$1.09** Adoucit et parfume la peau !
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Pains de savon de beauté
COLGATE, BLANC
3 PAINS POUR **33¢** Format régulier !
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LAMES EN ACIER INOXYDABLE
DE GILLETTE — 10¢ DE MOINS EN SPECIAL !
6 LAMES PAR PAQUET **79¢** Valeur régulière de 89¢
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FIXATEUR A CHEVEUX VITALIS
Garde les cheveux propres toute la journée !
Chaque Bout. 4 4oz **69¢** 10¢ DE MOINS EN SPECIAL !
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EXCEDRIN
Pour douleur excessive
36 comprimés par bouteille **$1.25**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ANACIN
Comprimés pour le mal de tête
100 comprimés par paquet **$1.29**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DRISTAN
24 comprimés on décongestionnant nasal
Chaque paquet **$1.25**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREME A BARBE MOUSSEUSE
DE GILLETTE — 4¢ DE MOINS !
Chaque gros tube géant **59¢** Avec K-34
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg





CREME NIVEA TUBE 2 OZ. **79¢**





25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAINS DE SAVON DE BEAUTE
Nouveau WOODBURY Offre spéciale : Achetez 3 pains — 2 autres gratuits
6 pains pour seulement **58¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PLATEAU Pour dessus de TOILETTE
RUBBER WARE
Prix de vente **97¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LOTION POUR LES MAINS
De marque NIVEA
Bouteille de 6 oz. **89¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RESDAN
Enlève les pellicules et embellit la chevelure !
11¢ de moins ! Bout. 6 oz **$1.39**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES FEMININES
MODESS
Régulières — 10¢ de moins!
2 paquets de 12 **89¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PANSEMENTS de PLASTIQUE
BAND-AID
De Johnson & Johnson
60 pansements par paquet **79¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BOULES DE OUATE JOHNSON & JOHNSON
96 tampons ou 180 badigonneurs **59¢**
54 tampons ou 108 badigeon. **39¢**
Nul après mardi, le 26 janvier aux supermarchés Steinberg

100 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
TAPIS POUR BAIGNOIRE
RUBBER WARE
Prix de vente **$1.97**
Nul après samedi, le 30 janvier aux supermarchés Steinberg

STEINBERG

John Labatt Limited a vu ses ventes atteindre $63,805,000 en 6 mois

potins financiers

Après 11 séances consécutives, la Bourse de N.Y. était encore soutenue et l'indice de 30 industriels a clôturé 1.06 point plus haut, à 896.27. Les Stocks canadiens ont faibli hier sur la Bourse de Londres. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les industriels avaient la préférence sur les titres miniers.

-O-

La prédiction de l'aviseur économique de la Banque de Montréal, à l'effet que notre produit national brut atteindrait $50,000,000,000 cette année, soit un peu moins que le chiffre du Conseil Economique, doit malgré tout être bien vue de notre monde des spéculateurs.

-O-

Grenache Inc. a acheté au début de cette année tous les actifs d'exploitation de crème glacée de la Crèmerie de Drummondville. Cette transaction signifie, au départ, des ventes supplémentaires de crème glacée de $225,000 et elle permet à Grenache Inc. d'accéder à l'important territoire des Bois-Francs, où la compagnie voulait y faire de l'expansion depuis plusieurs années.

-O-

Les $450,000,000 d'obligations d'Ottawa se sont vendues rapidement et 2 échéances cotèrent même à prime, peu après leur émission.

-O-

Une importante épicerie en gros lancerait sur la fin du mois une émission de valeurs, de nature à intéresser grandement le monde des épargnants, vu ses modalités.

-O-

Viau Limitée rachètera, le 28 janvier 1965, trois cent quarante-neuf mille six cent soixante-deux (349,662) actions privilégiées, rachetables, au dividende non cumulatif de 1% de son capital-actions, ayant une valeur nominale de $1 chacune, ce qui représente le trois quatorzième du nombre total de ces actions présentement en cours.

-O-

Canadian Foundation paiera, ce matin, à ses actionnaires, 5 cents l'action ordinaire et 30 cents l'action privilégiée, à 6%.

-O-

Notre industrie papetière ne dépenserait que 6 p.c. des $2,000,000,000 qui seront dépensés cette année en modernisation et en expansion par l'ensemble de l'industrie canadienne.

United Steel ne cesse de dégringoler depuis le début de la semaine sur le marché de la Ville-Reine, vu la déclaration de son président à l'effet qu'elle aurait déclaré faillite. Comment expliquer que les autorités du marché précité aient laissé des transactions s'effectuer quand même. A la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario d'y voir.

-O-

La Corporation du Crédit Commercial Limitée — The Commercial Acceptance Corporation Limited — vient de déclarer un dividende supplémentaire de 5 cents sur ses actions ordinaires, ce qui porte le total des dividendes payés en 1964 à 25 cents. Au cours de 1963, le dividende fut de 17 cents. Cette hausse de dividende reflète la nouvelle expansion prise par cette entreprise au cours des 12 derniers mois.

-O-

M. Paul Courtois, vice-président de la Prévoyance, compagnie d'assurance et un administrateur du Bureau d'Assurance du Canada, sera le conférencier invité le 21 janvier au déjeuner causerie de l'Institut d'Assurance de la province de Québec, lequel aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal.

-O-

Bankfield Consolidated Mines Ltd a soumis à la Bourse Canadienne un amendement pour ses dossiers. Il y est divulgué 1) la vente d'un paquet d'actions de contrôle, Barba Holdings Limited, de Toronto, a vendu pour du comptant 500,000 actions du capital-actions de la compagnie Pan-American Co-op Leasing Corporation Ltd., une entreprise ayant son siège social situé à 461 North Meridian, Oklahoma. 2) la changement du siège social à la suite 403, 62 rue Richmond ouest Toronto et 3) le changement des membres du conseil d'administration.

-O-

Imperial Oil a reçu du département du revenu intérieur des E.-U., une exemption sur ses actions, sans valeur nominale, de la taxe d'égalisation de l'intérêt.

-O-

En vertu d'un accord en date du 19 novembre 1964, Société Anonyme Helvis, de Genève, en son propre nom, a souscrit ferme 850,000 actions d'Israël, en vertu d'une licence de la compagnie Tabor.

NOMINATIONS AU MARKETING DE LA BRITISH AMERICAN OIL



C. G. WALKER — W. J. DUMSDAY — C. W. FITZWILLIAM — N. A. GRUNDY — K. F. S. ALLEN

La British American Oil Company a annoncé plusieurs nominations se rapportant au partage des responsabilités dans la direction de toutes les opérations du département du Marketing de la compagnie.

M. C. G. Walker est nommé gérant de la coordination du Marketing. Membre de l'organisation Marketing de la compagnie depuis 1939, M. Walker a servi en capacités de gérant à maints endroits de l'Ouest du Canada avant de devenir directeur des ventes au détail du siège social en 1959. Durant les trois dernières années, il fut gérant de la division de l'Alberta.

M. W. J. Dumsday est nommé gérant des ventes au bureau central. M. Dumsday entra au service de la B-A à Winnipeg en 1945 et occupa plusieurs postes dans l'Est et dans l'Ouest du Canada, comprenant ceux de gérant aux divisions du Manitoba et Atlantic, et directeur des ventes directes au bureau central. Depuis 1959, il était gérant de la division de l'Ontario.

M. C. W. Fitzwilliam est nommé gérant des projets du Marketing. M. Fitzwilliam entra au service de la B-A à Toronto en 1953 comme vendeur et devint plus tard surintendant des opérations sur le champ. Durant les sept dernières années, il acquit une vaste expérience dans les domaines économiques, de la distribution et du Marketing au siège social et en ces derniers temps, coordinateur économique du Marketing.

M. N. A. Grundy est nommé gérant des plans de distribution. M. Grundy entra au service de B-A au siège social en 1957. Comme membre du département de l'économie et de la coordination, il prit grandement part dans la distribution des études se rapportant aux opérations des départements du Marketing.

M. K. F. S. Allen est nommé coordinateur des relations employés et distributeurs. Entrant à la B-A à Toronto en 1956, M. Allen fut nommé plus tard gérant à Brandon, Manitoba. En 1962 il entra à la division des relations employés et distributeurs, au siège social.

6.8% de plus

Les bénéfices de la société John Labatt Limited pour le semestre terminé le 15 octobre 1964 se sont élevés à $3,450,000 (79c l'action), sur un chiffre de vente de $63,805,000, soit une augmentation de 6.8% comparativement à l'année précédente. C'est ce qu'a déclaré M. J. H. Moore, le président, dans son rapport aux actionnaires. Les ventes de la compagnie ont augmenté de 5.8% alors que pour l'ensemble des brasseries canadiennes, l'augmentation est de l'ordre de 2.6%. M. Moore a, de plus, fait remarquer que le mois d'août est normalement un mois particulièrement favorable au point de vu eventes, mais que le temps frais qui a sévi au cours de ce mois en 1964, a ralenti la croissance des ventes de l'industrie en général.

Le point saillant du deuxième trimestre a été l'inauguration de la nouvelle usine de Canada Duphar, à London, Ontario, au mois de septembre. Toutes les espérances sont comblées par cette usine de produits pharmaceutiques, la plus moderne au Canada et la première construite d'après les règlements modifiés de la direction des aliments et drogues. Canada Duphar continue d'accroître la distribution de ses 135 produits dont la plupart sont des médicaments d'ordonnance.

Une autre filiale de Labatt, Delmar Chemicals, située à Montréal, a terminé l'agrandissement de sa nouvelle usine au cours du mois d'octobre.

L'ouverture officielle du Mall Centre, un complexe d'immeubles situé dans le centre de Winnipeg, dans lequel Labatt détient des intérêts substantiels, a également eu lieu au cours du mois d'octobre. Ce Centre réunit, sous un même toit, le principal terminus d'autobus de cette ville, un édifice de sept étages pour bureaux commerciaux, un stationnement pour 400 voitures, ainsi que le Mall Hotel qui a été agrandi et rénové. Les bureaux de Labatt pour la Division des Prairies sont maintenant logés dans ce Centre.

Par la même occasion, M. Moore a annoncé l'élection de M. R.H. McIsaac au conseil d'administration de la Manitoba Brewery Limited, une filiale Labatt. M. McIsaac est également président de la Rodell Corporation et un homme d'affaires éminent dans les milieux financiers de l'ouest canadien.

Bourse de Montréal

La liste locale fait bonne figure

La cote a légèrement progressé hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 269,600 actions et celui des mines et pétrolières de 1,359,700.

L'indice composé a gagné 0.4 à 161.2 et les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 100 contre 83.

L'indice des services publics a gagné 0.5 à 158.6. CPR a pris la vedette, gagnant 1¾ à 63¼.

Dans le secteur des industrielles, Du Pont a gagné un point à 56 et Canada Cement ½ à 54.

Les banques ont progressé. Nouvelle-Ecosse a gagné ⅝ à 79¾ et Provinciale ½ à 54½ cependant que Montréal a cédé un point à 67⅛.

Parmi les papeteries, B. C. Forest a gagné ½ à 29½.

Les autres groupes ont progressé. Hudson Bay Mining a gagné 1¼ à 78¼ dans le secteur des métaux non ferreux.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Central Manitoba a cédé 13 cents à 42, New Imperial huit cents à $2.05, Patricia Silver quatre cents à 49 et Malartic Hygrade deux cents à 20.

Par contre, Black Hawk, Dominion Lease et Westville ont gagné quatre cents à $2.37, 35 cents et 21 cents.

Bourse de Toronto

Les industriels avaient la préférence, hier, sur le marché minier

TORONTO — L'indice des industrielles a progressé hier pour la quatrième séance consécutive à la Bourse de Toronto. Les valeurs spéculatives ont suscité peu d'intérêt.

Ford a pris la vedette dans le secteur des industrielles, gagnant huit points à 196. CPR a gagné 1 3-4 à 63 1-4, un nouveau sommet. D'autre part, Algoma Steel a gagné 7-8 à 72 3-8, Dominion Textile 5-8 à 37 1-2 et Banque Toronto-Dominion 1-2 à 69 1-2.

United Steel a cédé 75 cents à $1.50. Le mouvement de régression des aurifères s'est poursuivi. Dome a cédé un point à 38 3-4 cependant que Bralorne a gagné 20 pents à $5.15. Denison a perdu 1-2 à 24 et Roman Corp., sa filiale a baissé de 30 cents à $6.65. Hudson Bay a gagné 5-8 à 78 dans le secteur des métaux non ferreux. Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Anglo-Rouyn a gagné 18 cents à $1.60 cependant que McWatters a perdu quatre cents à 67.

Le virement a été de 3,422,000 actions au regard de 3,861,000 lundi.

Bourse de New York

Les aciéries, en vedette hier à Wall Street

NEW YORK — L'ensemble de la cote s'établissait à un niveau record hier à Wall Street sous l'impulsion des sidérurgiques. La séance a été animée.

U. S. Steel a pris la vedette, gagnant 1 3-8 à 54 sur un déplacement de 35,600 actions.

L'ni icodowDe pr,ccETAN

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 1.06 à 896.27, un nouveau sommet. Le virement a été de 5,570,000 actions au regard de 5,550,000 lundi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .5 à 334.1, un nouveau sommet.

Parmi les automobiles, General Motors a gagné 3-8 et Ford 3-8 cependant que Chrysler a cédé 5-8.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Pacifique Canadien a gagné 1 7-8, Aluminium 1-2 et Distillers Seagrams 1-4 cependant que Hudson Bay Mining a cédé 1-2 et Dome Mines 3-8.

Le marché présentait une allure irrégulière à la Bourse Américaine. Brazilian Traction, Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 1-8 cependant que Canadian Javelin a cédé 1-4.

Profits accrus pour Canada Cement Co.

$3.61 l'action vs $3.02 en 1963 — Actif global de $122,288,382.00

Canada Cement Company, Limited rend public ce matin son rapport annuel en français et en anglais. On y lit sous la signature de son président M. V. C. Hamilton, en partie ce qui suit a l'adresse des actionnaires de cette importante compagnie affichant un actif global de $122,288,382 vs $116,873,460 en 1963.

Durant l'exercice écoulé au 30 novembre 1964 l'industrie de la construction a été très occupée et les résultats des opérations de votre compagnie se sont traduits par un accroissement des ventes et une nouvelle amélioration des bénéfices nets. Déduction faite des provisions pour amortissement et impôts, les bénéfices nets de l'exercice s'établissent à $9,582,721 ($3.61 par action ordinaire) au regard de $8,146,015 ($3.02 par action ordinaire) pendant l'exercice précédent. Accusant une augmentation de $67,123, l'amortissement atteint $4,558,943. S'élevant à $9,183,700, les impôts sur le revenu dépassent de $1,086,000 ceux de l'exercice précédent.

Les dividendes d'actions privilégiées, au taux de $1.30 par action, ont été payés intégralement et on a versé des dividendes d'actions ordinaires se montant à $1.20 par action. Vu l'amélioration des bénéfices, vos administrateurs ont déclaré un dividende supplémentaire de 10 cents par action ordinaire et ont porté de 30 cents à 35 cents par action ordinaire le dividende trimestriel régulier. Tous deux sont payables le 1er mars 1965 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 29 janvier 1965.

Au cours de l'exercice, votre compagnie a affecté $5,143,610 à des placements dans des compagnies associées. L'année dernière, ces compagnies ont considérablement accru leurs bénéfices dans certaines régions, mais elles continuent à faire face à une vive concurrence et elles sont très sensibles aux variations des conditions économiques. Les dividendes provenant des placements dans des compagnies associées se sont élevés à $656,521, au regard de $204,669 en 1963. A cause des besoins accrus de leur fonds de roulement, ces compagnies seraient malavisées de distribuer de plus gros dividendes. Les notes relatives aux états financiers font mention de la part de votre compagnie dans les bénéfices nets de ces compagnies pour l'an dernier.

Vers la fin de 1964, vos administrateurs ont annoncé deux importants projets de construction. Ce sont (1) l'expansion des installations de votre compagnie à Floral, près de Saskatoon, Sask., qui, d'un centre d'ensachage et d'entreposage, se transformeront en une usine moderne de finissage du ciment; (2) le montage d'un four rotatif supplémentaire, de manutention des matériaux et de chargement à votre cimenterie de Havelock, N.-B. L'exécution de ces deux prijets devrait être terminée au début de 1966.

Les immobilisations en installations et matériel, effectuées durant l'exercice, se sont chiffrées par $4,501,977. On a affecté des fonds au montage d'un four rotatif supplémentaire à la cimenterie de Winnipeg, au parachèvement des installations d'entreposage et d'ensachage de Saskatoon et à l'érection de la nouvelle cimenterie de Brookfield, N.-E.

Les travaux de construction de la cimenterie e Brookfield se poursuivent à une allure satisfaisante et la mise en marche est prévue pour l'été de 1965. On estime à $9,000,000 les dépenses en immobilisations de l'exercice 1965.

D'après les pronostics, il semble que l'industrie de la construction connaitra encore une activité intense cette année, durant laquelle elle prévoit des dépenses de capital plus élevées qu'en 1964. Les facteurs favorables comprennent la continuation de la mise en valeur de l'énergie électrique, un programme dynamique de construction d'édifices commerciaux, des dépenses pour charpentes, routes et autres entreprises nécessitées par l'Exposition universelle de 1967. Se basant sur ces pronostics de l'activité de la construction, votre compagnie est d'avoir que 1965 sera encore une année avantageuse.

Marché des bestiaux

MONTREAL — Les prix étaient fermes hier aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande était modérée mais les échanges étaient nombreux.

Les arrivages comprenaient: 97 bovins, 89 veaux, 59 porcs, 18 moutons et agneaux.

Les bouvillons communs se vendaient $13.75, tandis que les taures de qualité moyenne étaient à $17.25—$18.75, et les communes à $15—$15.25.

Les vaches de qualité moyenne rapportaient de $13.25 à $13.50, les communes de $11 à $12.50, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.25 à $10.50.

Les bons taureaux se vendaient $18.25, les communs et ceux de qualité moyenne de $12 à $16.50.

Les bons veaux étaient à $32.50—$33.50, ceux de qualité moyenne à $24—$24.50, et les communs à $19..$23.

Les agneaux rituels se vendaient entre $37 et $40.

Cours des changes

Afrique Sud, Rand	1.501
Allemagne, D. Mark	.2698
Angleterre, Livre	2.9970
Argentine, Peso	.0073
Australie, Li. Aust.	2.40
Autriche, Schilling	.0417
Belgique, Franc	.02165
Brésil, Cruzeiro	.00066
Chili, Escudo	.3382
Danemark, Couronne	.1553
Espagne, Peseta	.018
France, Franc	.2190 5/8
Hollande, Florin	.2987
Italie, Lire	.001719
Japon, Yen	.002996
Mexique, Peso	.0862
Etats-Unis, Dollar	1.07 5/16
Norvège, Couronne	.1501
Nouv. élande Li. N.Z.	2.9870
Pérou, Sol	.0403
Suède, Couronne	.2091
Suisse, Franc	.2485
Tchécoslovaquie, Cou.	.1504
Venezuela, Bolivar	.2397

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mutual Fd	3.11	3.40
Andreae Equity	2.95	3.22
All Cdn Com	6.43	7.05
All Cdn Div	8.57	9.39
American Gr Fd	10.83	11.84
Beaubran Corp	42.39	46.03
Cdn Growth	6.08	6.64
Cdn Gas - Energy	9.03	9.90
Cdn Investment Fd	4.24	4.65
Cdn Trusteed	4.98	5.44
Canafund	55.13	57.89
Champion Mut Fd Cda	7.45	8.19
Collective Mut Fd	6.07	6.60
Commonwealth Intl	10.92	11.97
C.I. Leverage	9.75	10.68
Corporate Investors	6.09	6.66
Div Inc Shr Serv A	30.50	—
Div Inc Shr Serv B	6.10	6.70
Dividend Shares	3.84	4.21
Dom Compd	4.50	4.84
Dom Compd (N-Rsdt)	4.34	4.66
Dom Dividend	3.58	3.85
Dom Equity	23.70	24.20
Dynamic Fd	12.65	12.78
European Growth	6.38	6.97
Federated Growth	6.13	6.70
First Oil - Gas	5.75	6.28
Fds Collectif A	7.52	8.17
Fds Collectif B	5.53	5.88
Fds Collectif C	8.28	9.00
Fraser Fd	9.77	9.82
Group Inc	4.33	4.73
Growth Oil-Gas	12.12	—
Guardian Growth	4.30	4.59
Investors Growth	8.71	9.46
Investors Intl Mut	5.26	5.71
Investors Mut of Cda	15.17	16.48
Mutual Bond	8.25	8.64
Mutual Accumulating	5.03	5.50
Mutual B I F	5.83	6.11
Mutual Income Fd	6.53	7.14
One William Street	16.06	—
Pref et Revenu Mutuel	7.43	8.12
Provident Mutual	6.02	6.54
Radisson	5.19	5.70
Savings Inv Mut of Cda	7.43	8.12
1962 Exec Fd Cda	6.92	7.17
Timed Investment	7.25	7.96
United Accum Fd	8.83	9.65
Western Growth	5.95	6.50
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affil Fd Inc	9.07	9.81
American Bus Shrs	4.30	4.65
Boston Fd	10.85	11.86
Bullock Fd	15.08	16.53
Dividend Shares	3.84	4.21
Dreyfus Fd	20.90	22.72
Incorporated Investors	7.56	8.26
Keystone Cust S-1	25.74	28.08
Keystone Cust S-4	5.37	5.86
Keystone Cust K-2	5.86	6.41
Mass Inv Trust	17.43	19.05
Mass Inv Gr Stks	9.30	10.16
Putnam Growth	9.96	10.89
Research Invest Corp	13.99	15.29
Television Electronics	8.27	9.01
Wellington Fd	15.23	16.60

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Mardi	179.1	175.1	173.0	334.1
Lundi	179.5	175.0	171.4	333.6
Sem. pass.	172.6	172.1	168.6	328.5
Mois pass.	164.1	170.6	165.9	323.4
Ann. pass.	111.5	153.3	151.9	290.1
1964-65 ht	179.5	189.6	173.0	334.1
1964-65 bt	177.8	189.6	170.8	332.7
1964-65 bs	106.6	150.7	148.9	286.7
1963 ht	107.1	152.5	151.1	286.8
1963 bs	141.1	121.8	134.9	242.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Mardi	82.7	101.6	88.8	93.9	94.1
Lundi	82.7	101.8	88.6	93.9	94.0
Sem. pass.	82.6	101.4	88.7	93.7	93.9
Mois pass.	82.4	101.2	88.6	92.1	93.9
Ann. pass.	80.9	101.9	87.7	90.2	93.5
1964-65 ht	82.9	103.5	88.8	93.9	94.2
1964-65 Bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1963 Ht	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 Bs	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

INDICES à MONTREAL

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
Mardi	165.8	158.6	133.3	161.2	142.5
Lundi	165.4	158.1	133.1	160.8	142.6
S. pas.	164.0	157.3	132.8	159.7	141.8
M. pas.	159.3	150.2	132.9	155.0	137.5
1964 ht	166.7	159.7	134.8	160.6	150.0
1964 bs	131.9	121.6	118.9	129.7	118.1
1963 ht	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bs	115.9	111.8	119.7	116.3	95.8

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les actions de Canadian Delhi Oil se sont vendues hier ex-distribution

L'achat par Nesbitt Thomson & Compagnie de 4,918,951 actions de Canadian Delhi Oil Limited à $1.05 chacune, s'est terminé le 18 janvier 1965. En conséquence, conformément à l'accord conclu en vertu des clauses de la section 126 de la Loi des compagnies du Canada, la distribution des actions de Trans Canada Pipe Lines Limited a été faite aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires de la Bourse Canadienne le 18 janvier 1965. La distribution sera sur la base de 1 action de Trans-Canada pour chaque 6,465 actions de Canadian Delhi détenue. Les actions de cette dernière entreprise se sont vendues ex-distribution à l'ouverture de la Bourse précitée hier. Les actions de Canadian Delhi Oil ont varié entre un bas de $5.15 et un sommet de $9.85 à la Bourse Canadienne. Rien d'étonnant que l'offre de Nesbitt Thomson & Compagnie ait été bien vue.

Midland & Pacific Grain Co. inscrit ce matin ses actions sur la Bourse de Montréal

992,535 actions ordinaires, sans valeur au pair, de Midland & Pacific Grain Corporation Limited, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture aujourd'hui. Sur ce total 500,000 sont émises et en circulation et 492,535 inscrites sous réserve d'avis de leur émission à la suite de l'exercice de "warrants" d'achats d'actions. Leur symbole sur le télescripteur est "MPG". Les actions de Midland and Pacific Grain Corporation Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture des affaires hier, vu leur inscription sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal aujourd'hui. Les cours des actions de cette compagnie ont varié entre un bas de $4.60 et un sommet de $5⅞. Sur 2,000,000 d'actions autorisées, il y en a moins de la moitié entre les mains du public.

La Banque Royale modifie la distribution de ses dividendes supplémentaires

M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada a fait la déclaration suivante: "Depuis de nombreuses années, quand il y avait lieu de déclarer un dividende supplémentaire, la banque en faisait l'annonce en octobre et le paiement accompagnait subséquemment le dividende régulier, le 1er décembre. Ceci signifiait qu'une décision devait être prise avant que les résultats complets de l'année fiscale ne soient connus. Le dernier dividende supplémentaire était de 20¢ par action et fut payé le 1er décembre 1964, en même temps que le dividende trimestriel régulier de 60c. par action. Il a été résolu de modifier cette façon de procéder en ajoutant aux dividendes réguliers qui pourraient être payés en 1965 la même somme que le dividende supplémentaire de l'an dernier. En fait, le dividende supplémentaire de 20c. par action payé l'an dernier sera maintenu en 1965 mais versé à raison de 5¢ à chaque trimestre, comme partie du dividende régulier. Ainsi, un dividende de 65c. par action a été déclaré hier, à être payé le 1er mars prochain aux actionnaires enregistrés le 30 janvier 1965. A partir de 1966, tout dividende supplémentaire s'il y a lieu, sera pris en considération au mois de janvier de chaque année pour être versé avec le dividende régulier, le 1er mars suivant."

Les finances de $400,000 et de $200,000 de Pierre Thibault (Canada) Ltée ont connu un franc succès

Jacques Légaré & Cie Limitée, ayant son siège social à Québec et une succursale progressive dans notre ville, vient de vendre de nouvelles émissions de Pierre Thibault (Canada) Ltée. Il s'agit de $400,000 d'obligations sériées, 1ère hypothèque série "A", dont $100,000 à 6½%, échéant de 1965 à 1969 et $300,000 à 6¾%, échéant du 1er novembre 1970 à 1979, ainsi que de $200,000 de débentures amortissables à 6¾%, échéant le 1er novembre 1974. Il ressort du prospectus publié à l'occasion de cette finance, que "la Société d'administration et de fiducie agit comme fiduciaire et que, de l'avis de conseillers juridiques, les débentures offertes constituent un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées au pays". On y lit encore que "les ventes ont passé de $721,793 en 1955, à $1,801,936 en 1964 et que le profit net pour cette décennie a passé de $13,286 à $37,886". Quant à l'actif global, il apparait, dans le bilan pro forma au 30 septembre 1964, à $2,516,098.35. Enfin, il ressort du prospectus que "la compagnie est en opération depuis 1908, ayant débuté à Sorel, puis passé à Pierreville, où elle possède sa propre fonderie, son atelier de méanique et son usine de montage et elle exploite, en plus, 2 magasins, l'"un à Québec et l'autre à Montréal.

Marcel CLEMENT

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS
Génie civil, Mécanique, Electricité
Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.
6655 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26 REgent 1-8521

Pour une semaine !

LE SALON DU PLACEMENT
du 18 au 23 janvier 1965

Le programme le plus élaboré jamais présenté au Canada pour renseigner le grand public sur l'art d'investir.

☆ Kiosques de grandes entreprises industrielles et financières.
☆ Films éducatifs, tous les jours, de 2.00 à 5.30 hres de l'après-midi et de 8.00 à 9.30 hres du soir.
☆ Conférences et colloques, tous les jours à 3.00 hres de l'après-midi et 8.00 hres du soir.

PALAIS DU COMMERCE
1600, rue Berri, Montréal
TOUS LES JOURS
de 1.00 hre de l'après-midi à 10.00 hres du soir

NE MANQUEZ PAS CET EVENEMENT !
LE SALON DU PLACEMENT
est sous les auspices de
L'Association Canadienne des Clubs de Placement

Ces émissions étant vendues, cette annonce apparait à titre d'information seulement

Nouvelles Emissions

PIERRE THIBAULT (CANADA) LTEE
Pierre Thibault (Canada) Ltd.
(constituée en corporation en vertu de la Loi (fédérale) sur les compagnies)

$400,000
Obligations sériées, première hypothèque, série "A"
datées du 1er novembre 1964 dont
6½% — 6¾%
$100,000 à 6½% échéant les 1er novembre 1965 à 1969
$300,000 à 6¾% échéant les 1er novembre 1970 à 1979

$200,000
Débentures amortissables
6¾%
Date d'émission : 1er novembre 1964 Echéance : 1er novembre 1974

FIDUCIAIRE : Société d'Administration et de Fiducie
Conseillers Juridiques : MM. Lajoie, Gélinas, Lajoie, Bourque & Lalonde, et MM. Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau.

Prix : 100.00 et l'intérêt couru

Nous vous ferons parvenir, sur demande, le prospectus de ces nouvelles émissions.

Jacques Légaré & Cie
LIMITEE
93, rue St-Pierre Québec 2

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	900	76	75	75	
Abitibi	6690	$14	13 33¾	13⅝	— ⅛
Ackind	800	365	360	365	
Alta Gas	63394	$39½	38	39¼	+1
Alta Gas	6394	$39½	38	39¼	+1
Alt Gas Bpr	15	$107¾	107¾	107¾	+ ¾
Alta Gas w	16609	$12½	11⅞	12¼	+1⅛
Alta Nat	585	$22¾	22	22⅜	+ ⅜
Am Can	3372	$10½	9⅜	10⅜	+ ⅜
Alg Cen w	6100	630	550	630	+80
Aquitaine	897	$73⅜	71½	72⅜	+ ⅞
Aluminl	10676	$34	33⅜	34	+ ½
Alum 4¼pr	210	$43⅞	43⅞	43⅞	— ⅛
Alum 1p 4	z15	$23	23	23	
Alum 2p 4½	502	$49⅜	49½	49⅝	
Analog	1600	$5½	5⅛	5⅛	
Analog w	700	125	110	110	—15
Anthes Axd	300	$34¼	34¼	34½	+ ¼
Argus	265	$19	19	19	— ¼
Arg Bar	z20	$53	53	53	
Arg CP pr	1455	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Arg 250 pr	25	$53⅜	53⅜	53¼	
Arg 260 pr	z10	$53½	53½	53½	
Ang CP	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	
Ang cp 4½p	2600	$29¼	28½	29	
Ashdown B	200	$8½	8½	8½	
Atlan Acc	235	$20½	20½	20½	+ ¼
Atlanś pr	50	$26½	26½	26½	— ¼
Atl Sugar	1310	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅛
Atl Sug A	475	$25	24¾	25	
Auto El	100	460	460	460	
Bank Mont	2519	$67½	66⅞	67⅛	— ⅛
Bank NS	1322	$79¾	79¼	79¾	+ ½
Bartaco	100	335	335	335	—15
Bath P	25	$26½	26½	26½	— ¼
Bath P A	25	$59½	59½	59½	— ½
Bath P w	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Beav Lum	z15	$42¾	42¾	42¾	
Bell Phone	6172	$64⅛	64	64⅛	— ⅛
Bicks	200	$11⅞	11⅞	11⅞	
Biltmore pr	z5	$15⅛	15⅛	15⅛	
Bowater	100	560	6⅝	6⅝	+ ⅜
Brama w	150	390	390	390	
Brazil	21877	$6⅛	5¼	6⅛	+ ⅛
BA Oil	4313	$35¾	35⅛	35¾	+ ½
BC Forest	5225	$29½	29	29⅜	+ ⅜
BC Pack B	z20	$18½	18½	18½	
BC Pow	3685	51	51	51	+1
BC Phone	25	$66¼	66¼	66¼	+ ¼
BCPh 4¾ pr	35	$101¼	101¼	101¼	— ¼
BCPh 5 pr	z15	99⅜	98	98	
Brockville	125	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Brooke pr	z5	$22⅝	22⅝	22⅝	
Bullochs A	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Bullochs B	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Buiolo	1310	$7½	7½	7½	
Burns	815	$18⅜	18½	18½	+ ⅛
Cabol	1100	33	32	32	—1
Cal Pow	2240	$21	20⅞	21	+ ⅛
Cal P Spr	25	$102¾	102¾	102¾	+ ⅜
Can Bread	650	$12⅛	12	12⅛	
Can Cem	491	$54	53¼	54	+1¼
Can Cem pr	35	$29⅜	29¼	29⅜	— ⅛
CO Sup	602	$28½	28⅛	28⅛	
CI Findry	2005	$48	47½	47½	+ ½
Can Malt	240	$26¼	26	26	
C Pack A	z10	$79¾	79¾	79¾	
Can Perm	285	$77½	77⅛	77¼	— ¼
C Safe rpr	20	$100	100	100	+ ⅜
CSL	75	$35	35	35	
CSL pr	z48	$6½	6½	6½	
Can Wire B	300	$22	21⅞	22	
CAE	1440	$12¾	12½	12¾	+ ¼
C Brew	19310	$11⅛	11	11⅛	
C Brew Apr	420	$30	49¼	49½	— ½
C B Alm A	710	$15	15	15	+ ⅛
C B Al A w	3540	285	275	280	—5
C B Al B w	1925	280	275	275	—10
Cdn Can A	200	$15¼	15⅛	15¼	— ¼
C Chem w	3550	$10¼	10	10¼	
C Colli 63pr	z13	$19¼	19¼	19¼	
C Curt W	2300	74	70	70	—4
C Dredge	1677	345	335	340	+15
C Found	100	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛
C Found pr	z25	$18½	18½	18½	
Cdn G Inv	z10	$61	61	61	
C Hydro	175	$26	25¾	25¾	— ⅛
C Hydro pr	z50	$21⅞	21¾	21¾	
C Ice M A	200	$12½	12½	12½	+ ½
C Imp Bk C	1176	$69	68¾	69	+ ¼
C Ind Gas	4554	$11⅞	11⅜	11¾	
CIL	850	$24	24	24	
C Marc	905	485	485	485	
CPR	8767	$63¼	61½	63¼	+1⅜
Cdn Pet	3094	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
C Refract	225	$17½	17½	17½	— ¼
Cdn Salt	4825	3000	3000	3000	
C Tire A	25	$43⅝	43⅜	43⅝	— ⅜
C Util	75	$39⅞	39⅞	39⅞	+⅜
C Util pr	35	$103	103	103	+ ½
C Vickers	300	$21½	21½	21½	—1½
CWN Gas	z75	$18¾	18¾	18¾	
C Westng	75	$55½	55½	55½	+ ½
Chat-Gai	105	16	16	16	+ ½
Chemcell	3605	$18⅜	18⅜	18⅜	
Chrysler	650	$65	64½	65	— ¼
Clairton	2080	$7¼	6¾	7	+ ¼
Clairton w	200	335	335	335	+5
Coch-D	100	$22	22	22	— ⅜
Col Cel	760	$10⅛	10⅛	10⅛	
Con Bldg	825	$7⅜	7⅛	7⅜	
Con Bldg pr	225	$8¼	8¼	8¼	
Con Bldg w	75	450	450	450	+40
Con M S	4086	$41½	41⅛	41⅛	
Con Paper	805	$41½	41	41	— ⅛
Con Gas	6680	$14¾	14¼	14¾	
Con Gas A	10	$107	107	107	—1
Cont Can †	214	$53	53	53	
Copp Clark	100	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Corby vt	806	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Coronation	1160	86	85⅞	86	+ ⅛
Computing	1100	$24	23½	24	+ ½
Coron 120p	250	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Coron w	100	55	55	55	—5
Coron 2 w	200	140	140	140	
Cosmos	125	$14⅜	14¾	14⅜	+ ⅛
Crain RL	z75	$19¼	19¼	19¼	
Crestbrk	100	485	485	485	
Crown Tr	100	$75½	74¾	75½	+ ¾
Crow's N	200	$16¾	16¾	16¾	+ ½
Crush Int	1010	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Cygnus A	1750	445	440	445	+5
Cygnus B	1230	500	490	490	—10
Cygnus pr	400	$24	23¾	23¾	— ¼
Dal	1600	190	175	190	+20
Dita Bpr	10	$118	118	118	
Dist eag	5155	$33½	33	33	— ⅜
Dom Ang pr	z5	101	101	101	
D Bridge	1512	$26⅜	26⅜	260	+ ¼
D Can Gen	170	$118	118	118	—1
Dom Elect	150	$12⅛	12⅛	12⅛	
Dofasco	5363	$25¼	25	25⅛	+ ⅛
Dom Glass	z25	$16⅜	16⅜	16⅜	
D Lime w	300	150	150	150	
D Magnes	225	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Dosco	100	$16	16	16	
Dom Stores	1920	$24¾	24½	24⅝	
Dom Tar	6015	$23⅜	23	22¼	+ ¼
Dom Text	1160	$37½	36⅝	37½	+ ⅛
Du Pont	620	$55¾	55½	55⅝	— ¼
East Ch Tr	300	$48½	46½	48	+1⅝
Econ Inv	385	$12¼	12¼	12¼	
Emco	300	$20	20	20	
Emp Life	95	$460	445	449½	+9½
Exquisite	510	$8¼	7⅞	8¼	+1
Exquisite pr	400	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Exquite A w	300	160	150	160	+25
Falcon	7865	$84	83⅜	84	+ ⅝
Fam Play	1235	$23¾	230	23⅜	+ ⅜
Fed Farms	z50	$5¼	5¼	5¼	
Fed Grain	400	$8⅛	8	8	— ⅛
Fed Gr pr	100	$30	30	30	
Fleet Mfg	8500	76	70	71	—3
Ford US	100	$58¾	5ETAOIEA		
ford Cda	257	$197	195	196	+8
FPE-Pion A	300	$12	11½	12	+ ⅜
FPE-Pion pr	155	$56¾	56¼	56¾	+ ¼
Fraser	100	$32¾	32½	32¾	+ ¼
Freiman	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Frosst A	375	$20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
Fruehauf	350	$10⅝	10⅜	10⅝	— ⅛
Gen Bake	z65	$7	7	7	
Gen Dev	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
GMC	2305	$105	103½	105	
GS Wares	147	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
GS W pr	225	$98¾	98¾	98¾	
Globe A	100	$13	13	13	— ⅜
Goodyear	70	$162	162	162	+2
Goodyr pr	1335	$48	48	48	+ ½
G Mack A	1000	$8	8	8	
G Mack B	100	$11	11	11	— ⅛
GL Paper	1930	$25½	25⅛	25⅛	+ ⅛
GL Power	425	$26¾	26½	26½	
GN Cab Bw	40	42	42	42	—8
GW Coal A	4755	$5½	450	400	—1½
Gr Wpg G	1007	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Greyhnd	1195	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Guar Tr	40	$66	66	66	+1
Hahn	100	$23	23	23	+ ⅛
Hand Ch	25	$9	9	9	
Hand Ch A	700	$14	13	13⅛	
Hardee	1600	75	74	74	—1
Hard Carp	305	$29½	29¼	29¼	
Hard Carp	A3535	$25¾	24¾	24¾	—1
Hawker-S	4835	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Hawker pr	50	$102½	102	102½	
Hayes Stl	1350	$17¾	17¼	17½	— ⅛
Holt Ren	325	$15½	15½	15½	
Home A	10582	$21¼	20⅞	21¼	+ ⅜
Home B	2773	$21½	21	21¼	+ ¼
Horne Pf	2950	310	305	315	+10
H Smith pr	50	$43½	43½	43½	— ⅜
HBC	1465	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ¼
H B Oil G	1956	$16¼	16	16¼	+
Hur Erie	114	$70½	70½	70½	+ ⅞
Husky	14482	$12½	11⅞	12⅜	+ ½
Husky D w	1225	575	520	575	+55
Husky A pr	55	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Husky Bpr	35	$53¾	53¾	53¾	+ ½
Imp Life	85	$283	280	282	+2
Imp Oil	4002	$58⅜	58⅛	58⅜	+ ⅛
Imp Tob	14190	$15	14⅜	15	+ ¼
Imp Tob pr	600	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Ind Accep	23338	$27	26¾	26⅞	+ ⅛
Ind Wire	2000	175	170	175	
Ingersoll A	z20	$12	12	12	
Inglis	525	405	405	405	+5
Inland Cpr	370	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Inland Gas	1230	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Inland Gpr	200	$20⅜	20⅛	20⅜	— ⅛
Inland Gw	100	90	90	90	+5
IBM	23	$470	465	470	
INC	860	$48¾	48	48	— ⅛
Int Nickel	1425	$90	89⅜	89⅝	— ⅛
Int Util	3643	$34½	34⅛	34⅜	+ ⅛
Intpr Dis61w	500	80	80	80	—5
Inter PL	695	$99⅜	99	99	— ⅜
Int Stl P	6290	395	375	385	—10
Inv Group	z25	$12¾	12¾	12¾	
Inv Grp A	3575	$12½	12¼	12½	
ITL Ind	130	$9½	9½	9½	+ ⅛
ITL Ind pr	z45	$23	23	23	
Jefferson	4325	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Jeff Bw	3700	450	435	450	+15
Jockey C	6318	500	495	500	+5
Jock C pr	z60	$10½	10½	10½	
Jock 2pr	100	$10⅝	10⅛	10⅜	+ ⅛
Jock w			SHRD	ETAO	
Killy wts	150	120	120	120	
Kisy Co	1690	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Kelvinator	1075	$10	9⅞	10	
Labatt	631	$21	20¾	21	+1
Lafarge	2900	$14	13¼	14	+1
Lafarge A	1350	$13½	13½	13½	+ ½
LOnt Cem	9960	485	475	485	+5
LOnt Cemp	225	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
L O Cem w	6400	145	135	145	
Lakeland	2025	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Lakeland w	500	425	400	425	+15
Lambtn L	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Laura Sec	300	$24	24	24	
Lau Fin	775	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅛
Lau Fin 140	35	$25¾	25¾	25⅜	— ⅛
Lau F 125	400	$23	23	23	
Leland	200	30	30	30	+6
Levy	1625	$12⅝	12¾	12	
Levy A pr	1000	$12	12	12	
Levy B pr	825	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
LobCo A	3440	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
LobCo B	1850	$8⅜	8⅛	8⅜	
LobCo pr	230	$50¼	49¾	50	
LobG 1pr	150	$33⅜	33½	33⅜	+ ⅜
LobG B pr	305	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
Lobinc	800	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Loeb M	4710	$12½	12¼	12½	
MB and PR	5088	$35	34¼	34¾	— ¼
Magna El	100	275	275	275	—5
Manoir Ind	300	170	170	170	—20
M Lf Mill	200	$14	15⅜	15⅜	— ⅜
Mass-F	3924	$28¾	28½	28¾	+ ¼
MEPC	625	345	340	340	—5
Met Stores	z25	$10¼	10¼	10¼	
Met Storesp	100	$22½	22½	22½	+ ⅜
Mid-West	1000	335	330	330	
Mill Brick	z50	350	350	350	
Molson A	490	$38	37¾	38	
Molson B	460	$38½	38	38½	—1
Mon Foods	4025	$9½	8¾	8¾	— ⅜
Montex	770	$18¾	18½	18½	
Montex w	425	$14¼	14	14	— ⅛
Mont Loco	653	$15¾	15¾	15¾	
Moore	1735	$60	59½	59½	
Morse A	390	$14⅜	14⅜	14⅜	
Nat Contain	1925	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Nat Cont w	500	260	255	255	—5
Nat Drug	245	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Nat grust	660	$24	24	24	+ ⅛
Neon	575	$9⅞	9¾	9⅞	— ½
Nla Wire B	100	$18½	18½	18½	— ¼
Noranda	3552	$54¼	53¾	54¼	+ ½
NO NGas	1813	$25	24⅞	24⅞	
Nor Phone	900	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
N Phone w	z50	790	790	790	
Nor Tar Ch	960	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
NS LP	50	$29	29	29	
Ocean Cem	z20	$22½	22½	22½	
Ogilvie	1450	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Ont Steel	685	$31½	30⅞	31½	+ ½
Ont Store	100	210	210	210	
Oshawa A	225	$35¼	35	35¼	+ ¼
Overland pr	300	$12½	12½	12½	
Pac Pete	6410	$12¼	12⅛	12⅜	+ ⅛
Pac Pete w	200	725	725	725	+25
Peel Elder	450	$9⅛	9	9	+ ¼
Pembina	2650	$11	10⅞	11	
Penmans pr	15	$118	118	118	+1
Pow Corp	4915	$16	15½	15⅞	+ ¼
Prem Tr	20	$392	39	392	+2
Premium	100	200	200	200	—5
Price Bros	816	$43¾	43⅛	43⅜	— ⅜
QN Gas	5365	$13¼	12¾	13	— ⅛
QN Gas pr	35	$17½	17½	17½	—3½
QN Gas 63w	3800	650	650	650	
Revelstoke	235	$13	13	13	+ ⅛
Robertson	z10	$17¾	17¾	17¾	
Rob 2pr	z50	$19½	19½	19½	
R-Nodwell	800	450	435	450	
Rockwell	z8	$27⅞	27⅞	27⅞	
Roliand A	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Rothman	2535	$22⅜	22	22	— ⅛
Romfield	550	175	170	170	
Royal Bank	2094	$80	79½	80	+ ½
Russel H	500	$13½	13¼	13½	+ ¼
StL Cem A	100	$38	38	38	+1
Stl Cem w	130	$17½	17½	17½	+ ¼
St Maurice	900	54	54	54	+2
Salada	1825	$12⅞	12¾	12¾	
Sayvette	600	330	325	330	—5
Scot Yk pr	25	55	55	55	
Scot Mpr	375	$20½	20¼	20¼	— ¼
Sec Cap C	800	$6¾	6½	6½	— ¼
Scythes	z20	$19	19	19	
Seven Arts	850	$16⅛	16⅜	16⅜	— ¼
Shell Can	2345	$19⅛	19⅛	19¼	
Shell Ipr	815	$28½	28¼	28⅜	+ ⅛
Shell I w	1975	730	710	730	—10
Shop Save	2715	$18½	18	18½	+ ⅜
Shuttys	z20	410	410	410	
Silverwd A	350	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Simpsons	1932	$29½	29	29	— ⅜
SKD Mfg	710	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Slater Steel	2193	$24	23⅜	24	+ ⅛
Slater A w	2225	$11½	11⅜	11½	
Slat B 5½pr	1100	$200	20¼	20⅝	— ⅛
Southam	400	$34	34	34	
Stafford	1000	440	430	440	—10
St Pav	z25	$12½	12½	12½	
Steel Can	9049	$29⅜	29	29¼	+ ⅛
Steinbg pr	z5	$104	104	104	
Steinbg A	145	$39¾	39¼	39¼	— ¼
Suptest ord	z30	$21¼	21¼	21¼	
Tamblyn	z20	$23¾	23¾	23¾	
Texaco	264	$60¾	60	60	— ¾
Texaco pr	50	391	91	91	—1
TT Tailors	100	$12	12	12	
Tor-Dom Bk	1027	$69¾	69	69½	+ ½
Texpack	225	$9¾	9¾	9¾	
Tower	1000	52	52	52	+2
T Fin A	14385	$15	14⅞	15	
Transair	300	275	270	275	+25
Tr C Fund	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Tr Can PL	3085	$42	41¾	41⅞	— ⅛
Trans-Mt	2921	$21½	21¼	21½	
Trans PPL	1450	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Turnbull	125	$12	12	12	
Union Acc	250	$10	10	10	— ⅛
Un Carbide	2830	$27	26¾	27	+ ⅛
Un Gas	1395	$26½	26¼	26¼	— ⅛
U Corp 63p	25	$32	32	32	+ ½
Un Steel	28164	160	65	150	—75
Versafood	1400	300	290	300	+5
Versatile	8905	$17½	16	16⅞	+ ⅜
Viceroy	65	$16	16	16	+ ⅛
Walk GW	6943	$37¾	37¼	37¾	— ⅛
Wat Equip	100	$10⅜	10⅞	10⅜	— ⅛
Weldwood	595	$13¾	13¾	13¾	
Well Fin tc	470	$5⅞	5⅞	5⅞	
Westcoast	1640	$15⅞	15½	15¾	
Westeel	450	$14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
W Pacific	375	$17¾	17½	17½	— ¼
Weston A	2755	$18⅛	17⅞	18	— ⅛
Weston B	450	$18¾	18⅛	18⅛	+ ⅛
Wstn 4½pr	z10	$99½	99½	99½	
West A wts	1047	955	940	955	
White Pass	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Woodwd A	700	$24¼	24½	24½	
Y Knit A	100	$5½	5½	5½	
Y Knit B	100	130	130	130	—10
Zenith	300	425	415	415	—10
MINES					
Accra	19693	33	31	33	+2
Advocate	1550	590	580	590	
Agnico	25422	149	141	149	+5
Akaitcho	2700	84	82	82	—3
All Pitch	700	23	21	21	
Am Larder	500	18	18	18	
Amal Rare	625	9½	9½	9½	— ½
Argosy	14133	37	35½	35½	
A Arcadia	1000	19	19	19	+1½
Ath C Cop	2100	111	110	110	—2
Atlas Yk	2000	11	11	11	
Atlin-Ruf	9000	7½	7	7	
Aunor	300	40	410	410	—5
Banktield	4500	13	12	12	
Barex	2000	42	42	42	
Barnat	1900	77	77	77	—1
Baska	3500	12½	12½	12½	— ½
Belletere	16000	54	49	54	+6
Bethlm	500	765	755	765	—5
Bevcon	1000	15	15	15	+1
Bibis	500	25	25	25	
Bidcop	3500	9	9	9	— ½
Black Bay	9500	13	12	12½	—1½
Bralorne	3170	515	500	515	+20
Brunswk	7135	$17	16⅝	16¾	— ¼
Bunker H	4000	32½	31	32	— ½
Cable	500	14	14	14	+ ½
Cadamet	97121	14	12½	13	— ½
Camflo	14200	320	299	315	—5
Camp Chib	731	415	405	415	
Camp RL	750	$21¾	21	21¾	+ ½
C Tung	4900	112	109	110	
Cam Mines	17500	25	24	24	+1
C Austral	15000	10½	10	10	— ½
C Dyno	1060	152	145	145	—12
C Faraday	640	350	340	350	
C Jamieson	2500	111	108	111	—3
Cdn Kely	26375	37	35½	37	
C Malart	1000	73	73	73	
Candore	2000	15	15	15	— ½
Captain	500	8	8	8	—1
Cassiar	3745	$13⅜	13	13	— ⅛
Cdn Kelly	79800	19	18	19	+2
C Bellek	1500	9	8½	8½	— ½
Cons Brewis	3515	30	29	30	+1
C Callinan	4100	14½	14½	14½	
C Hall	3190	35	34½	35	
C Marben	5500	215	205	215	+10
C Mogul	6660	495	480	485	—5
C Morrison	10300	142	139	140	
C Mosher	850	148	145	145	—2
Con Negus	79800	19½	18	19	+2
Con Nichol	3000	13	13	13	+1
C Northld	4000	22	21½	21½	— ½
C Rambler	8600	195	192	192	—15
C Ramb rts	20900	9	8½	8½	
C Regcourt	5200	15	14	14½	—1
C Sannorm	6000	8	7½	8	+ ½
Conwest	229	500	500	500	—10
Cop Corp	12300	48	46	46½	—1½
Cop-Man	8500	11	11	11	— ½
Copfields	6200	139	137	139	
Courvan	1000	28½	28½	28½	+1
Craigmt	1615	$16½	16¼	16¼	
Cusco	2500	11	10	11	+ ¼
Daering	14700	16	14½	15½	
Deer Horn	9150	78	77	78	+1
D'Eldona	2500	10	10	10	
Delhi Pac	1000	20	20	20	
Denison	11828	$24⅜	23¾	24	— ⅛
Dicknsn	210	555	555	555	
Discovery	802	320	315	315	—5
Dome	158	$38¾	38¾	38¾	—1
East Mal	200	200	200	200	
East Sull	2725	490	480	480	—15
Elwest T	4010	16	15	15	—1
F Mar	16480	415	410	415	
Frncoeur	7000	15	14½	15	
Frobex	2098	98	90	98	+8
Gaitwin	3000	5	4½	5	+ ½
Genex	66400	36	31½	34	—2
Gnt Masct	220	160	160	160	—10
Giant YK	630	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅜
Glacier	10000	12	11½	11½	
Glenn Exp	4500	15	13½	13½	—2
Goldale	2000	34	34	34	
Goldray	833	51	51	51	—1
Grandroy	6625	16	16	16	+ ½
Granduc	5390	730	690	710	+20
Gulch	5000	12	11½	12	+ ½
Gulf L	2000	15	15	15	+ ½
Gunnar	835	530	530	530	
Har-Min	10600	9	8	9	+1
Hastings	3400	395	385	390	
Heath	1500	5½	5	5⅛	
High-Bell	125	775	775	775	
Hollinger	620	$33½	33½	33½	+ ½
Hud Bay	2565	$79	77½	78	+ ⅝
Hydra Ex	826	23	23	23	
Int Helium	3200	105	103	104	—1
Irish Cop	1100	40	40	40	—2½
Iron Bay	3940	130	125	127	—3
Iso	54650	495	460	460	—10
J Waite	13500	17	16½	16½	+ ½
Jacobus	3000	15½

Au centre Notre-Dame

Les journalistes préparent un vaste colloque pour faire le point, avec les autorités, sur des problèmes sportifs de grande actualité

par Gérard GOSSELIN

Ce n'est pas une conférence de presse ordinaire qui a été tenue lundi au Centre Notre-Dame. Ordinairement, journalistes, commentateurs de radio et de télévision sont invités pour aprendre une nouvelle. Mais lundi, les écrivains du sport n'ont rien appris qu'ils ne savent déjà. Mais parce que, dans le monde du sport, — professionnel ou amateur, — il existe actuellement un malaise; parce que les journalistes ont l'impression de ne pouvoir remplir leur mission, — qui est de renseigner leurs lecteurs, — parce qu'il leur manque des données au problème; parce qu'ils voulaient faire le point, ils ont répondu à l'unanimité à l'appel du conseil d'administration du Centre Notre-Dame qui leur fournissait l'occasion de dresser le bilan du sport, à Montréal et dans la province, en vue d'organiser ultérieurement un grand colloque, peut-être le 7 février, où des invités de marque et en autorité pourraient jeter un peu de lumière sur leurs projets, immédiats ou à longue échéance, face non seulement à l'Expo mais aussi face aux années qui suivront.

A l'heure actuelle, la population de Montréal se réjouit des immenses améliorations apportées à la métropole. Elle se réjouit en particulier de la réalisation du Métro, des directives d'un urbanisme éclairé, de l'Expo qui approche, de la Place des Arts, de l'embellissement de nos rues, etc... mais le monde du sport, dans une agglomération de deux millions d'âmes, sans compter les millions qui seront attirés par l'Expo, a nettement l'impression d'avoir été oubliée, sinon négligée, notamment en ce qui a trait au stade rêvé, à la mesure de la métropole. Dans cette perspective, le projet de la Compagnie de l'Expo, d'ériger un stade temporaire de 25,000 sièges pour y présenter des spectacles de rodéo, de cirques, laisse les sportifs sur leur faim.

Les journalistes, croyant représenter l'opinion de leurs lecteurs, ne se posent même pas la question de savoir si un "vrai stade" sera rentable. Quand on procède à l'embellissement des parcs, à l'accrochage de boites à fleur un peu partout, cela ne rapporte rien, mais personne ne proteste, parce qu'il s'agit de dépenses intelligentes et qui sont nécessaires. La construction d'un stade, pour répondre non seulement à des promotions de sport majeur et professionnel, mais à mille et un petits besoins, serait un bon placement.

Stade

Les gens de toute la province, des provinces-soeurs, des Etats américains voisins, qui viendraient acheter une présence, périodiquement, dans ce stade, ne le feraient peut-être pas vivre, mais ils apporteraient, à cette occasion, à la métropole, des revenus intéressants, dans les hôtels, les restaurants, les stations de service, etc.

C'est pour cela que les journalistes ont fait l'unanimité pour essayer d'obtenir des autorités compétentes les renseignements opportuns sur les projets possibles, promis et désirés d'un amphithéâtre, destiné aussi bien aux manifestations du sport amateur qu'aux grands clubs majeurs.

L'assistance à cette conférence de presse, nouveau genre, a exprimé le souhait unanime, de faire naître l'occasion d'un colloque avec les autorités concernées qui, par leur acceptation, viendraient exposer, pour l'édification des sportifs, les projets et les plans d'ensemble qui aideraient à jeter un peu de positif dans le monde du sport, à écarter les faux espoirs, à dissiper des malentendus équivoques et qui rapprocheraient, autour d'un même but, ceux qui espèrent et ceux qui réalisent, afin d'apporter un peu d'harmonie et de confiance réciproque et pour permettre à ceux qui gagnent leur vie à parler ou à écrire du sport, de mieux remplir leur rôle.

Dialogue

Tout le monde sait que Son Honneur le maire de Montréal aime dialoguer avec ses administrés. Il n'a jamais craint de se commettre où que ce soit, à la radio, à la télévision, en interviews, pour expliquer les grandes lignes et même les détails de toutes ses heureuses initiatives. Ce n'est pas sans joie que le monde de la presse sportive, parlée ou écrite, a appris qu'il aimerait participer à ce colloque, auquel M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, apporterait la voix de son expérience et de son grand sens pratique.

Parmi les autres invités d'honneur dont la présence est vivement souhaitée, et dont on attend une réponse officielle, mentionnons l'honorable Paul Gérin-Lajoie, l'honorable Claude Wagner, un représentant du gouvernement fédéral et un porte-parole de la Commission de l'Expo. M. Gérin-Lajoie, qui endossera le rapport de la Commission Parent, sur ses recommandations en éducation physique, — un petit chef-d'oeuvre, — voudra exposer les grandes lignes de son ministère au sujet de la politique du gouvernement concernant les centres de loisirs et l'éducation. Quant au procureur général, on attend de lui ses réactions devant le problème de la boxe professionnelle.

Autres problèmes

Parmi donc, en général, les problèmes qui inquiètent les journalistes et qui pourraient alimenter les commentaires des distingués invités, mentionnons, après deux heures de discussion paisible et sérieuse, les sujets suivants, qui paraissent de brûlante actualité et d'urgente nécessité :

- Un stade, un vrai. Aurons-nous un stade municipal ? Quand ? Où ?
- Planification, en éducation physique et en loisirs. Les organismes ne manquent pas, mais on attend l'autorité qui en prendra la commande.
- Octrois fédéraux. Dans les cadres du Conseil national de la santé et des sports amateurs, Québec n'a pas revendiqué la part allouée à notre province. Dilemme. Près de $400,000 sont là à dormir pendant que nous en avons besoin, mais on n'ose réclamer à cause de principes d'autonomie.
- Pourquoi pas un ministère des sports ou à tout le moins une autorité en la matière, quel que soit le nom qu'on lui donne.
- Commission athlétique. Une des trois alternatives s'impose. Lui donner des pouvoirs. Réaliser certaines recommandations de la Commmission LaRoche, ou l'abolir, laissant l'organisation de certains spectacles de sport à la bonne franquette.
- Pourquoi pas une enquête sur la boxe ?

Unanimité

Que l'on procède, selon Marcel Desjardins, de **La Presse**, en oubliant le passé, le négatif, pour ne penser qu'au présent et à l'avenir, ou à la façon préconisée de Charles Mayer, de Blue Bonnets, en se demandant pourquoi rien n'a été fait, il reste que tous les participants à cette conférence de presse étaient unanimes à souhaiter une rencontre sans cérémonie de tous ceux qui croient que le sport est utile, nécessaire et formateur.

La conférence de presse était une initiative du centre Notre-Dame, dont l'honorable juge Jacques Vadboncoeur est président et dont Yvan Coutu est le gérant-directeur et l'animateur. Le supérieur du collège Notre-Dame, le révérend frère Paul L'Archevêque, et le révérend frère Gilles Bastien, directeur des relations extérieures, ont assisté à la réunion. Le collège, propriétaire du centre, est administré par la même communauté qui dirige la célèbre université Notre-Dame, aux Etats-Unis.

L'honorable juge Vadboncoeur, qui a dirigé les débats avec son doigté, son élégance et sa pondération ordinaire, était entouré de plusieurs membres de son conseil d'administration, dont Me Georges Pouliot, M. Hector Caron, Paul-Emile Sauvageau, Dr Jean LaRoche, Lauréat Pouliot.

Participation

Ont participé au programme : Gérald Addison, secrétaire des Loisirs diocésains de Montréal, André Coutu, directeur des sports au centre et animateur à CFTM-TV; Roger Latourelle, gérant général de la Palestre; R. P. Marcel de la Sablonnière, du centre L-C.; Yvan Dubois, président de l'Association canadienne des centres de loisirs; Marcel Desjardins, **La Presse**; Michel Lecours, **le Nouveau Journal**; George Schwartz, **MacLean**; Gérald Simond, université de Montréal; Rocky Brisebois, CJMS; Jacques Doucet, **La Presse**; Gilles Blanchard, **M.-Matin**; Charles Mayer, Blue Bonnets; Pierre Duceppe, Radio-Canada; Claude Lavallée, CFTM-TV; Gus Lacombe, **Le Petit Journal**; Geo. Hanson, **The Star**; Ian MacDonald, **Montreal Star**; Paul Larue, gérant de l'auberge "Le P'tit Bonheur"; Doug Péron, cyclisme; Yves Théroux, professeur d'éducation physique; Claude Pelletier, éducateur physique; R. Desjarlais, La Palestre; Mme Yvette Lévesque, adjointe de M. Yvan Coutu et directrice du personnel féminin de l'Institut Yvan Coutu; Mlle Lucie-Lise Lévesque; M. et Mme Commoy, Dominion Racing Board; Michel Binard; William Goudreau, **La Voix Populaire**; Gilles Davis, **Métro-Express**; Claude Asselin, **Le Petit Journal**; Jean-Paul Rochon, Repentigny, et autres.

Des transformations chez les Ice Follies

Les "Ice Follies" de 1965 qu'on applaudira au Forum du 9 au 16 février prochain comptent dans leurs rangs plusieurs nouvelles vedettes et offrent de plus un nouveau visage fait d'une élégance qui est sûrement ce qu'on a vu de plus somptueux, de plus fascinant, de plus dramatique et de plus rafraîchissant encore, sur glace, dans une revue du genre.

Parmi les nombreux nouveaux venus avec les "Follies," mentionnons les Canadiens Ken Ormsby et Paulette Doan, champions danseurs d'Amérique du Nord, sur patins, et si vous croyez qu'ils sont vraiment amoureux l'un de l'autre quand vous les verrez glisser, rêveusement, sur la patinoire... vous aurez raison puisqu'ils se sont fiancés le jour où ils se sont joints à la célèbre troupe de Shipstad et Johnson.

Mentionnons de plus la jolie Patsy Cook, une Canadienne, elle aussi, puisqu'elle est de Vancouver; le duo masculin de Smith et Thomas qui fait preuve d'une précision et d'une coordination absolument étonnantes et, enfin, l'espiègle Diane Morris, de Détroit, qui campe une "Hottenanny Annie" pleine d'entrain et de rare charme dans un numéro très divertissant pour jeunes et vieux qui s'intitule "La Ferme Musicale."

Les 24 numéros offerts dont 10 sont à scènes grandioses sont tous nouveaux et différents et permettent d'admirer des costumes et des décors absolument somptueux — ils ont coûté plus de $500,000 — qui donnent à la revue offerte tout le goût, la richesse et la beauté nécessaires.

Le magnifique programme de deux heures et demie se termine par un numéro formidable offert par les célèbres "Ice Folliettes," les fameuses patineuses de précision les meilleures au monde et déjà bien connues ici à Montréal et par toute l'Amérique. Cette fois, les "Folliettes" sont de superbes roses qui se promènent dans un merveilleux jardin fait d'arches et de treillis nombreux et qui viennent saluer l'assistance une dernière fois alors qu'une ondée bienfaisante faite de pluie artificielle les arrose copieusement pour clôturer le spectacle.

Eddie Perkins perd son titre

CARACAS — Le Venezuelien Carlos "Morocho" Hernandez a conquis à Caracas le titre de champion du monde de boxe des mi-welters en battant l'Américain Eddie Perkins aux points en 15 reprises.

Perkins, tenant du titre depuis le 15 juin 1963, a eu l'initiative pendant les 10 premières reprises et s'est montré plus efficace que son rival. Cependant, Hernandez a très bien résisté aux assauts de Perkins malgré une blessure à l'arcade sourcilière droite au 9ème round.

A partir de la 11ème reprise, Perkins a perdu de sa vivacité et Hernandez s'est montré plus combatif, réussissant quelques très beles actions.

La décision a été donnée d'extrême justesse au challenger venezuelien, mais elle a été accueillie par d'énergiques protestations du public.

Le nouveau champion du monde a déclaré après le combat qu'il désirait rencontrer à présent le champion du monde des poids légers, le Porto-Ricain Carlos Ortiz, et qu'il ne tenait pas à accorder de revanche à Perkins.

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	36	23	59
Mikita, Chicago	13	34	47
Ullman, Détroit	21	21	42
Provost, Canadien	17	22	39
Goyette, NY	9	27	36
Howe, Détroit	13	22	35
Esposito, Chicago	15	20	35
Pilote, Chicago	5	29	34
Henry, NY	18	15	33
Gilbert, NY	18	14	32
Backstrom, Can.	15	16	31
Rousseau, Can.	8	22	31
Bucyk, Boston	14	15	29
Mahovlich, Tor.	11	18	29
Balon, Canadien	13	15	28
Kelly, Toronto	9	18	27
Pulford, Toronto	14	12	26
Richard, Canadien	11	15	26
Bathgate, Tor.	10	16	26
Larose, Canadien	12	13	25
Delvecchio, Dét.	10	15	25
P. MacDonald, Dét.	6	19	25
Fleming, Boston	10	14	24
Smith, Détroit	10	14	24
Maki, Chicago	9	15	24
Green, Boston	5	19	24
Prentice, Boston	14	9	23
MacGregor, Dét.	13	10	23
Stewart, Toronto	13	10	23
Wharram, Chic.	11	11	22
Ferguson, Can.	9	13	22
Keon, Toronto	9	13	22
Hay, Chicago	5	16	21
Ellis, Toronto	13	7	20
Murphy, Détroit	11	8	19
Hadfield, NY	10	9	19
Marshall, NY	10	9	19
Armstrong, Tor.	9	10	19
Williams, Boston	7	12	19
Laperrière, Can.	5	14	19
Brewer, Toronto	3	16	19
Oliver, Boston	10	8	18
Lindsay, Détroit	9	9	18
Pappin, Toronto	8	9	17
Seiling, NY	1	16	17
Douglas, Toronto	1	16	17
G. Tremblay, Can.	9	7	16
Horton, Toronto	9	7	16
Nesterenko, Chic.	8	8	16
Ingarfield, NY	10	5	15

HOCKEY AMATEUR

Les règlements sont les mêmes partout, c'est leur interprétation qui varie

OTTAWA — Les équipes canadiennes devraient être accompagnées par des arbitres canadiens lorsqu'elles font une tournée européenne, selon un officier de la CAHA.

De même, les équipes européennes lors de leur tournée canadienne, a déclaré Cecil Duncan, secrétaire-archiviste du district d'Ottawa, à son retour d'Europe en compagnie des Montagnards d'Ottawa, qui reviennent d'une tournée de 12 joutes en 21 jours.

Johnny Wilson, joueur-pilote des Montagnards, a secondé l'opinion de Duncan.

Les deux hommes n'ont pas aimé les officiels qui ont dirigé les joutes des Montagnards, qui ont remporté neuf gains, subi un revers et enregistré un verdict nul durant leur voyage. On sait que le 12e match, à Inssbruck, Autriche, a été interrompu après 11 minutes de jeu dans la première période en raison d'une mêlée générale.

Opinions

Selon Duncan, membre de la CAHA, "le meilleur moyen est un échange d'arbitres pendant ces voyages.

"Les arbitres européens tolèrent l'interférence et le bardement, mais n'endurent aucun contact physique.

"Il me semble, et je vais le proposer lors de l'assemblée de la CAHA à Winnipeg en fin de semaine, que nous devrions amener un arbitre qualifié dans ces tournées et demander aux équipes européennes qui nous visitent de faire de même.

"Non seulement chaque équipe sera satisfaite, mais les arbitres auront également l'occasion de s'habituer à différents styles et interprétations.

"L'idée qu'il existe deux sortes de règlements, canadiens et internationaux, est complètement fausse. Le sport est le même à la base, mais les interprétations des règlements sont souvent différentes."

Il en conclut que, grâce à l'échange d'arbitres, l'interprétation deviendrait la même.

Wilson

Au sujet de cet échange, Wilson prétend ceci:

"Il n'y a pas seulement le désespoir des interprétations incompréhensibles, mais il y a également la barrière des langues.

"Vous ne pouvez discuter leurs points de vue, car vous ne les comprenez pas.

Selon Wilson, le secret du succès des Montagnards fut leur défensive-avant.

"La différence avec notre équipe nationale réside dans le fait qu'elle doit affronter des patineurs plus rapides. Si ces derniers vous échappent, vous êtes pris au piège. C'est pourquoi une équipe professionnelle ne ferait qu'une bouchée des Européens."

Wilson a terminé en disant qu'il n'en revenait pas de l'absence de punitions pour retenues et interférences.

Ken Boyer est honoré

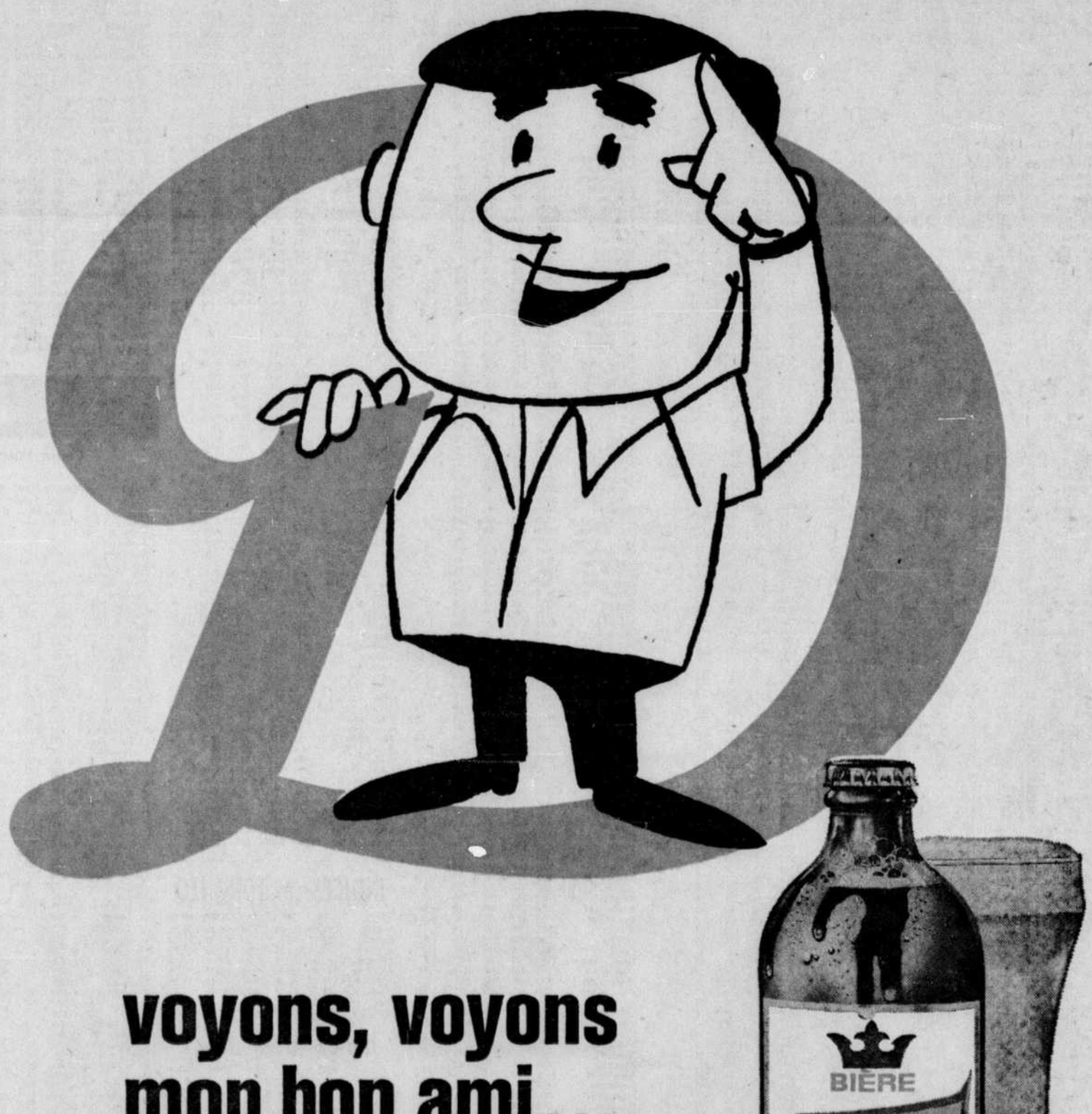
HOUSTON — Ken Boyer, troisième-but des champions Cards de St-Louis, a reçu hier le trophée le plus important alors que huit athlètes ont été honorés à l'occasion du 5e dîner annuel du baseball majeur à Houston.

Boyer a reçu le trophée Tris Speaker pour services éminents du baseball.

Deux autres membres des champions du monde ont aussi été honorés. Le gérant Johnny Keane, maintenant pilote des Yankees de New York, a accepté le trophée Eddie Dyer en raison de son rôle de meneur d'hommes et Tim McCarver, receveur des Cards, le nouveau trophée Rogers Hornsby, accordé au meilleur joueur de la série mondiale 1964.

De plus, on a attribué le trophée Dickie Kerry au lanceur de l'année, Dean Chance, des Angels de Los Angeles et une récompense spéciale à Ernie Banks, des Cubs de Chicago, pour sa brillante conduite sur le terrain et à l'extérieur.

de la bonne bière?



voyons, voyons mon bon ami...

pensez-y donc!

Dites Donc Dow

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

ECOLE CANADIENNE DE JUDO & DE KARATE
Affiliée à NATIONAL KARATE ASSOCIATION
JUDO — KARATE — JIU-JITSU
AIKI-DO
Bienvenue aux visiteurs
Ouvert tous les soirs
7064, St-Hubert
Tél. 270-7067

Encouragez nos annonceurs

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

"Rien ne se perd, rien ne se crée..."

On aura tout vu! Un joueur de hockey s'approche d'un arbitre et lui crache au visage. Pas propre! par poli, et surtout pas hygiénique! Le nom du joueur en question est Larry Zeidel, des Totems de Seattle, qui a aussi évolué pour les Bears de Hershey et Cleveland de la Ligue américaine.

Comme l'a dit un grand physicien, "rien ne se perd, rien ne se crée" et Zeidel l'a appris à ses dépens. Disons tout d'abord qu'il n'a pas créé une mode nouvelle, la mode ayant été inventée par le joueur de baseball Ted Williams, des Red Sox de Boston, qui s'en était tiré avec une amende de quelques milliers de dollars pour le même geste "gracieux"!

Et rien ne se perd non plus. Zeidel a craché par trois fois au visage de l'arbitre et il a écopé d'une amende de $250, plus une suspension de la part de son propre patron, qui a laissé entendre qu'il ne reviendrait pas au jeu de si tôt. En deux mots ça lui retombe sur le nez, mais certainement pas d'une manière assez sévère. Il n'y aurait eu qu'une solution juste : celle de bannir à vie du hockey un tel individu, qui met la vie de ses concitoyens en danger en leur lançant au visage de tels bacilles de "coche"...

Suédois anthropophage...

Mais n'allez surtout pas croire que seul le hockey tel que pratiqué sur le continent nord-américain est malsain et peut produire des épidémies de rage.

Un autre exemple vient de nous en être donné par un joueur Suédois. Le joueur de défense Tommy Gustafsson, de l'équipe nationale de Suède a sa petite manière à lui de rouspéter contre les édits de l'arbitre.

L'autre jour il fut pris en défaut à l'occasion d'une mise en échec illégale; probablement un pas de danse de travers ou de salon devant un adversaire qui tentait de le déjouer. Au lieu d'avaler sa pilule comme tout joueur de hockey qui se respecte en de telles occasions, Gustafsson songea à quelque chose de nouveau, d'inédit.

D'un air contrit et repentant il se dirigea lentement vers l'arbitre qui lui indiquait le chemin du cachot, mais à la grande surprise de celui-ci, dans un geste d'anthropophage, il lui mordit le doigt accusateur jusqu'à l'os!

L'arbitre ne s'est pas montré sévère là non plus et n'a infligé qu'une punition de mauvaise conduite de 10 minutes à ce requin. De sorte qu'à la première occasion Gustafsson pourra lui dévorer la main entière et s'en tirer...

Il fallait y penser...

Mais le hockey européen, dont tout le monde vante les charmes et l'astuce, en plus de cette histoire de requin, vient de nous faire rire cette fois, sans malice, et de bon coeur.

On sait que Gump Worsley, pour effectuer certains arrêts fantastiques se jette sur le dos, quand ce n'est pas sur la tête ; que Jacques Plante pratique le grand écart avec le succès d'une ballerine accomplie ; que Charlie Hodge "voyage" d'un poteau à l'autre avec l'agilité d'un écureuil ; que Glenn Hall saute dans les airs comme un Valéry Brumel ; que Crozier gambade sur une jambe comme un équilibriste de cirque ; que Terry Sawchuck rase la surface de la glace de son visage inquiet, entre les patins des joueurs, pour capter des rondelles hypocrites ; que Bower sautille en avant, en arrière, de côté, comme un danseur de conga ; mais tous ces gardiens de buts émérites n'ont pas d'imagination!

Le gardien de buts de l'équipe suédoise — encore les Suédois — vient de mettre au point une technique nouvelle. Il a tout simplement élevé devant sa cage un mur de neige, parce qu'il n'aimait pas les lancers à ras de glace! Il a été puni de deux minutes pour son ingéniosité! Vive la LHN...

Une relâche des Black Hawks a profité au club de Blake

Après avoir subi trois défaites d'affilée, le Canadien a changé de gardien pour ses deux joutes de la fin de semaine dernière et il a alors repris possession de la 1ère place. es Leafs de Toronto, eux, après avoir vu les Red Wings de Detroit mettre fin à leur série de 7 joutes consécutives sans défaite, se sont approchés à trois points de la tête et des Canadiens. Ces derniers, toutefois, ont joué trois joutes de moins que les Leafs et deux de moins que les Black Hawks qui occupent le second rang, deux points derrière le Canadien qui est au sommet avec 49 points. Toronto, avec 46 points, devance les Red Wings de Detroit par quatre points. Les Rangers de New York, avec deux victoires en trois joutes la semaine dernière, sont en 5e place avec 36 points et ils ne sont plus qu'à six points du Detroit. Les Bruins, eux, ont bien triomphé une fois mais il occupent néanmoins la dernière place, toujours, avec seulement 12 points.

Bobby Hull, qui n'a compté qu'une fois et qui n'a obtenu qu'une assistance, de plus, en 3 parties la semaine dernière, est toujours le meneur chez les compteurs et par une bonne marge. Il a en effet réussi 36 buts et 23 assistances, en 41 joutes, pour 59 points de total et c'est 12 de plus que son plus proche rival, Stan Mikita, du Chicago lui aussi, qui a 47 points dont 34 assistances, le meilleur total d'assistances du circuit. Norm Ullman, du Detroit, est en 3e place avec 42 points et il est suivi de Claude Provost, du Canadien, qui en a 39. Phil Goyette, des Rangers, a amassé un but et cinq assistances en 3 joutes pour se hisser au 5e rang avec 36 points. Suivent dans l'ordre : Phil Esposito, Chicago et Gordie Howe, Detroit, chacun 36; Pierre Pilotte, Chicago, 34, Camille Henry, Rangers, 33 et Rodrigue Gilbert, Rangers, 32.

Worsley

Le gardien Lorne Worsley que le Canadien a rappelé des As de Québec pour remplacer Charlie Hodge à qui on a accordé un repos a limité les Bruins et les Black Hawks à un total de quatre buts en deux joutes et il a permis au Canadien de continuer à mener le bal pour ce qui a trait au trophée Vézina. Les Habitants ont alloué jusqu'ici 99 buts contre 101 pour le Toronto. Les Canadiens ont cependant joué trois joutes de plus que les Leafs. Faisons remarquer en passant que le trophée Vézina est remis au gardien qui a joué le plus grand nombre de parties pour le club qui a alloué le moins de buts durant la saison entière. Roger Crozier, le gardien des Red Wings de Detroit, est toujours le meneur pour les blanchissages avec trois.

Le club Detroit continue d'être le club le plus puni avec un total de 651 minutes en punitions, soit 11 minutes de plus que le Toronto. Chez les joueurs, Stan Mikita, des Black Hawks, est toujours le "badman" de la Ligue Nationale avec un total de 112 minutes au pénitencier, soit une minute de plus que Ted Lindsay, du Detroit.

En l'absence du président, le Dr LaRoche le remplace

(Par GERARD GOSSELIN)

Certaines insinuations lancées à une conférence de presse tenue par le promoteur Régis Lévesque, annonçant son prochain combat Durelle-Savoie, sont injurieuses pour les membres "actifs" de la Commission Athlétique et en particulier pour le Dr Jean LaRoche, qui, depuis plusieurs années, "doit agir comme président".

Le promoteur, en cette affaire, a attendu au moins 10 (dix) jours, avant de faire une demande officielle pour obtenir son permis. Comme question de fait, son permis lui fut accordé à une assemblée régulière de la Commission, jeudi le 14 janvier 1965.

M. Lévesque avait promis au secrétaire de passer chercher son permis, vendredi ou samedi les 15 ou 16 janvier, au bureau du secrétaire de la Commission. M. Lévesque a négligé de s'y présenter. Il devrait être le premier à savoir que les permis ne se demandent ni ne s'obtiennent par téléphone et il devrait contrôler l'enthousiasme de certains de ses acolytes.

On peut douter de l'efficacité d'une commission sans pouvoirs, mais on ne peut mettre en doute son existence légale, qui remonte à un texte provincial de 1922. Quand la Fédération canadienne de boxe pourra en faire autant, on pourra ensuite discuter de sa valeur.

Enfin, la prochaine fois, si le promoteur ne peut remplir sa promesse d'aller chercher lui-même le document qu'il sollicite, qu'il nous dise où poster sa correspondance, au centre Paul-Sauvé, chez M. Serchuck, chez M. Larivée, chez M. Rougeau, chez M. Mouton, à sa résidence officielle, 322 rue Bureau, aux Trois-Rivières?

Chance hésite à signer un contrat de $42,500

NEW YORK. — Le 11 février, Dean Chance, gagnant du trophée Cy Young accordé au meilleur lanceur des majeures en 1964, rencontrera son patron Fred Haney, gérant général des Angels de Los Angeles, et signera un contrat dans l'ordre de $42,500.

Le montant représente une augmentation de 700 pour cent en comparaison du salaire reçu lorsque les Angels l'ont acquis des Orioles de Baltimore lors du repêchage d'agrandissement du circuit à l'hiver 1960.

Chance a connu une saison formidable en 1964. Il a dominé la ligue Américaine avec 20 victoires et 11 blanchissages. Il a également dominé avec le plus grand nombre de manches lancées, soit 278, de parties complètes, soit 15, en plus d'afficher une moyenne spectaculaire de 1.65 point mérité alloué par partie.

"Je tremble à la pensée de ce qui aurait pu arriver en 1964," a déclaré Chance. "Savez-vous que j'aurais pu encaisser plus de revers que de victoires? Si je n'avais pas enregistré autant de blanchissages, c'est ce qui serait arrivé.

"J'ai gagné cinq matches par le compte de 1-0 et en ai perdu quatre par le même pointage. A quatre autres occasions, j'ai quitté le monticule à la 8e ou 9e manche alors que le compte était 1-1. Lors d'une partie contre les Yankees, j'ai abandonné à la 14e manche alors que le compte était 0-0."

Son but

Chance s'est fixé un seul but la saison prochaine : il veut encore dominer le circuit pour le nombre de manches lancé.

"Si je peux accomplir l'exploit, tout viendra par surcroît."

Chance a reçu son contrat la semaine dernière, mais ne l'a pas encore signé.

"Haney m'a offert une bonne augmentation," a-t-il admis. "Ce fut plus que j'attendais, mais pas autant que je désire. En fait, j'en suis satisfait à l'exception de quelques détails mineurs qu'il faudrait régler.

"J'ai téléphoné à Haney et lui ai dit qu'on en reparlerait lors du dîner des chroniqueurs à Los Angeles le 11 février.

"Je n'ai pas toujours été de la même opinion que Haney, mais il est correct. Je crois qu'il est le meilleur gérant général dans le baseball. Il a accompli une tâche formidable. Il a pris la direction d'une équipe qui ne comptait aucun joueur il y a quatre ans et a accompli un miracle."



Pas bien grosse la perchaude, mais quelle satisfaction pour cette bambine qui a fait cette prise, à Baie de Carillon, où la pêche sous la glace est à son meilleur, en dépit du temps froid.

Le rêve de Doug Bentley: devenir instructeur dans la Nationale

SASKATOON — Doug Bentley est un des nombreux joueurs de hockey qui sont revenus hanter les équipes de la Ligue nationale de hockey qui avaient refusé leurs services.

Mais il appartient également à un autre club plutôt sélect celui-là. Il a déjà rejeté une offre d'une équipe de la LNH et il le regrette aujourd'hui à tel point qu'il n'oubliera jamais sa bévue jusqu'au jour où il reviendrait dans la ligue professionnelle à titre d'instructeur.

Maintenant âgé de 48 ans, Doug Bentley avait obtenu $50 en 1937 lorsqu'il avait été mis sous contrat par les Rangers de New York, mais il fut échangé aux Bruins de Boston avant même que l'encre eut le temps de sécher. Les Bruins de Boston, les Maple Leafs de Toronto de même que les Canadiens de Montréal ont tour à tour accordé un essai à l'ailier de Délisle, Sask. Mais chaque équipe l'a rejeté, le jugeant trop délicat pour la LNH.

Un an plus tard, comme agent libre, Bentley signait un contrat avec les Black Hawks de Chicago et pendant les 12 années à venir, il devait s'avérer l'une des étoiles de la ligue, évoluant à l'aile gauche, flanqué de son frère Max et de Bill Mosienko. Le fameux trio avait été baptisé "Pony Line".

Dossier impressionnant

Doug a remporté le championnat des compteurs une fois, il s'est classé au second rang à deux reprises et par trois fois, il a été nommé sur la ligne des étoiles. A la fin de sa carrière, il avait accumulé 219 points et, l'été dernier, il a été lu au Temple de la renommée du hockey.

Au cours de sa dernière année dans la LNH, un séjour de trois mois avec les Rangers en 1954, Doug s'était vu offrir un salaire annuel de $15,000 à titre d'adjoint à l'instructeur Frank Boucher.

"Je devais avoir des trous dans la tête pour refuser un tel contrat. Je pensais que je serais peut-être en mesure d'effectuer un retour au jeu. Si une offre semblable m'était faite aujourd'hui, je me rendrais volontiers de Saskatoon à New York à pied."

Dure mise en échec

Doug Bentley a joué régulièrement pour le Chicago de 1938 1950. Au cours de cette dernière saison, il a été durement mis en échec par le joueur de défense Leo Reise, du Détroit, et il ne s'en est jamais complètement remis.

"Reise m'a pris complètement par surprise et je ne me suis jamais senti en forme à compter de cette date. Je me suis heurté la tête contre la glace et par la suite j'avais fréquemment des étourdissements."

Après la période des fêtes, Bentley a quitté Chicago pour devenir joueur-instructeur des Quakers, une équipe semi-professionnelle des côtes du Pacifique. Il a conduit son équipe au championnat de la ligue et il est demeuré avec ce club comme instructeur jusqu'à la mi-saison 1953-1954.

Offre de Boucher

C'est vers cette époque que Frank Boucher, alors instructeur des Rangers, lui a demandé de revenir au jeu et de s'aligner avec les Rangers pour les 3 derniers mois de la saison.

"Le premier soir où je me suis aligné avec les Rangers, ceux-ci ont gagné la joute 8 à 3. Max et moi-même avions participé à presque tous les buts du New York. Les partisans nous ont accordé une ovation d'une demi-heure. A part la soirée que les partisans du Chicago ont organisée à mon intention, en 1949, je ne peux me souvenir d'aucune soirée aussi mémorable."

A la fin de la saison, Boucher a demandé à Doug de devenir son adjoint et il lui a offert un salaire de $15,000 mais il a refusé. Au cours des années qui suivirent, il s'est joint à feu Art Chapman qui tentait d'obtenir une franchise de la LHW pour Long Beach, Calif., et il a également secondé George Agar avec les Blades de Los Angeles.

En deuil de son père

Après la mort de son père, l'année dernière, Doug Bentley est retourné à Délisle, Sask., pour être auprès de sa vieille mère.

Quand les Quakers ont demandé à Bentley de devenir leur instructeur pour la saison 1964-65 il n'a pas laissé passer cette occasion de revenir au hockey après une absence d'un an.

Bentley est un producteur de céréales prospère. Il possède une ferme à Délisle et il est partenaire avec son frère Scoop de quatre autres terres.

Bourbonnais aimerait jouer professionnel mais pas avant d'avoir terminé son droit

WINNIPEG — "Ça ne fonctionne plus", d'avouer Roger Bourbonnais, membre de l'équipe de hockey nationale du Canada, qui poursuit ses études de droit à l'Université du Manitoba.

Il faisait allusion au crochet qu'il effectuait pour éluder les joueurs de défense au cours des trois années durant lesquelles il s'est aligné comme centre avec les Oil Kings d'Edmonton, champions de la Ligue canadienne junior de 1963.

Cette même année, Roger Bourbonnais s'est joint à l'équipe olympique canadienne et, après quelques essais contre des défenseurs expérimentés, il n'a pas tardé à réaliser qu'il valait mieux pour sa santé d'abandonner sa tactique.

"On vous accroche juste au moment où vous effectuez ce léger mouvement de travers et la première chose que vous constatez, c'est que vous avez les quatre fers en l'air", d'expliquer le jeune homme de 22 ans, originaire de Rivière-Qui-Barre, Alberta.

Roger s'aligne encore avec l'équipe nationale du Canada — dont le quartier général a été déménagé l'année dernière de l'Université de la C.-B. à Winnipeg — et il apprend encore un art qui est très important dans les matches internationaux.

"J'ai trébuché à trois reprises", confessa-t-il en parlant des leçons qu'il prend pour apprendre à patiner de reculons. "Je ne suis pas fameux pour patiner à reculons".

Or, cette façon de jouer est importante dans le hockey international à cause des restrictions concernant les mises en échec qui ne sont admises que dans sa propre zone. "Ça vous aide à manoeuvrer et à talonner l'adversaire".

L'équipe s'améliore

Roger Bourbonnais est d'opinion que l'équipe nationale — qui est une combinaison de l'équipe olympique de l'an dernier et des champions de la Ligue senior canadienne, les Maroons de Winnipeg — est supérieure à celle qui s'est classée quatrième à Innsbruck, en mars dernier.

"Cette équipe-ci compte plus de points dans l'ensemble", confia-t-il en nommant des joueurs tels que Reg Abbott et Gary Aldcorn, des Maroons.

Sa fiche

Il aurait bien pu ajouter son nom. Il possède lui-même une fiche de six buts et 19 assistances en 27 joutes y inclus deux buts dont le but gagnant, dans la victoire de 3-2 lors de la joute disputée contre la Tchécoslovaquie à Toronto le 10 janvier.

Il a compté deux de ses six buts alors que son club était à court d'un homme et l'adversaire a rarement compté un but sur un jeu de puissance quand Roger Bourbonnais était sur la glace.

En Finlande

Pendant un certain temps, Roger n'était pas sûr s'il participerait au championnat mondial de 1965 qui sera disputé à Tampere, Finlande, du 4 au 14 mars. Il est en première année de droit à l'Université du Manitoba et ne veut pas manquer des cours. Néanmoins, l'instructeur de l'équipe nationale du Canada, Gordie Simpson, a dit que Roger prendra définitivement part au tournoi bien qu'il ne participera pas à toutes les joutes hors-concours que l'équipe disputera durant sa tournée européenne qui précédera le tournoi.

Lors du voyage olympique de l'an dernier, en Autriche, Roger avait bourré sa valise de livres de classe "mais je n'ai pas eu le temps d'étudier". Cela l'a obligé de laisser tomber un cours pour décrocher une maîtrise en sciences économiques à l'Université de la C.-B. Il possède son B.A. de l'Université d'Alberta.

Bourbonnais, qui appartient à l'organisation des Red Wings de Détroit, dit qu'il ne détesterait pas participer à une joute professionnelle — mais pas avant les Olympiques de 1968 et surtout pas avant d'avoir terminé ses études de droit.

Arthur Allyn prétend que les présidents n'ont rien à faire

CHICAGO — P. K. Wrigley, propriétaire des Cubs de Chicago, s'est opposé à une proposition des autres propriétaires des majeures voulant que les fonctions des présidents des deux ligues majeures soient abolies.

Arthur Allyn, propriétaire des White Sox de Chicago, a suggéré, la semaine dernière, que ces bureaux soient fermés que les arbitres relèvent du commissaire.

Selon Wrigley, "toute proposition tentant à diminuer la rivalité entre les deux circuits diminuerait l'importance du sport et pourrait même diminuer l'intérêt dans la série mondiale".

Walter O'Malley, propriétaire des Dodgers de Los Angeles, est du même avis que Wrigley, de même que Charles O. Finley, propriétaire des As de Kansas City.

Allyn prétendait que, lorsque les bureaux des présidents ne s'occuperaient plus des arbitres, ils n'auraient plus rien à faire".

Allyn consentait à ce que les deux présidents actuels, Joe Cronin, de la Ligue Américaine et Warren Giles de la Ligue Nationale, complètent leur mandat. Le poste deviendrait honorifique par la suite.

Emile Griffith, boxeur de l'année

NEW YORK. — Le champion du monde des poids mi-moyens, Emile Griffith, est nommé "boxeur de l'année" par "The Ring" l'organe mensuel de la boxe que publie Nat Fleisher qui est également l'éditeur de l'annuaire du même nom qui fait autorité dans l monde de la boxe.

C'est pour l'activité dont il a fait preuve en 1964 qu'Emile Grifith remporte le titre de boxeur de l'année dont l'attribution par "The Ring" a commencé en 1928. Griffith a en effet livré six combats au cours de l'année écoulée et remporte cinq victoires dont trois par K-O. Le sixième combat contre Juan Carlos Duran à Rome le 11 mars avait du être annulé au cours de la rencontre, au 7eme round.

C'est la deuxième année consécutive que le champion du monde des poids mi-moyens est désigné "Boxeur de l'année" par Ring Magazine. Ce titre avait été décerné pour la première fois à Gene Tunney en 1928. Il n'avait pas été accordé à Pack Dempsey parce que, lorsqu'il fut créé, Dempsey avait déjà perdu son titre mondial. Par contre Joe Louis le remporta quatre fois, En 1936, 1938, 1939 et 1941; Rocky Marciano trois fois et Ray Robinson, Ezzard Charles, Floyd Patterson et Ingemar Johansson deux fois chacun.

HOCKEY

HIER

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Baltimore
Providence à Québec

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Montréal à Toronto
Boston à Chicago

LIGUE AMERICAINE
Rochester à Buffalo
Cleveland à Hershey
Springfield à Pittsburgh

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	39	21	11	7	122	90	49
Chicago	41	21	15	5	130	107	47
Toronto	42	18	14	10	122	101	46
Détroit	40	18	16	6	108	108	42
New York	42	14	20	8	103	129	36
Boston	40	10	26	4	91	135	24

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	44	29	14	1	165	122	59
Hershey	41	22	17	2	144	120	46
Baltimore	41	16	22	3	139	138	35
S'field	42	16	23	3	123	154	35
Providence	40	15	24	1	110	147	31

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	42	27	13	2	151	109	56
Buffalo	40	21	15	4	143	119	46
Pittsburgh	40	17	19	4	124	139	38
Cleveland	40	10	26	4	108	157	24

LIGUE JUNIOR "A"

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Niag. Falls	38	21	8	8	10	114	52
Toronto	37	24	11	2	181	148	50
P'borough	35	18	11	6	152	118	42
Oshawa	39	16	17	6	154	161	38
Montréal	36	13	18	5	146	138	31
Kitchener	38	13	21	4	158	195	30
St. Cath.	34	9	19	6	138	164	24
Hamilton	33	8	18	7	119	160	23

LIGUE PROVINCIALE Sr

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sherb'ke	27	18	9	0	112	94	36
St-Hya'the	28	14	12	2	96	94	30
Granby	29	12	15	2	103	101	26
Drum'ville	28	14	14	0	107	94	28
Verdun	28	10	18	0	92	126	20

LIGUE PROVINCIALE JR

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	27	22	5	0	153	78	44
Vict'ville	27	18	9	0	154	90	36
Thetford	28	16	12	0	110	99	32
Québec	28	12	16	0	106	171	22
Sorel	27	11	17	0	106	171	22
T.-Rivières	26	3	23	0	95	162	6

LIGUE METROPOLITAINE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Lachine	30	22	5	3	219	85	47
National	33	20	12	1	141	117	41
Verdun	36	17	11	3	130	96	37
Rosemont	32	17	12	3	144	121	37
Mais'neuve	31	16	13	2	130	112	34
Mtl-Nord	31	11	16	4	121	158	26
N.D.G.	31	9	20	2	123	189	20
Ile-Jésus	33	4	27	2	65	216	10

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	8	8	0	0	60	28	16
Montréal	6	5	1	0	40	26	10
Western	7	5	2	0	31	23	10
McMaster	8	4	2	2	39	34	10
Queen's	7	3	3	1	33	30	7
Laval	7	3	4	0	44	31	6
Waterloo	7	1	5	1	33	50	3
McGill	8	1	7	0	32	68	2
Guelph	6	0	6	0	17	39	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Senior)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Mt St-Louis	7	6	1	0	31	16	12
Bourget	8	5	3	0	28	26	10
Longueuil	7	4	2	1	39	31	9
Brébeuf	7	4	2	1	26	17	9
Valleyfield	9	4	4	1	35	36	9
St-Laurent	8	4	4	0	19	23	8
Ste-Marie	7	3	3	1	25	29	7
St-Paul	6	1	5	0	22	26	2
Ste-Thérèse	9	1	8	0	21	42	2

(Section Intermédiaire)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Ignace	6	5	0	1	21	10	11
Eudistes	5	4	1	0	25	6	8
Oller	5	3	2	0	15	18	6
Assomption	4	2	1	1	13	8	5
Montréal	3	1	2	0	8	11	2
St-Denis	3	0	3	0	5	12	0
Grasset	6	0	6	0	8	33	0

(Section Juvénile)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Eudistes	4	4	0	0	20	7	8
Brébeuf	4	4	0	0	18	5	8
Ste-Marie	7	3	3	0	16	30	4
St-Ignace	6	1	3	2	17	25	4
Valleyfield	6	1	4	1	20	14	3
St-Paul	5	1	4	0	13	30	2

Il vous reste seulement 44 jours pour réduire vos impôts de 1964!

Si vous agissez dès maintenant, Investors peut encore vous aider à faire des économies sur vos dollars d'impôt de 1964. Comment? Au moyen d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Un coup d'oeil à votre formule d'impôt de 1964 vous démontrera que les paiements autorisés peuvent être déduits de votre revenu global. Vous économisez des dollars d'impôt dès maintenant tout en les faisant se multiplier en vue d'un revenu intéressant lors de la retraite. Même si vous contribuez à une caisse-retraite collective, il se peut fort bien que vous puissiez bénéficier de cette déduction supplémentaire d'impôt. Pour avoir droit aux déductions d'impôt de 1964, les paiements doivent être faits avant le 1er mars 1965. Renseignez-vous dès maintenant. Remplissez le coupon-réponse et mettez le à la poste aujoud'hui-même.

Investors
SYNDICATE LIMITED
280 BROADWAY, WINNIPEG 1

Sans engagement de ma part, veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires

Nom .....
Adresse .....
Localité ..... Prov. .....

N-1

Telle valeur vous intéresse?

DEMANDEZ LE "COMMENTAIRE" DE MERRILL LYNCH

Vous y trouverez un résumé des résultats d'exploitation récemment obtenus par la compagnie en question et une évaluation impartiale de ses perspectives d'avenir; une étude de ses activités signalant en particulier les faits nouveaux; des chiffres comparatifs sur son bilan, ses bénéfices et le cours de ses actions depuis quelques années—et bien d'autres renseignements encore.

Le Service de Recherche de Merrill Lynch, qui groupe près de 300 spécialistes hautement qualifiés, publie chaque année des centaines de ces "Commentaires", portant chacun sur une compagnie en particulier.

Rien qu'au cours du mois dernier, il a ainsi mis à la disposition du public les résultats de ses études les plus récentes sur plus de quarante compagnies canadiennes, américaines et européennes.

Si vous désirez recevoir un de ces "Commentaires", nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer. Il vous suffit d'indiquer, dans le coupon ci-dessous, le titre qui vous intéresse, d'y inscrire vos nom et adresse et de nous le renvoyer par la poste.

Cela ne vous coûtera rien et ne vous engagera à rien.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.,
635 boul. Dorchester ouest, Montréal 2.

Veuillez m'envoyer gratuitement votre "Commentaire" sur le titre suivant:

_____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TÉL. _____

Washington cherche à limiter la sortie des capitaux américains

WASHINGTON. — Le gouvernement américain étudie actuellement une nouvelle série de mesures destinées à limiter les sorties de capitaux des Etats-Unis, apprend-on de source sûre.

Ces mesures pourraient faire prochainement l'objet d'un message spécial du président Johnson sur la balance des paiements qui ferait suite à celui que le président Kennedy avait adressé au Congrès en juillet 1963.

Les milieux officiels demeurent extrêmement réservés sur le détail des décisions qui n'ont pas encore été soumises à l'approbation du président Johnson, mais on pense généralement qu'elles pourraient être de trois ordres :

— Extension au-delà du 31 décembre 1965 de la taxe sur les valeurs étrangères, taxe de péréquation de l'intérêt introduite par l'administration Kennedy;

— Application d'une taxe de même nature aux prêts des banques américaines à l'étranger;

— Introduction d'un système de contrôle des investissements des entreprises américaines à l'étranger.

Ce nouveau "plan de redressement", de la balance américaine des paiements est d'autant plus significatif qu'il constituerait une entorse importante au principe de la liberté des mouvements de capitaux dont les Etats-Unis ont maintes fois demandé le respect aux autres pays occidentaux.

L'inquiétude des responsables des finances américaines s'explique par l'aggravation du déficit de la balance des paiements extérieurs à la fin d'une année qui avait bien commencé. Alors que le Trésor espérait que le déficit de 1964 pourrait être ramené à 2 milliards de dollars, une accélération des sorties de capitaux au dernier trimestre a porté le déficit annuel aux environs de 2 milliards 500 millions de dollars.

Plus il y a de dollars américains en réserve à l'étranger, plus le stock d'or des Etats-Unis à son plus bas niveau depuis 1939 est à la merci des demandes de conversion. C'est ce qui explique l'émotion provoquée aux Etats-Unis par la récente demande de conversion de 300 millions de dollars décidée par la France.

Les mouvements de capitaux privés contribuent au déficit de la balance des paiements des Etats-Unis de trois façons :

— par les placements de valeurs étrangères sur le marché financier américain;

— par les emprunts à long terme de sociétés étrangères aux banques américaines;

— par les investissements directs des entreprises américaines dans des filiales étrangères.

Selon les estimations provisoires, il serait ainsi sorti des Etats-Unis en 1964 pour près de 6 milliards de dollars contre 4,300 millions en 1963. Les investissements des entreprises ont atteint 2,100 millions de dollars dont plus de la moitié 1,200 millions en Europe occidentale.

La préoccupation du gouvernement américain de limiter ces sorties de dollars rejoint celle du gouvernement français et d'autres gouvernements européens de ne pas voir d'importants secteurs de leur économie tomber sous l'hégémonie américaine.

Mais ce n'est évidemment pas le même souci qui anime en l'occurrence le gouvernement des Etats-Unis. S'il est plus urgent que jamais de redresser le déficit de la balance américaine des paiements, c'est que la position internationale du dollar, tout autant que celle de la livre, est de plus en plus "en question."

Les dirigeants américains savent qu'ils ne pourront résister aux pressions, venant surtout de France, pour une modification du système monétaire international actuel basé sur la valeur-or de la livre et du dollar que s'ils récupèrent rapidement le plus possible des dollars qui s'expatrient.

Mais tous les moyens employés jusqu'ici se sont avérés vains et le gouvernement ne considère pas sans quelques hésitations des mesures plus radicales qui constitueraient un certain retour à l'isolationnisme financier.

ONU : la position des E-U reste inchangée

NATIONS UNIES. — Si le président de l'Assemblée générale fait procéder l'assemblée à un scrutin lundi prochain, comme il en a annoncé l'intention, avant que l'affaire des paiements n'ait trouvé une solution, les Etats-Unis contesteront le droit de vote des pays qu'ils estiment financièrement délinquants et soulèveront comme question préalable l'applicabilité de l'article 19 (qui stipule le retrait du droit de vote comme sanction pour cette délinquance) indique-t-on de source américaine.

L'URSS et la France sont dans cette catégorie, ainsi que quatorze autres pays membres.

Ces indications ont été données mardi pour signifier qu'après les appels du secrétaire général et du président de l'assemblée, la position américaine demeure inchangée et que les Etats-Unis n'entendent pas accepter la mise en demeure faite lundi par le président Quaison-Sackey aux grandes puissances en litige dans l'affaire des paiements de régler cette affaire dans les huit jours.

D'autre part, la séance de l'assemblée générale prévue pour ce matin a été annulée.

L'assemblée se réunira de nouveau jeudi matin quand les représentants de Chypre, de la Norvège et de l'Ukraine prendront la parole.

Le ministre des affaires étrangères du Maroc, M. Taibi Benhima parlera jeudi après-midi.

Il est également possible que le représentant des Etats-Unis, M. Adlai Stevenson, prenne la parole dans le débat général jeudi ou vendredi.

Le débat doit prendre fin vendredi.

Hier, Lord Caradon, chef de la délégation britannique à l'ONU, a adressé un appel à l'Union soviétique devant l'Assemblée générale pour qu'elle verse une contribution volontaire à l'organisation internationale, donnant ainsi l'exemple pour rendre à l'ONU sa solvabilité financière et pour résoudre la grave crise des paiements qui paralyse actuellement les Nations unies et risque de leur faire perdre tout prestige au moment du 20e anniversaire de la charte de San Francisco.

La Grande-Bretagne pour sa part est disposée à contribuer à un fonds de secours si un tel fonds est établi.

Concentrant son discours sur la crise financière et constitutionnelle de l'ONU, il a fait observer que le problème allait bien au-delà d'un déficit financier, car celui-ci est plus faible que le coût d'un seul sous-marin, et touchait à la structure entière et à l'avenir de l'organisation. Il s'est prononcé en faveur du respect de tous les principes de la charte, de la responsabilité financière collective de tous les membres de l'organisation.

Johnson prête serment à midi

WASHINGTON. — Tout est prêt pour la cérémonie solennelle de prise de pouvoir du président Lyndon Johnson à midi sur l'estrade construite sur les marches du Congrès à l'ombre de la gigantesque coupole qui domine le Capitol national.

M. Johnson, qui a déjà participé lundi et mardi à diverses fêtes et manifestations organisées à l'occasion de cette cérémonie quadriennale de "l'inauguration" présidentielle, met la dernière main au texte du discours qu'il prononcera après avoir prêté serment sur une vieille bible qui appartenait à sa famille.

La capitale fédérale regorge de visiteurs venus de tous les coins des Etats-Unis par tous les moyens de transports disponibles.

Des militaires en treillis enlèvent la neige qui s'était accumulée sur les milliers de chaises disposées depuis plusieurs jours sur les tribunes du parcours et sur l'immense place que dominera la tribune d'où le président de la Cour suprême, M. Earl Warren, fera prêter serment à M. Lyndon B. Johnson. Le président de la Chambre des représentants, M. John McCormack, procédera ensuite à la même formalité qui fera de Hubert Horatio Humphrey le vice-président des Etats-Unis.

Le grand gala de lundi soir, auquel le président et Mme Johnson ont assisté, n'a sans doute pas fourni un spectacle d'une qualité artistique exceptionnelle. Seul, le "pas de deux", dansé par dame Margot Fonteyn et le grand danseur russe Rudolph Nureyev, ainsi que le numéro exécuté par le ballet folklorique de Mexico, étaient particulièrement bons. Mais l'atmosphère était à la gaieté et les soupers qui ont suivi le gala un peu partout dans la ville ont été brillants.

SAIGON : persistance de l'état de crise

SAIGON — Le refus du général Nguyen Cao Ky d'abandonner le commandement de l'aviation sud-vietnamienne pour occuper un poste de ministre dans le cabinet remanié de M. Tran Van Huong pourrait laisser présager que la crise ouverte il y a maintenant un mois par le coup d'Etat des "jeunes turcs" pourrait bien continuer, malgré le compromis intervenu la semaine dernière entre les parties en présence, forces armées, gouvernement civil et ambassade américaine. En effet, la cérémonie de présentation du gouvernement au chef de l'Etat, que les observateurs considéraient comme devant être en quelque sorte le sceau apposé sur ce compromis a dû être remise à une date ultérieure. Le remaniement ministériel du cabinet Tran Van Huong, qui devait avoir comme effet, entre autres, de calmer l'opposition des éléments bouddhistes hostiles au gouvernement civil en faisant entrer des militaires au cabinet, ne semble pas avoir atteint ce but : un communiqué du directeur de l'Institut bouddhistque, remis hier au chef de l'Etat, réaffirmait l'opposition des bouddhistes au gouvernement.

Sur le plan militaire, l'occupation, dimanche dernier, par les forces vietcongs du village de Tan Duc (à 60 milles au nord-est de Saïgon), sans aucune importance stratégique ou économique, dans une région pratiquement contrôlée par elles, puis l'étrange conduite de ces forces qui refusent pratiquement le combat depuis l'arrivée des renforts gouvernementaux, conduisent les observateurs à se demander si l'on ne se trouve pas en face d'une nouvelle stratégie du Vietcong, si l'on ne se trouve pas devant une nouvelle affaire Binh Gia, où quatre cents soldats gouvernementaux trouvèrent la mort il y a quelques semaines.

Un piège pourrait, dit-on, avoir été tendu par le Vietcong dont la passivité actuelle n'aurait d'autre but que d'attirer le plus possible des renforts gouvernementaux dans une nasse pour mieux pouvoir les abattre après.

Cette menace expliquerait la prudence avec laquelle le gouvernement vietnamien paraît engager ses renforts.

De fait, si ces renforts ont pu rentrer sans opposition dans la partie sud-ouest du village de Tan Duc, ils n'ont pas encore été engagés au-delà, puisque, depuis dimanche, plus aucun contact n'est signalé entre gouvernementaux et vietcongs qui tiennent toujours la plus grande partie de la localité.

Quels sont les objectifs réels du Vietcong ?

Telle est la question que l'on se pose à Saïgon.

Les E.-U. sont en guerre, non seulement au Sud-Vietnam, mais également au Laos

WASHINGTON — Le sénateur Wayne Morse (démocrate de l'Oregon), adversaire résolu de l'engagement des Etats-Unis dans le Sud-Est asiatique, a reproché hier au gouvernement de cacher au peuple américain qu'il est en guerre non seulement au Vietnam mais aussi au Laos.

Evoquant devant le congrès les raids aériens effectués la semaine dernière contre des voies de communications du Pathet Lao et la déclaration à laquelle ils ont donné lieu lundi de la part du département d'Etat, le sénateur Morse a dit: "Rien ne justifie que le gouvernement de mon pays ne déclare pas officiellement que les Etats-Unis sont en guerre au Laos et que de jeunes Américains sont tués dans cette guerre".

Le Japon dans l'espace

TOKYO — Le Japon va lancer quatre fusées spatiales dans une première série d'expériences destinées à marquer l'année internationale du "soleil tranquille", a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, le professeur Akio Tamaki de l'institut de l'aéronautique et de l'espace près l'université de Tokyo. Ces lancements, a-t-il précisé, seront effectués au centre spatial d'Uchinouma à Kagoshima (île de Kyushu), entre le 22 janvier et le 7 février prochain. Une caméra de télévision qui équipera le premier satellite artificiel japonais sera expérimentée à cette occasion.

Succès du vol Gémini

WASHINGTON — Partiellement pilotée par deux "hommes mécaniques" une capsule "Gemeni" a réalisé mardi un vol balistique, à première vue couronné d'un grand succès.

Une heure 45 après son lancement en Floride, elle était hissée à bord du porte-avions "Lake Champlain" à 2,110 milles de son point de départ.

Avant de plonger dans l'Atlantique central, la capsule 'Gemini' de 7,000 livres volant à 16,600 milles à l'heure, s'était élevée à une altitude maximum de 105 milles. Après l'allumage de ses rétro-fusées, sa paroi frontale a été portée à une température supérieure à 1,700 degrés Fahrenheit lors de la rentrée dans l'atmosphère; des parachutes ont ensuite ralenti la descente du cockpit de titanium à 800 milles environ à l'est de Porto-Rico.

Les collaborateurs d'un espion décorés

MOSCOU. — Les trois collaborateurs directs à Tokyo du célèbre espion soviétique Richard Sorge ont été décorés par le gouvernement soviétique pour l'aide qu'ils lui ont apportée, annonçaient hier "Les Izvestia". L'opérateur-radio Max Klausen qui vit actuellement en Allemagne orientale a reçu l'ordre du drapeau rouge et sa femme Anna celui de l'étoile rouge. Le journaliste yougoslave Branko Vukelic dont l'appartement à Tokyo servait de lieu de réunion au groupe dirigé par Sorge et qui, par ses fonctions au bureau de Tokyo de l'agence "Havas" apportait, selon "Les Izvestia", une aide précieuse à l'espion soviétique, a été décoré à titre posthume de l'ordre de la guerre patriotique de première classe.

Rien n'a filtré des premiers entretiens de Gaulle - Erhard

PARIS. — La première journée des entretiens franco-allemands, comme on pouvait le prévoir, laisse les observateurs sur leur curiosité : rien n'a filtré de Rambouillet, où le général de Gaulle et le chancelier Erhard se sont entretenus, depuis le milieu de l'après-midi en tête-à-tête, à l'abri des indiscrets. Ils ont dîné ensemble, sans quitter le château.

Leur conversation reprendra ce matin. On devra donc attendre la conférence de presse annoncée pour demain après-midi, lorsque les entretiens auront pris fin, pour être informé.

Pendant ce temps, hier après-midi, les deux ministres des affaires étrangères, MM. Maurice Couve de Murville et Gérard Schroeder, entourés de leurs principaux collaborateurs, ont tenu une séance de travail d'une heure quarante au Quai d'Orsay.

Ils ont procédé à un examen pratique des sujets à l'ordre du jour, sans prétendre se prononcer au fond puisque les décisions se prennent à Rambouillet. La séance semble s'être déroulée dans une atmosphère de compréhension, et avoir permis de constater une certaine similitude dans la façon de poser les problèmes, sinon de les résoudre. Les problèmes. Ce sont toujours les mêmes : la façon de concevoir les relations entre l'Ouest et l'Est : l'éventualité d'une "relance" de la mise en route d'une communauté politique complétant la communauté économique européenne : ils ont envisagé la question du point de vue de la procédure : les développements futurs du Marché commun : ceci sur l'heureuse lancée de l'accord de décembre sur le Marché commun agricole : enfin, ce qu'on est convenu de nommer "la question allemande", c'est-à-dire le problème de la réunification. Ce dernier point, semble, du reste, n'avoir fait l'objet au Quai d'Orsay, hier après-midi, que d'une discussion assez brève.

Réunis à Varsovie, les Grands de l'Est discutent des techniques d'un rapprochement sino-soviétique

Le secret le plus complet entoure les délibérations des chefs de gouvernements et de partis des pays de l'Est réunis dans la capitale polonaise. Il se confirme cependant que le problème allemand et celui de la force multilatérale figurent parmi les principaux points de l'ordre du jour et que celui-ci comprend également l'examen de l'état actuel des rapports sino-soviétiques.

M. Leonide Brejnec, en sa qualité de chef du parti soviétique, prendra sans doute soin d'informer ses homologues des efforts qu'il a entrepris pour améliorer le climat entre Moscou et Pékin. A vrai dire ces efforts n'ont pas porté beaucoup de fruits. Certes M. Chou En-laï s'est rendu en novembre à Moscou. Mais il ne semble pas que les entretiens qu'il y eut avec les successeurs de M. Khrouchtchev aient permis le moindre rapprochement sur les questions essentielles.

Les Soviétiques ont fait par la suite quelques gestes de bonne volonté: acceptation de la proposition chinoise concernant la convocation d'une conférence nucléaire internationale, ajournement de la conférence préparatoire du 15 décembre au 1er mars. Les Chinois n'ont pas fait savoir encore s'ils sont disposés à accepter cette date et à participer à la conférence. Jusqu'à présent Pékin a toujours défendu le point de vue que la réunion de la conférence préparatoire devra être précédée par des discussions bilatérales sino-soviétiques approfondies.

Le seul résultat positif obtenu depuis le départ de Khrouchtchev — et sans doute grâce à ce départ — est l'atténuation de la polémique de presse qui avait atteint en octobre dernier un degré d'intensité dangereux. Bien sûr, la trêve n'est pas complète. Le 20 novembre le "Quotidien du Peuple", s'expliquant sur les causes de la chute de Khrouchtchev, n'a pas été tendre à l'égard de ceux qui voudraient pratiquer un 'khrouchtchévisme" sans Khrouchtchev".

Plus récemment encore, la presse chinoise a pris à partie un membre de la direction soviétique, M. Ponomared, pour le soutien qu'il accorde au chef du parti communiste indien Dange qu'on considère, à Pékin, comme un traître. Mais aucune attaque personnelle n'a été dirigée depuis 3 mois contre MM. Brejnev et Kossyguine ni d'ailleurs contre l'un quelconque des dirigeants réunis à Varsovie. Et M. Chou En-Lai, dans son rapport présenté au congrès du peuple le 1er janvier, a évoqué sur un ton très modéré le problème des divergences de son pays avec l'URSS.

Cette modération reflète sans doute une attente. La réunion de Varsovie la satisfera-t-elle ? Prendra-t-elle une initiative de nature à rapprocher les points de vue et à prolonger la (toute relative) accalmie actuelle ?

On ne saurait le prédire. Il est cependant certain que plusieurs alliés de l'Union soviétique — notamment les Roumains, les Polonais et peut-être les Hongrois — demanderont à M. Brejnev d'aller aussi loin que possible dans la voie de l'apaisement à l'égard des Chinois. Sans souhaiter un compromis politique et idéologique avec Pékin, ces dirigeants désirent éviter la rupture et estiment que pour cela, les méthodes suggérées par Togliatti et Longo sont plus efficaces que celles que le parti soviétique avait employées jusqu'à présent.

Ainsi, avant de proposer une solution du conflit qui les oppose tous ensemble, mais avec plus ou moins d'acuité, à la Chine, les dirigeants communistes de l'Europe de l'Est devront surmonter les divergences qui les opposent entre eux sur l'attitude à adopter face à la grande puissance communiste d'Asie.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Rupture Séoul-Brazzaville

La Corée du Sud a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Congo-Brazzaville, apprenait-on hier à Séoul à l'issue d'une réunion du cabinet sud-coréen. Le retrait de l'ambassadeur sud coréen de Brazzaville serait imminent.

La décision du gouvernement de Séoul fait suite à l'échange d'ambassadeurs auquel viennent de procéder le Congo-Brazzaville et la Corée du Nord.

Liste d'exception américaine

GENEVE — Trois nouveaux produits, le titane, l'oxyde de zinc, et le verre creux qui figurent sur la liste d'exception américaine dans la négociation Kennedy, c'est-à-dire ceux que Washington veut exempter de la réduction générale de 50 pour cent des droits de douane, ont été soumis hier après-midi à la procédure de justification au nom de l'intérêt national supérieur. Hier matin, les conserves de sardines, le contreplaqué et les céramiques avaient déjà été mentionnés.

Retrait de candidature

LA PAZ. — Le général René Barientos, président de la junte militaire gouvernementale, renoncerait à se présenter comme candidat aux prochaines élections présidentielles boliviennes, a déclaré un membre de son entourage au congrès des travailleurs agricoles réuni à Ucurena, près de Cochamba.

Mission française à Mexico

MEXICO — Une commission parlementaire française est arrivée hier à Mexico venant de Cuba, pour voir et étudier le fonctionnement des diverses oeuvres culturelles au Mexique. La commission, qui est dirigée par M. Albert Marcennet, vice-président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'assemblée, comprend M. Fernand Grenier, le professeur Georges Becker, l'abbé Hervé Laudrin et M. Armand Barnioudy.

Fermeture de chantiers navals

WASHINGTON. — La date de la fermeture des chantiers navals de Brooklyn, les plus vieux des Etats-Unis, a été définitivement fixée mardi au 30 juin 1966, par le secrétaire à la marine, M. Paul Nitze. Cette "période raisonnable" de dix-huit mois, a estimé M. Nitze, doit permettre de reclasser le personnel des chantiers et de terminer les travaux en cours.

QUÉBEC?
VOUS AIMEREZ LE MAGNIFIQUE
NOUVEAU
"Motor Hotel"
Au coeur de la ville
Le Voyageur
2250 BLVD. STE-ANNE
• Stationnement & TV gratuits
• Air conditionné
• Piscines int. & extérieure
• Restaurant & Bar
$8.00 et plus
Pour réservation: 661-7781

Tous les jeudis au canal 10 le gros LOT un compte ouvert de $7000. chez Dupuis


UNE VALEUR GENERAL MOTORS
Le coupé sport Beaumont de luxe

La Beaumont 65 est une belle, bonne et vraie aubaine
(Elle coûte beaucoup moins cher que ne le laisse croire sa luxueuse apparence)

La Beaumont 65 tient le juste milieu entre "les grosses" et "les petites"
(De taille pratique, elle tient sans peine dans le garage et se gare aisément)

La Beaumont 65 a des lignes magnifiques, des aménagements luxueux
(Voyez plutôt...vous comprendrez pourquoi tant de gens pensent qu'elle est plus chère qu'elle ne le paraît)

La Beaumont 65 est fabriquée par General Motors
(Ainsi, vous savez que c'est une voiture de qualité...et avantageuse)

La Beaumont 65 est vendue par les concessionnaires Beaumont-Pontiac-Buick
(Des gens sérieux et de toute confiance)



Eh oui, la Beaumont 65 est une voiture vraiment remarquable: assez vaste pour transporter toute la famille, mais assez petite pour se faufiler et se garer dans les endroits les plus resserrés. Et quelle élégance! On se retourne sur son passage. Avec ça, elle est vive et agile comme une voiture sport! Vous pouvez l'équiper d'un moteur 6 cylindres ou d'un moteur V-8 qui convient à votre tempérament. Il y a 4 séries et 12 modèles, dont 3 décapotables entièrement originales. Tous vous prouveront que vous ne pourriez avoir la main plus heureuse en faisant de la Beaumont votre prochaine voiture.





La Beaumont 65

Ne manquez pas les émissions télévisées "Rue de l'Anse" et "Cinéma de Paris" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

AB-365CF

VENDEURS AUTORISES "BEAUMONT" DANS MONTREAL METROPOLITAIN :

MID-TOWN MOTORS LIMITED 1895 ouest, boul Dorchester 866-9901
GARAGE BERTRAND LIMITEE 15530 ouest, boul. Gouin 626-3981 Ste-Geneviève de Pierrefonds, Qué.
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE 7088 boul. St-Laurent, 279-7321
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833 boul. St-Laurent 288-0186
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE 165 ouest, St-Charles 674-4924 Longueuil
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE 11251 est, rue Notre-Dame 645-1451
OMER BARRE VERDUN LIMITEE 5987 Ave Verdun 768-2551 Verdun Qué.
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE 375 boul. Labelle, 681-2532 Chomedey, Qué.
PARKWAY PONTIAC LTD 3500 ouest, rue Jean-Talon 739-2291
JARRY AUTOMOBILE INC. 1668 boul. des Laurentides 669-3681 Pont-Viau, Qué.
MONTREAL BUICK LTD. 4026 ouest, Ste-Catherine 937-6348
HARLAND AUTOMOBILE LTEE 955 boul. Montréal-Toronto 681-3581 Rond-Point de Dorval, Qué.
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE 1945 rue Lafontaine 524-3741